



Stimuler de nouveaux moteurs de développement et adopter une vision de long terme

Investissements de la Chine en Afrique
2026

China-Africa Business Council

China-Africa Business Council

3rd Floor, Building 27, ABP Block 18, No. 188 S4th Ring W Rd, Fengtai District, Beijing, P.R.China 100070

Web: <http://en.cabc.org.cn>

Email: research@cabc.org.cn

Tel: 0086 010 6416 9865

Ce rapport est un travail du personnel du China-Africa Business Council avec des contributions externes. Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce travail ne reflètent pas nécessairement les points de vue du China-Africa Business Council, des membres de son conseil d'administration ou du gouvernement chinois. Cependant, il peut y avoir des domaines qui nécessitent une vérification plus approfondie. En cas de divergences d'interprétation liées à la traduction, il est recommandé de se reporter à la version originale. Nous saluons et apprécions toute correction dans le rapport.

Vous pouvez citer, télécharger ou imprimer ce manuscrit pour un usage personnel, et vous pouvez inclure des passages de cette publication dans vos propres documents, blogs, sites Web et autres supports. Veuillez identifier la source comme étant China-Africa Business Council.

Table des matières

Préface.....	I
Abréviation.....	V
Résumé exécutif.....	VII

01. Nouvelle configuration et nouvelles logiques : les transformations profondes de l'investissement et de la coopération Chine-Afrique..... 1

1.1 Évolution des stratégies et des politiques sous l'impulsion du Forum sur la Coopération sino-africaine.....	1
1.1.1 Évolution stratégique : de la « nouvelle forme de partenariat » à la communauté d'avenir partagé, une montée en gamme du positionnement.....	2
1.1.2 Mise en œuvre des politiques : approfondir et concrétiser la coopération commerciale et d'investissement entre la Chine et l'Afrique.....	3
1.1.3 Déploiement au niveau local : créer des plateformes de coopération sino-africaine aux caractéristiques propres.....	7
1.2 Caractéristiques globales et évolution structurelle des investissements chinois en Afrique.....	9
1.2.1 Effets d'échelle : hausse en spirale du volume des investissements et retombées économiques significatives.....	9
1.2.2 Configuration des investisseurs : de la prédominance des entreprises publiques à l'essor des acteurs privés.....	11
1.2.3 Répartition géographique : parcs industriels spécialisés et concentration des industries clés.....	12
1.2.4 Mix industriel : des investissements axés sur les ressources à une expansion coordonnée dans des secteurs diversifiés.....	14
1.2.5 Institutions de services : soutien des think tanks et système de services intégrés.....	15
1.3 La convergence de trois dynamiques au cœur des nouvelles opportunités de la coopération sino-africaine.....	16
1.3.1 Atouts industriels de la Chine : capacités de production avantageuses et déploiement à l'échelle mondiale.....	16
1.3.2 Dynamique du développement africain : les « trois modernisations » et la demande de montée en gamme industrielle.....	17
1.3.3 Évolution de l'échiquier international : compétition et coopération entre grandes puissances et révolution de l'intelligence artificielle.....	19

02. Essor des échanges et ouverture institutionnelle : les dividendes du zéro tarif et la synergie des chaînes de valeur sino-africaines..... 23

- 2.1 Élargissement progressif : des concessions tarifaires partielles au zéro tarif généralisé..... 23
- 2.2 Évolutions positives : augmentation des échanges et optimisation de leur structure sous le régime de tarifs douaniers nuls..... 25
 - 2.2.1 Profil des produits : expansion de l'échelle et optimisation de la structure 25
 - 2.2.2 Caractéristiques régionales: multiplication des bénéfices et renforcement des avantages 30
- 2.3 Effets de synergie : de la réduction tarifaire à la coopération au sein des chaînes de valeur 37
 - 2.3.1 Favoriser le développement de l'agriculture au bénéfice de la population : les « voies vertes » stimulent les exportations de produits agricoles africains 38
 - 2.3.2 Promouvoir l'interconnexion : le soutien coordonné des corridors logistiques internationaux et des réseaux d'entrepôts à l'étranger 38
 - 2.3.3 Faire avancer la coopération au sein des chaînes de valeur : la suppression des droits de douane encourage la transformation locale et les exportations à plus forte valeur ajoutée 39
- 2.4 Libérer le potentiel : lever les barrières et fluidifier les échanges 41

03. Principaux moteurs et domaines prioritaires : injecter un nouvel élan aux investissements en Afrique..... 43

- 3.1 Industries vertes : une transformation durable de la coopération sino-africaine en matière de capacités de production..... 43
 - 3.1.1 Développement des réseaux d'énergies propres et déploiement localisé des micro-réseaux 44
 - 3.1.2 Extension de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles et des batteries vers un hub vert en Afrique 48
- 3.2 Commerce électronique et paiements : refondation du commerce bilatérale et réseaux de finance inclusive..... 51
 - 3.2.1 Paiements mobiles et finance numérique : plateformes de paiement mobile transfrontalières et innovations en matière de finance inclusive 51
 - 3.2.2 Commerce électronique transfrontalier : un véritable accélérateur des exportations de produits africains vers la Chine 53
- 3.3 Technologies : infrastructures numériques locales et transformation numérique des secteurs traditionnels..... 55
 - 3.3.1 Infrastructures numériques locales : orientation des investissements

allant des réseaux de communication aux capacités de calcul locales	55
3.3.2 Technologies agricoles : applications de l'Internet des objets et des systèmes SaaS dans l'agriculture traditionnelle	58
3.4 Intelligence artificielle : technologies de pointe au service de la modernisation de l'Afrique	60
3.4.1 Infrastructures numériques et intelligentes : promouvoir le développement des grands modèles et des écosystèmes de plateformes	60
3.4.2 IA au service des secteurs : favoriser le déploiement de l'IA dans des scénarios d'application locaux	63

04. Vision à long terme et innovation des modèles : les pratiques durables des entreprises chinoises en Afrique

4.1 Modèle axé sur l'emploi : création d'emplois et diffusion des compétences grâce à l'ancrage local des activités	67
4.1.1 Analyse du modèle : le mécanisme de création d'emplois fondé sur l'exploitation locale des parcs industriels	67
4.1.2 Analyse de cas : création d'emplois directs et indirects grâce à la construction conjointe de parcs industriels sino-africains	69
4.1.3 Retour d'expérience du point de vue africain	71
4.2 Modèle axé sur la création de valeur : passer de l'exportation de matières premières à une transformation locale approfondie et à une montée en gamme dans les chaînes de valeur	73
4.2.1 Analyse du modèle : innovation d'adaptation et appropriation locale dans le cadre des transferts technologiques transnationaux	73
4.2.2 Analyse de cas : pratique de la montée en gamme de la chaîne de valeur, passant de l'exportation de matières premières à leur transformation sur place	74
4.2.3 Retour des acteurs africains	76
4.3 Investissements axés sur la soutenabilité : infrastructures vertes et mécanismes de partage des bénéfices avec les communautés	78
4.3.1 Analyse du modèle : « EPC + O&M (exploitation et maintenance) », et mécanismes de partage avec les communautés dans les infrastructures bas carbone	78
4.3.2 Analyse de cas : interaction avec les communautés et intégration culturelle dans les projets d'énergies nouvelles et de centrales photovoltaïques	79
4.3.3 Retour des acteurs africains	82
Conclusion et perspectives	84
Index	89
Information d'entreprises / Zones économiques	92
Bibliographie	106
Remerciements	109





Stimuler de nouveaux moteurs de développement et adopter une vision de long terme

Investissements de la Chine en Afrique 2026

China-Africa Business Council



Préface

Stimuler de nouveaux moteurs de développement et adopter une vision de long terme : vers un partenariat sino-africain pour la modernisation mutuellement bénéfique

L'année 2026 revêt une importance toute particulière : elle marque le 70e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et les pays africains, ainsi que le 20e anniversaire de la China-Africa Business Council (CABC). Le *Rapport 2026 sur les investissements de la Chine en Afrique* paraît comme prévu. Il constitue à la fois un bilan des pratiques et une contribution sincère des nombreuses entreprises chinoises qui œuvrent depuis longtemps au développement des relations sino-africaines, ainsi qu'un guide prospectif permettant de mieux appréhender les mutations en cours et de se projeter dans le long terme.

Il y a vingt ans, la CABC a vu le jour, fidèle à l'esprit initial de la coopération Sud-Sud. Depuis deux décennies, nous restons attachés aux principes de « Respect culturel · Commerce responsable · Coopération gagnant-gagnant ». Nous avons fédéré plus de 5 000 entreprises et institutions qui sont aujourd'hui présentes dans plus de 50 pays africains, et œuvré, grâce aux forces de la société civile, à la construction de passerelles économiques et commerciales favorisant les échanges dans les deux sens. Au fil de ces vingt années jalonnées de défis et d'efforts,

nous avons été témoins de la transformation historique des investissements chinois en Afrique. Génération après génération, des entrepreneurs chinois se sont rendus sur le continent avec leurs capitaux, leurs technologies et leur sincérité, pour s'y implanter durablement et y construire leur avenir avec leurs partenaires africains.

À l'échelle mondiale, la compétition et la coopération entre grandes puissances, la recomposition des chaînes industrielles et la vague révolutionnaire de l'intelligence artificielle redessinent les perspectives de développement de l'Afrique. Dans le même temps, les atouts de la Chine, qui dispose d'un appareil industriel complet, répondent de manière étroite aux besoins de l'Afrique en matière d'industrialisation, d'urbanisation et de modernisation de l'agriculture. La mise en œuvre des politiques de zéro droit de douane ouvre de nouvelles perspectives en matière d'ouverture institutionnelle. Par ailleurs, quatre nouveaux moteurs de croissance - les énergies vertes, le commerce électronique et les paiements numériques, les technologies et l'intelligence artificielle - connaissent un essor accéléré et deviennent de nouveaux pôles de croissance de la coopération sino-africaine. Ce rapport

n'est donc pas seulement un recueil de politiques et d'études de cas. Il constitue également un guide d'action destiné aux entreprises chinoises qui se développent à l'international, afin de les aider à identifier les opportunités, à mieux prévenir les risques et à favoriser un développement durable. Ce rapport offre également un éclairage issu du secteur privé sur la coordination des politiques entre la Chine et l'Afrique.

Vingt années à avancer ensemble, par-delà les montagnes et les mers ; soixante-dix années d'amitié et de liens profonds entre la Chine et l'Afrique. La construction d'une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle ne peut se concrétiser sans l'engagement concret de millions d'acteurs économiques.

Nous souhaitons voir davantage d'entrepreneurs chinois se rendre sur ce continent plein d'espoir et y inscrire leur action dans le temps long, en prenant durablement racine sur le sol africain. Puissent les entrepreneurs qui liront ce rapport saisir les opportunités de développement, rester attachés à la création de valeur à long terme, favoriser la prospérité commune grâce aux synergies industrielles et consolider une amitié durable grâce à une meilleure compréhension mutuelle entre les peuples. Puissent les passerelles de la coopération économique et commerciale entre les acteurs de la société civile chinoise et africaine s'élargir toujours davantage, afin que nous écrivions ensemble un nouveau chapitre de la coopération sino-africaine.



Wu Yanming
Président du CABC
Président du Wynca Group

La Chine offre de nombreux enseignements

La coopération à toutes les étapes entre les entreprises chinoises et africaines est essentielle

Soixante-dix ans après l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et l'Égypte, j'aimerais voir les capacités productives africaines occuper une place bien plus importante dans les relations sino-africaines. Les routes, les chemins de fer et les réseaux électriques sont importants. Mais ce que les entreprises africaines peuvent produire grâce à ces infrastructures l'est tout autant, de même que la part du savoir-faire et de la propriété qui reste entre les mains des acteurs africains.

J'ai consacré une grande partie de ma vie professionnelle aux acteurs de la production en Afrique. Les ingénieurs qui fabriquent des transformateurs à Addis-Abeba et les ouvriers métallurgistes qui travaillent dans des ateliers en bord de route font partie d'une base industrielle que nous avons trop souvent tendance à négliger. Ils ont besoin d'un accès fiable aux outils et aux composants, de clients prêts à acheter ce qu'ils produisent, ainsi que de financements qui leur donnent le temps nécessaire pour se perfectionner. Nos ambitions en matière d'industrialisation doivent commencer par des personnes comme celles-ci.

La Chine offre à cet égard de nombreux enseignements. Ses entreprises des bourgs et des villages, puis les réseaux manufacturiers de Shenzhen, montrent ce qu'il devient possible d'accomplir lorsque les producteurs ont

à portée de main des fournisseurs et des connaissances techniques. Ce qui m'intéresse, c'est de savoir la manière dont les entreprises africaines peuvent établir de telles relations et acquérir les compétences nécessaires pour développer leurs propres produits.

Les quatre thèmes de cette édition de Investissements de la Chine en Afrique - l'industrie verte, le commerce électronique et les paiements numériques, les technologies et l'intelligence artificielle - méritent d'être abordés à la lumière de cette question. Les fabricants et entrepreneurs africains devraient contribuer à façonner cette coopération dès le départ. Ils savent où la production se heurte à des blocages et ce qui permettrait à leurs entreprises de se développer. La coopération à toutes les étapes entre les entreprises chinoises et africaines est essentielle

En tant que conseiller auprès de timbuktoo, l'initiative panafricaine du Programme des Nations Unies pour le développement consacrée à l'innovation, je constate l'importance de rapprocher la recherche universitaire des entreprises et de l'industrie manufacturière. Les AI UniPods, le ManuTech Hub d'Addis-Abeba, le calcul souverain EDGE et le Virtual AI Hub avec ses Thematic AI Labs constituent différents volets de cet effort. Je vois un réel potentiel pour que les fabricants, les instituts de recherche et les investisseurs chinois travaillent avec les

entreprises africaines afin de les aider à passer du stade des prototypes à celui de la production, et à intégrer l'intelligence artificielle dans leurs activités.

J'évaluerais ces partenariats à l'aune des capacités qu'ils laissent derrière eux. Une entreprise africaine peut-elle passer de l'importation d'équipements à leur assemblage, puis à la fabrication de composants et, à terme, à la commercialisation de ses propres produits ? Conserve-t-elle sa propriété intellectuelle et établit-elle des relations directes avec ses clients ? L'exonération de droits de douane accordée par la Chine à 53 pays africains, en vigueur depuis mai, ouvre une nouvelle perspective. Les entreprises devront disposer des capacités nécessaires pour approvisionner ce marché de manière régulière.

Je salue l'attention que le China-Africa Business Council accorde à ces questions. J'espère que ce rapport encouragera des partenariats dans lesquels les producteurs africains détiennent une participation

substantielle et disposent des moyens nécessaires pour se développer.

Emeka Okafor

Emeka Okafor est un entrepreneur qui s'attache à développer des entreprises africaines et à créer de la richesse grâce à l'industrie manufacturière et au commerce. Il a cofondé Maker Faire Africa et le TED Fellows Program. Il conseille l'initiative timbuktoo du PNUD en qualité de consultant stratégique sur l'innovation et les technologies et développe actuellement, dans la discrétion, une start-up axée sur le commerce entre l'Afrique et l'Asie.

Les opinions exprimées ici sont les miennes et sont formulées à titre personnel. Elles ne représentent ni les points de vue ni les positions officielles du PNUD ou de l'initiative timbuktoo.



Emeka Okafor
Responsable de l'innovation stratégique et des technologies
timbuktoo
Bureau régional pour l'Afrique
Programme des Nations Unies pour le développement

Abréviation

5G	Cinquième génération de réseaux mobiles
AEO	Opérateur économique agréé
AfCFTA	Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf)
AfDB	Banque africaine de développement (BAD)
AGMS	<i>Stratégie africaine pour les minerais verts</i>
AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
AI	Intelligence artificielle (IA)
API	Interface de programmation d'application
AU	Union africaine (UA)
B2B	Business-to-Business
BIT	Traité bilatéral d'investissement
CABC	China-Africa Business Council
CADEPA	Accord-cadre sur le partenariat économique pour un développement partagé
CADFund	Fonds de développement Chine-Afrique
CAFIC	Fonds pour la coopération sino-africaine sur les capacités de production
CAPIPP	Plateforme de promotion des investissements privés Chine-Afrique
CKD	Montage à partir de pièces complètement démontées
DFC	Société de financement du développement international des États-Unis
DTA	Convention visant à éviter la double imposition
EPC	Ingénierie, approvisionnement et construction
eVTOL	Aéronef électrique à décollage et atterrissage verticaux
eWTP	Plateforme mondiale de commerce électronique
FOCAC	Forum sur la Coopération sino-africaine
G20	Groupe des Vingt

GDP	Produit intérieur brut (PIB)
GPT	Transformeur génératif pré-entraîné
GPU	Processeur graphique
ICD	Dépôt intérieur de conteneurs
IEA	Agence internationale de l'énergie (AIE)
LCTs	Produits technologiques bas carbone
MIMO	Entrées multiples, sorties multiples
MMO	Opérateur de services de monnaie mobile
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)
OFDI	Investissement direct à l'étranger (IDE sortant)
PEACE	Câble sous-marin PEACE (reliant le Pakistan, l'Afrique de l'Est et l'Europe)
POS	Terminal de point de vente (TPV)
PPA	Contrat d'achat d'électricité (CAE)
RSCT	Terminal à conteneurs de la mer Rouge
SA	Réseau autonome
SaaS	Logiciel en tant que service (SaaS)
SAIIA	Institut sud-africain des affaires internationales
SARA	Salon international de l'agriculture et des ressources animales
SPS	Mesures sanitaires et phytosanitaires
USSD	Données de service supplémentaires non structurées

Résumé exécutif

L'année 2026 marque le 70^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et les pays africains, ainsi qu'une année cruciale pour la mise en œuvre en profondeur du *Plan d'action de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (2025-2027)*. Alors que l'entrée en vigueur de l'exonération tarifaire à 100 % pour les importations en provenance de l'ensemble des pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine, ainsi que la transition verte et sobre en carbone, l'essor des technologies numériques et l'accélération de l'intégration régionale africaine progressent, les secteurs d'investissement, les modes de coopération et les objectifs des entreprises chinoises en Afrique connaissent de nouvelles évolutions.

Intitulé « Stimuler de nouveaux moteurs de développement et adopter une vision de long terme : vers un partenariat sino-africain pour la modernisation mutuellement bénéfique », le présent rapport s'articule autour de trois questions principales : premièrement, comment l'ouverture des marchés et la coopération institutionnelle influenceront-elles le commerce et les investissements ainsi que la synergie des chaînes industrielles entre la Chine et l'Afrique; deuxièmement, comment les secteurs verts, numériques et intelligents pourront-ils devenir de nouveaux moteurs des investissements chinois en Afrique ; troisièmement, comment les entreprises chinoises peuvent-elles, en privilégiant la vision de long terme, transformer les investissements dans des projets en résultats concrets en matière de création d'emplois locaux, de montée en gamme de la valeur ajoutée, d'accumulation des compétences technologiques et de développement durable.

Objectifs et finalités

Le présent rapport vise à dresser un état des lieux systématique des nouvelles dynamiques et des nouvelles logiques de l'investissement des entreprises chinoises en Afrique, à analyser les opportunités de marché et les conditions institutionnelles découlant du dispositif d'exonération tarifaire à 100 %, à synthétiser les pratiques des entreprises dans les domaines du développement vert, du numérique, des technologies et de l'ancrage local, et, sur cette base, à formuler des recommandations visant à améliorer la qualité, la résilience et la durabilité de la coopération sino-africaine en matière d'investissement.

Afin d'atteindre ces objectifs, le présent rapport s'articule autour des axes suivants :

- Cartographier l'évolution des stratégies et des politiques sous l'impulsion du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), retracer les évolutions en termes de volume et de structure des investissements chinois en Afrique, et décortiquer les besoins de la coopération sino-africaine dans le nouveau contexte marqué par la compétition entre grandes puissances et la révolution de l'intelligence artificielle.
- Éclairer l'élargissement progressif du dispositif chinois d'exonération tarifaire à 100 % en faveur des pays africains, et analyser son impact sur l'accroissement des échanges sino-africains, l'optimisation de leur structure, les effets d'entraînement ainsi que les mécanismes d'accompagnement nécessaires.
- Analyser systématiquement la situation actuelle et les opportunités d'investissement dans les principaux domaines de coopération sino-africaine, notamment les industries vertes, le commerce électronique et les

paiements, les technologies et l'intelligence artificielle.

- À travers des études de cas portant sur des zones industrielles et des entreprises, synthétiser les pratiques en matière de création d'emplois, d'approvisionnement local, de transfert de compétences, de montée en gamme des chaînes de valeur et de critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance).
- Formuler des recommandations politiques opérationnelles à l'intention des pouvoirs publics, des entreprises, des associations professionnelles et chambres de commerce, des institutions financières et des partenaires internationaux.

Méthodologie

Les auteurs du présent rapport ont tiré leurs conclusions à partir d'une collecte de données et de documents faisant appel à de multiples sources faisant autorité, en recourant principalement à l'analyse documentaire et à l'analyse de cas. Les sources utilisées pour l'analyse documentaire comprennent, sans s'y limiter, les documents de politique publique, les travaux de recherche, ainsi que les données statistiques fournies par les acteurs du secteur, les institutions de référence, les organisations financières multilatérales et régionales, les organisations internationales, de même que les documents et informations publiquement disponibles auprès des entreprises. Les études de cas d'entreprises présentées dans le rapport reposent principalement sur des informations publiques pertinentes ainsi que sur une enquête menée auprès des entreprises membres de la China-Africa Business Council (CABC). Ces entreprises, qui couvrent divers secteurs tels que l'agriculture, les mines et l'énergie, les infrastructures, l'industrie manufacturière, l'économie numérique et l'industrie pharmaceutique, sont pour la plupart bien établies et présentent un caractère particulièrement représentatif.

Fondamentaux Suivants

- Le présent rapport s'articule autour des constats fondamentaux suivants:
- Les domaines d'investissement se diversifient

rapidement. Les investissements chinois en Afrique s'étendent progressivement au-delà des infrastructures traditionnelles, de l'exploitation des ressources et des contrats d'ingénierie, pour couvrir les énergies propres, les infrastructures numériques, l'agriculture intelligente, les véhicules à énergies nouvelles, l'industrie manufacturière avancée et les services modernes.

- Les modes de coopération deviennent plus intégrés. Les pratiques des entreprises évoluent progressivement de l'exportation de produits et de la réalisation de projets vers des modèles combinant investissement, construction, exploitation, transfert de technologies, approvisionnement local et développement des fournisseurs.
- Les bénéfices de l'ouverture des marchés nécessitent des conditions d'accompagnement. L'effet marginal de l'exonération des droits de douane dépend principalement de dispositifs complémentaires tels que les règles d'origine, l'accès aux marchés, l'inspection et la quarantaine, la logistique et la chaîne du froid, les règlements transfrontaliers et les canaux de commercialisation.
- Les objectifs d'investissement privilégient davantage la valeur de long terme. La création d'emplois, la valeur ajoutée locale, le développement des compétences, la performance environnementale et les relations avec les communautés deviennent des dimensions essentielles pour évaluer la qualité des projets.

Recommandations politiques

- Faire pleinement bénéficier de l'exonération tarifaire à 100 %, en renforçant les dispositifs relatifs à l'accès au marché, aux normes, à l'inspection et à la quarantaine, à la logistique et à la chaîne du froid, aux règlements transfrontaliers et aux canaux de commercialisation.
- Renforcer les investissements dans les industries vertes, numériques et intelligentes, afin de convertir davantage l'application technologique en capacités de production et d'innovation.
- Adopter une vision de long terme, en intégrant l'emploi local, les achats locaux, le développement des

compétences, le développement des fournisseurs, la performance environnementale et les relations avec les communautés dans l'ensemble du cycle de vie des projets.

Structure du rapport

Le Chapitre 1 analyse les nouvelles dynamiques, le nouvel environnement et les nouvelles logiques de la coopération sino-africaine en matière d'investissement.

Le Chapitre 2 examine le dispositif d'exonération tarifaire à 100 % et la synergie des chaînes de valeur industrielles entre la Chine et l'Afrique.

Le Chapitre 3 se concentre sur les nouveaux moteurs de l'investissement, notamment les industries vertes, le commerce électronique et les paiements, les technologies et l'intelligence artificielle.

Le Chapitre 4, à partir d'études de cas d'entreprises, synthétise les modèles de création d'emplois, de développement de la valeur ajoutée locale et d'exploitation durable, tout en examinant la reconstruction de l'écosystème des politiques publiques.

Enfin, la conclusion récapitule les principaux résultats de l'étude et formule des recommandations pour la coopération sino-africaine à l'avenir.





01

Nouvelle configuration et nouvelles logiques : les transformations profondes de l'investissement et de la coopération Chine-Afrique

En septembre 2024, lors du Sommet de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), les relations sino-africaines ont été rehaussées à une communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle, et a été formulée, pour la première fois de manière systématique, la proposition de travailler ensemble à promouvoir la modernisation. Cela marque l'entrée de l'investissement et de la coopération Chine-Afrique dans une nouvelle phase, caractérisée par une reconfiguration de la dynamique d'ensemble et un renouvellement des logiques sous-jacentes. Les principaux moteurs de l'investissement sino-africain se déplacent ainsi de la quête de ressources et de l'aide au développement, qui prévalaient à ses débuts, vers une coopération réciproque fondée sur un partenariat

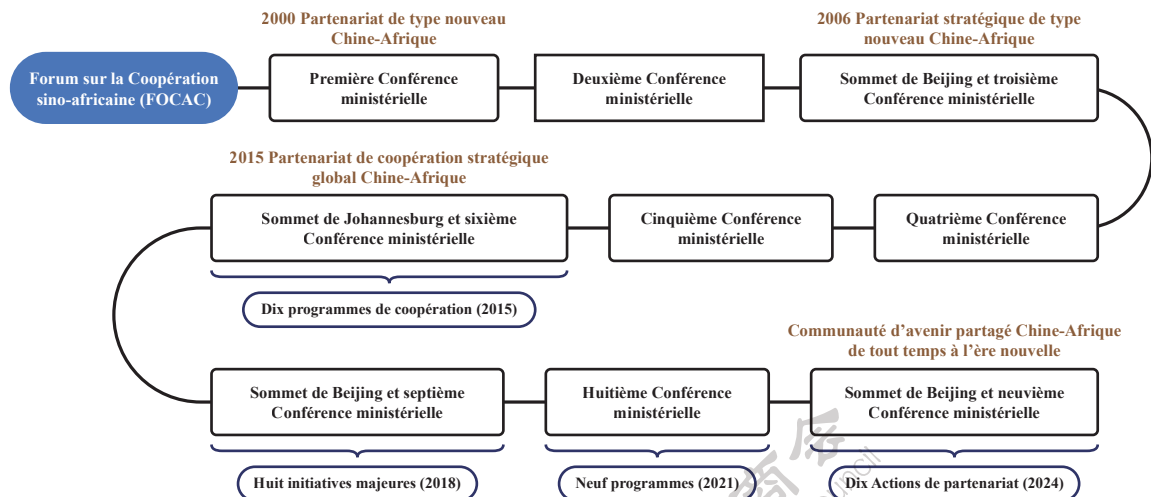
de modernisation et inscrite dans une perspective de long terme. Adoptant une approche centrée sur l'investissement, ce chapitre revient tout d'abord sur l'évolution des stratégies et des politiques sous l'impulsion du FOCAC. Il analyse ensuite les principales caractéristiques de l'investissement chinois en Afrique en termes de volume, ainsi que les transformations de sa structure. Enfin, il met en lumière la convergence historique, à l'œuvre dans cette nouvelle phase, de trois dynamiques majeures : les atouts industriels de la Chine, les nouveaux moteurs du développement de l'Afrique et l'évolution de l'échiquier international. Cette analyse permet ainsi d'établir le contexte de l'époque et le cadre d'analyse pour l'ensemble de l'ouvrage.

1.1 Évolution des stratégies et des politiques sous l'impulsion du Forum sur la Coopération sino-africaine

Depuis sa création en 2000, le Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) est devenu le principal mécanisme institutionnel de dialogue collectif et de coopération pragmatique entre la Chine et l'Afrique (voir Figure 1). Sous son impulsion, l'évolution des orientations stratégiques

et la mise en place progressive d'un cadre politique ont eu une influence profonde sur l'investissement et la coopération sino-africains.

Figure 1 Réunions ministérielles et sommets successifs du Forum sur la coopération sino-africaine



1.1.1 Évolution stratégique : de la « nouvelle forme de partenariat » à la communauté d'avenir partagé, une montée en gamme du positionnement

L'évolution continue du positionnement des relations sino-africaines reflète, sur le plan stratégique, à la fois l'approfondissement du contenu de la coopération entre les deux parties et les mutations de l'échiquier mondial. Lors de la création du Forum sur la coopération sino-africaine en 2000, l'établissement d'une « nouvelle forme de partenariat » visait principalement à substituer un dialogue institutionnalisé aux échanges ponctuels et à mettre en place une plateforme pour une coopération économique et commerciale encore à ses débuts. À cette époque, les investissements chinois en Afrique demeuraient d'une ampleur limitée et étaient principalement axés sur l'exploration des ressources. En 2006, le Sommet de Beijing a élevé les relations entre les deux parties au rang de « nouveau partenariat stratégique », marquant le passage d'échanges économiques et commerciaux ordinaires à une coopération stratégique à portée mondiale. Des mécanismes spécifiquement

dédiés à l'investissement chinois en Afrique, tels que le Fonds de développement Chine-Afrique et les zones de coopération économique et commerciale, ont alors vu le jour, faisant évoluer l'investissement chinois en Afrique d'opérations ponctuelles vers une implantation structurée autour de plateformes. En 2015, le Sommet de Johannesburg a encore élevé le niveau des relations au rang de « partenariat stratégique global ». Le Sommet de Beijing de 2018 en a approfondi le contenu en proposant de construire une « communauté d'avenir partagé Chine-Afrique » plus étroite. Les domaines de coopération se sont progressivement étendus des ressources et des infrastructures à des secteurs plus larges, notamment l'industrie manufacturière et l'industrialisation, entraînant une nette accélération des investissements manufacturiers. En 2024, le Sommet de Beijing a rehaussé les relations sino-africaines au niveau d'une « communauté d'avenir partagé Chine-Afrique de tout temps à l'ère nouvelle », tandis que les relations bilatérales entre la Chine et l'ensemble des pays africains ayant des relations diplomatiques avec elle ont simultanément été élevées au niveau stratégique. Le centre de gravité de la coopération est ainsi passé progressivement du dialogue

à la stratégie, puis à la construction d'un avenir partagé.¹ La stabilité relative des relations bilatérales et la prévisibilité de l'environnement de coopération constituent un soutien important pour l'investissement, qui s'inscrit par nature dans une perspective de long terme. Cette évolution confirme également que les différentes étapes de l'élévation du positionnement des relations sino-africaines se sont accompagnées d'une expansion coordonnée des investissements chinois en Afrique, tant en termes de volume que de secteurs et de modes d'intervention.

La progression continue du positionnement des relations entre les deux parties a été accueillie très favorablement dans différents milieux africains. Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine (CUA), a souligné le développement rapide des relations Chine-Afrique et exprimé sa reconnaissance envers la Chine pour son soutien à l'Afrique depuis plus d'un demi-siècle dans des domaines tels que les infrastructures, la santé, l'énergie, l'industrie et la sécurité. Des dirigeants africains, dont le président rwandais Paul Kagame, ont publiquement souligné que la coopération Chine-Afrique reposait sur l'égalité, le respect mutuel et une relation fondée sur « l'engagement en faveur d'un bonheur partagé ». Le quotidien kényan *Nation* a pour sa part écrit que le FOCAC constituait « une belle histoire de coexistence harmonieuse entre deux grandes civilisations en tant que partenaires égaux et respectueux l'un de l'autre ».² Ces différents signaux montrent que les relations sino-africaines sont en train de passer du cadre traditionnel de « fournisseur de l'aide - bénéficiaire de l'aide » à un partenariat de modernisation fondé sur l'égalité et le développement commun. L'expérience acquise dans le cadre de la modernisation chinoise présente une forte

convergence avec les objectifs d'intégration continentale et de développement industriel de l'Afrique définis dans l'*Agenda 2063* de l'Union africaine. Dans le cadre de la coopération entre les pays du Sud et de la coopération Sud-Sud, les deux parties défendent conjointement la primauté au droit au développement et s'opposent à la politisation des questions de développement. Cette convergence de vues constitue un fondement majeur de l'évolution de l'investissement et de la coopération sino-africains dans la nouvelle phase. L'investissement n'est plus conçu comme un transfert unidirectionnel de capitaux et de capacités de production, mais comme un processus de coopération intégré aux agendas de développement autonome de l'Afrique et au service de la modernisation commune des deux parties.

1.1.2 Mise en œuvre des politiques : approfondir et concrétiser la coopération commerciale et d'investissement entre la Chine et l'Afrique

L'élévation du positionnement stratégique doit s'accompagner de la mise en œuvre effective d'instruments politiques appropriés. En oeuvrant à encourager et à encadrer les investissements en Afrique, à assurer leur articulation avec les règles bilatérales et multilatérales et à concrétiser les engagements pris dans le cadre du FOCAC en matière d'investissement, la Chine et les pays africains mettent progressivement en place un cadre politique structuré à plusieurs niveaux et articulé de manière cohérente.

1 Voir le site officiel du Forum sur la coopération sino-africaine : <http://www.focac.org.cn/>.

2 Voir : Ambassade de la République populaire de Chine en République fédérale démocratique d'Éthiopie (2024), Xi Jinping rencontre Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine https://et.china-embassy.gov.cn/gnyw/202409/t20240903_11484076.htm ; China Belt and Road Portal (2018), Médias étrangers : les dirigeants africains saluent le rôle de la Chine en Afrique et réfutent la théorie du « piège de la dette » <https://www.yidaiyilu.gov.cn/p/65420.html> ; China Belt and Road Portal (2024), Forum sur la coopération sino-africaine - Entretien de haut niveau : le Sommet de Beijing du FOCAC insufflera une nouvelle dynamique aux relations entre l'Afrique et la Chine - Entretien avec le président rwandais Paul Kagame <https://www.yidaiyilu.gov.cn/p/0N40RSJ4.html> ; Nation (2024), Sommet du FOCAC 2024 : les principaux enseignements et ce qu'ils signifient pour l'Afrique <https://nation.africa/kenya/blogs-opinion/opinion/2024-focac-summit-takeaways-and-what-they-mean-for-africa-4762448>.

1) Promotion et gestion des investissements chinois à l'étranger

Actuellement, le système chinois de gestion des investissements à l'étranger repose principalement sur un régime d'enregistrement, complété par une procédure d'approbation subsidiaire, et assorti d'une liste négative. Alors que les entreprises privées représentent aujourd'hui plus de 70 % des acteurs investissant en Afrique et que les pays africains renforcent leurs exigences réglementaires en matière d'environnement, de travail et de localisation, l'importance d'une conduite des activités conforme aux règles s'est considérablement accrue. Dans ce contexte, la Commission nationale du développement et de la réforme (NDRC), le ministère du Commerce et d'autres organismes compétents ont successivement publié des documents normatifs, notamment les *Lignes directrices sur la gestion de la conformité des activités des entreprises à l'étranger*, les *Lignes directrices sur le développement vert de l'investissement et de la coopération économiques à l'étranger* et les *Normes de conduite pour les entreprises privées dans leurs activités d'investissement et d'exploitation à l'étranger*. Ces textes invitent les entreprises chinoises investissant en Afrique à respecter les lois et règlements applicables chinois, tout en s'alignant activement sur les législations et réglementations des pays africains d'accueil, ainsi que sur leurs exigences en matière de développement vert et bas carbone et de responsabilité à l'égard des communautés locales. Sur le plan du soutien financier, le Fonds de développement Chine-Afrique et le Fonds pour la coopération sino-africaine sur les capacités de production sont spécifiquement dédiés à l'Afrique et mobilisent, au moyen d'investissements en fonds propres, des ressources de financement et d'investissement en faveur des entreprises chinoises opérant sur le

continent. La Banque de développement de Chine et la Banque d'import-export de Chine accordent des prêts spécifiques aux projets africains, tandis que la China Export & Credit Insurance Corporation (Sinosure) propose une assurance-crédit couvrant notamment les risques politiques et commerciaux propres à certains pays africains. L'ensemble de ces instruments constitue ainsi une véritable boîte à outils couvrant l'intégralité de la chaîne d'investissement et de financement en Afrique.

2) Mise en place de règles, de dispositifs institutionnels et de mécanismes bilatéraux et multilatéraux sino-africains

Les dispositifs institutionnels entre la Chine et les pays africains continuent de se densifier, tandis que les mécanismes de promotion des investissements se sont progressivement perfectionnés. À fin mai 2025, la Chine avait signé des accords bilatéraux sur la promotion et la protection des investissements (BIT) avec 34 pays africains, ainsi que des conventions pour éviter la double imposition fiscale (DTA) avec 21 pays africains, et avait établi des groupes de travail sur l'investissement et la coopération économique avec 14 pays africains. Ces dispositifs offrent un cadre institutionnel et des mécanismes de soutien au développement de haute qualité de l'investissement et de la coopération sino-africains. Parallèlement, 52 pays africains ainsi que l'Union africaine (UA) ont signé avec la Chine des mémorandums d'entente sur la coopération dans le cadre de la construction conjointe de l'Initiative « la Ceinture et la Route ». Des pays tels que l'Algérie, l'Égypte, l'Éthiopie et le Maroc ont en outre signé des plans de coopération plus détaillés.³ L'Afrique est ainsi devenue l'une des principales régions de coopération dans le cadre de la construction conjointe de l'Initiative « la Ceinture et la Route ». Dans le même temps, les

3 Voir : Bureau d'information du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine (2025), Conférence de presse du Bureau d'information du Conseil des affaires d'État sur la quatrième Exposition économique et commerciale Chine-Afrique et la coopération économique et commerciale sino-africaine <http://www.scio.gov.cn/live/2025/36045/tw/> ; Bureau d'information du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine (2024), Conférence de presse du Bureau d'information du Conseil des affaires d'État sur le Rapport sur le développement de la construction conjointe de l'Initiative « la Ceinture et la Route » entre la Chine et les pays africains <https://www.ndrc.gov.cn/xwdt/wszb/zfydy/fzbggyqk/>.

règlements en renminbi ainsi que la mise en place du Centre sino-africain de règlement transfrontalier en renminbi progressent régulièrement. En juin 2026, la Banque populaire de Chine a autorisé La Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC) et la Standard Bank Limited d'Afrique du Sud à exercer conjointement les fonctions de banques de compensation en renminbi pour l'Afrique, établissant ainsi un canal de règlement transfrontalier en renminbi couvrant 19 pays africains. Combinés à d'autres mesures, telles que le soutien de la Chine à l'émission d'obligations panda par des pays africains sur le marché chinois, ces efforts contribuent à l'élargissement progressif des canaux monétaires et des marchés de capitaux destinés aux investissements et financements bilatéraux.

3) Mise en œuvre des engagements du FOCAC en matière d'investissement

Le Tableau 1 présente les principales mesures des différentes éditions du Forum sur la coopération sino-africaine directement liées à l'investissement, à l'industrie, aux zones de coopération et au financement. Parmi les « Dix actions de partenariat » annoncées lors du Sommet de Beijing du FOCAC en 2024, l'« Action de partenariat pour la coopération dans les chaînes industrielles » est celle qui présente la plus forte orientation en matière d'investissement. La Chine a proposé de créer, dans cinq régions d'Afrique, des pôles de croissance de la

coopération industrielle, de financer la construction d'infrastructures complémentaires dans 10 zones industrielles, de mettre en œuvre un programme d'autonomisation des petites et moyennes entreprises africaines, de construire conjointement un centre sino-africain de coopération en matière de technologies numériques et de mettre en place 20 projets pilotes dans le domaine numérique. Elle s'est également engagée à promouvoir les investissements des entreprises chinoises en Afrique à hauteur d'au moins 70 milliards de yuans. Ces engagements, qui s'appuient sur les parcs industriels comme vecteurs, sur les chaînes industrielles comme ossature et sur la numérisation comme levier de croissance, fournissent aux entreprises des orientations claires pour leur implantation en grappe en Afrique. La mise en œuvre des projets concernés s'accélère parallèlement à l'avancement des mécanismes de suivi et de concrétisation des résultats établis par les deux parties. En tant que plateforme de financement et d'investissement jouant un rôle de long terme, le Fonds de développement Chine-Afrique a, jusqu'en avril 2026, pris des décisions d'investissement dans 39 pays africains pour un montant cumulé de plus de 9 milliards de dollars, mobilisant plus de 36 milliards de dollars d'investissements et de financements d'entreprises chinoises en Afrique.⁴ Ce fonds constitue ainsi un maillon essentiel pour concrétiser les engagements du FOCAC en matière d'investissement et assurer la jonction entre les orientations politiques et l'action des entreprises.

4 Fonds de développement Chine-Afrique (2026), Actualités | Le Fonds de développement Chine-Afrique participe au premier Forum de haut niveau des entrepreneurs Chine-Afrique https://mp.weixin.qq.com/s/u_CoeYE_KcD4Cs2msN_Oxw.

Tableau 1 Comparaison des thèmes liés à l'investissement dans les résultats des différentes éditions du FOCAC (perspective de l'investissement)

Projet	« Dix programmes de coopération » (2015, Johannesburg)	« Huit initiatives majeures » (2018, Beijing)	« Neuf programmes » (2021, Dakar)	« Dix actions de partenariat » (2024, Beijing)
Industrie et industrialisation	Industrialisation placée au premier rang ; mise en relation des secteurs industriels et coopération en matière de capacités de production	Initiative de promotion industrielle ; encouragement à l'accroissement des investissements en Afrique	Programme axé sur l'investissement ; mise en œuvre de 10 projets d'industrialisation et de création d'emplois	Action de partenariat pour la coopération sur les chaînes industrielles ; création de 5 pôles de croissance de la coopération industrielle
Zones et plateformes de coopération	Construction ou modernisation conjointe de zones industrielles	Construction ou modernisation de zones de coopération économique et commerciale	Parcs industriels de coopération Chine-Afrique dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route »	Financement de la construction d'infrastructures complémentaires dans 10 zones industrielles ; création de zones pilotes pour l'approfondissement de la coopération économique et commerciale
Engagements en matière d'investissement	Encouragement des entreprises à investir et à développer leurs activités en Afrique	Porter les investissements chinois en Afrique à au moins 10 milliards de dollars sur trois ans	Mise en place d'une plateforme de promotion des investissements privés Chine-Afrique ; investissements en Afrique d'au moins 10 milliards de dollars	Encouragement des investissements chinois en Afrique à hauteur d'au moins 70 milliards de yuans
Commerce et financement	35 milliards de dollars de prêts concessionnels et de crédits à l'exportation ; augmentation du capital du Fonds de développement Chine-Afrique	Ligne de crédit de 20 milliards de dollars ; approfondissement de la coopération financière, notamment en matière de règlements en monnaies locales	Ligne de crédit de 10 milliards de dollars en faveur des institutions financières africaines ; mise en place du Centre sino-africain de règlement transfrontalier en renminbi	Suppression des droits de douane sur 100 % des lignes tarifaires ; soutien à l'émission d'obligations panda ; règlements en monnaies locales et coopération dans le domaine des technologies financières

Numérique et secteurs émergents	Construction de réseaux de technologies de l'information et des communications	Promotion de la coopération dans le commerce électronique	Programme d'innovation numérique ; coopération dans le cadre du projet « Route de la soie du commerce électronique »	Construction conjointe d'un Centre sino-africain de coopération sur les technologies numériques ; mise en œuvre de 20 projets de démonstration du développement numérique
--	--	---	--	---

Source : documents officiels publiés dans le cadre des différentes éditions du FOCAC.

1.1.3 Déploiement au niveau local : créer des plateformes de coopération sino-africaine aux caractéristiques propres

L'efficacité des politiques de coopération sino-africaine repose sur la synergie entre les orientations définies au niveau national en Chine et leur mise en œuvre et leur adaptation au niveau des collectivités territoriales. En s'appuyant sur leurs avantages industriels respectifs, différentes provinces chinoises ont développé des plateformes spécialisées de coopération avec l'Afrique : le Hunan, grâce à deux plateformes nationales, l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique et la Zone

pilote Chine-Afrique pour la coopération économique et commerciale approfondie, prend les devants en expérimentant de nouvelles approches ; le Guangdong, fort de son avantage en termes de volume d'échanges commerciaux avec l'Afrique, approfondit la coopération en matière de capacités de production ; le Zhejiang, via la « Route de la soie du commerce électronique », prolonge les canaux numériques de coopération ; le Hubei se positionne comme pôle d'innovation scientifique et technologique Chine-Afrique ; et le Shandong renforce son soutien logistique à travers ses entrepôts à l'étranger ainsi que ses réseaux portuaires et maritimes (voir Tableau 2).

Tableau 2 Plateformes de coopération avec l'Afrique et avancées récentes dans certaines provinces chinoises

Province	Principales plateformes et dispositifs institutionnels	Quelques avancées en 2025-2026
Hunan	• Exposition économique et commerciale Chine-Afrique (établie de manière permanente à Changsha) • Zone pilote Chine-Afrique pour la coopération économique et commerciale approfondie • Réseau d'information sur la coopération Chine - Pays africains en matière de normes sanitaires et phytosanitaires (SPS), développé par les Douanes de Changsha • Système de préévaluation de l'accès des produits alimentaires africains au marché chinois, une première à l'échelle nationale	① En juin 2025, la quatrième Exposition économique et commerciale Chine-Afrique s'est tenue avec succès, avec plus de 11 milliards de dollars de projets de coopération conclus à titre préliminaire. ② En 2025, le nouveau modèle de commerce de troc avec l'Afrique s'est étendu à 10 pays, plaçant le Hunan au premier rang national tant par son volume que par son rythme de croissance. ③ En juin 2026, l'Exposition a lancé une édition spéciale « En route vers l'Afrique » consacrée au Maroc ; la version 2.0 du réseau d'information sur la coopération SPS a été mise en ligne simultanément.
Guangdong	« Deux centres et quatre plateformes » : ① Centre d'échanges de Guangzhou pour la coopération Chine-Afrique ; Centre de coordination du commerce Chine-Afrique de Guangzhou ② Plateforme de services juridiques pour le commerce Chine-Afrique ; Centre international de services de santé Yunfei pour l'Afrique ; Base de stages pour les étudiants africains ; Base d'entrepreneuriat pour les jeunes Africains	① En 2025, le commerce extérieur du Guangdong avec l'Afrique a dépassé 300 milliards de yuans, en hausse de 10,7 % sur un an. ② En mai 2026, les « Deux centres et quatre plateformes » de Guangzhou ont été officiellement inaugurés. ③ Lors de la 139e Foire de Canton, en mai 2026, le nombre d'acheteurs africains présents a enregistré une nette progression.
Zhejiang	• Parc industriel du commerce électronique transfrontalier de Yiwu • Centre mondial d'innovation de l'eWTP • Salon mondial du commerce numérique - Journée de l'Afrique du commerce numérique • Parc industriel de coopération Chine-Afrique dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route » • Conférence du lac de l'Ouest sur la coopération économique et commerciale Chine-Afrique	① En novembre 2025, le Zhejiang a organisé pour la première fois le Salon du commerce électronique transfrontalier du Zhejiang, couvrant notamment les marchés émergents africains. ② En mai 2026, l'événement « Déployer les marques à l'international - Destination Afrique » a été organisé, avec la publication de la Carte numérique et intelligente Chine-Afrique pour le déploiement des marques à l'international. ③ Sous l'effet de la politique de suppression des droits de douane, les importations du Zhejiang en provenance d'Afrique ont augmenté de 33,7 % sur un an en mai 2026.

Hubei ▪ Centre national de coopération sino-africaine en matière d'innovation ▪ Centre de coopération géoscientifique Chine-Afrique	① En novembre 2025, le Forum sur la coopération et le développement en matière d'innovation Chine-Afrique s'est tenu, donnant lieu à la signature de 39 accords et à la création de 23 plateformes de services. ② Le Hubei a pris l'initiative de réunir 112 institutions chinoises et africaines au sein d'un réseau de coopération pour le transfert de technologies. ③ Le Forum susmentionné a été retenu dans la Liste des activités phares de l'Année des échanges culturels et humains Chine-Afrique 2026 publiée par le ministère chinois des Affaires étrangères.
Shandong ▪ Centre conjoint de démonstration, d'échanges et de formation sur les technologies agricoles modernes Chine-Afrique, établi auprès de l'Université agricole de Qingdao ▪ Initiative « Des milliers d'entreprises du Shandong se tournent vers les marchés mondiaux » visant à développer le commerce extérieur ▪ Séminaire Chine (Qingdao) sur l'entrepreneuriat des entreprises privées en Afrique	① En janvier 2026, a été inaugurée une nouvelle liaison maritime entre Yantai et le Sénégal, desservant l'Afrique de l'Ouest. ② À fin avril 2026, le port de Qingdao comptait au total 11 lignes maritimes de transport de conteneurs à destination de l'Afrique. ③ Au premier trimestre 2026, le volume de marchandises diverses transportées sur les lignes maritimes Chine-Afrique au départ du port de Yantai a dépassé pour la première fois 2 millions de tonnes sur un trimestre, en hausse de 31,9 % sur un an.

Source : sites web des gouvernements provinciaux et informations publiées dans les médias.

1.2 Caractéristiques globales et évolution structurelle des investissements chinois en Afrique

Depuis la création du Forum sur la Coopération sino-africaine, les investissements chinois en Afrique ont connu une phase de développement marquée à la fois par une expansion rapide et par de profondes transformations. Cela reflète à la fois les besoins intrinsèques de la Chine en matière de transformation et de montée en gamme de son économie, et témoigne également les mutations de la position du continent africain au sein des chaînes de valeur mondiales.

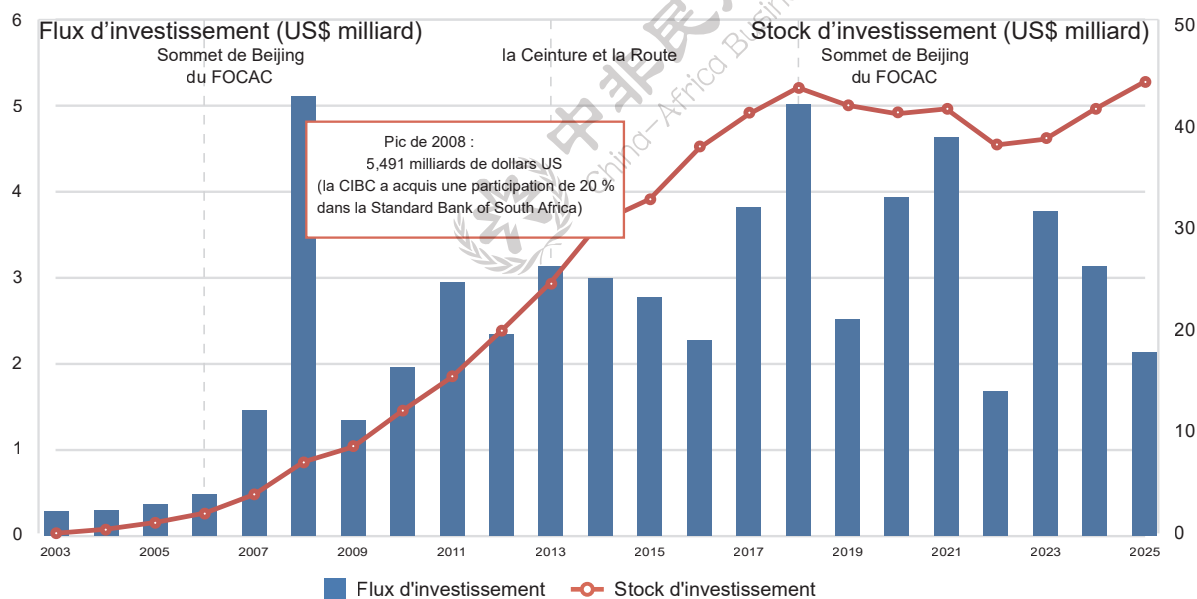
1.2.1 Effets d'échelle : hausse en spirale du volume des investissements et retombées économiques significatives

Le stock des investissements directs chinois en Afrique a connu une expansion spectaculaire (voir Figure 2). À la fin de 2003, le stock des investissements directs chinois en Afrique était encore inférieur à 500 millions de dollars. Sous l'effet conjugué du Forum sur la Coopération sino-africaine et de l'Initiative « la Ceinture et la Route », le volume des investissements a progressé régulièrement, atteignant un pic intermédiaire de 46,104 milliards de dollars en 2018,

à l'occasion du Sommet de Beijing du FOCAC. À partir de 2019, sous l'effet de facteurs tels que la pandémie mondiale, l'intensification des risques géopolitiques, le retrait de certains investissements à l'issue de projets arrivés à leur terme et l'évolution des politiques des pays d'accueil, le stock d'investissements a connu un recul temporaire, avant de remonter à 46,681 milliards de dollars à la fin de 2025. La Chine demeure toujours l'une des quatre principales sources d'investissement étranger sur le continent africain. À la différence de l'accumulation relativement régulière du stock d'investissements, les flux d'investissement présentent des fluctuations beaucoup plus marquées. En 2003, les flux d'investissements chinois en Afrique ne s'élevaient qu'à 75 millions de

dollars. En 2008, ils ont temporairement atteint 5,491 milliards de dollars, sous l'effet notamment d'opérations de grande ampleur telles que l'acquisition par la Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC) d'une participation dans la Banque Standard d'Afrique du Sud. Par la suite, les flux d'investissement ont évolué au gré des cycles économiques mondiaux, s'établissant à 3,368 milliards de dollars en 2024. Sur longue période, les flux d'investissements chinois en Afrique ont enregistré, entre 2003 et 2024, un taux de croissance annuel composé (TCAC) d'environ 20%. Malgré des fluctuations importantes, ils affichent ainsi une tendance générale à la hausse, selon une trajectoire de croissance progressive et durable.

Figure 2 Évolution du stock et des flux d'investissements directs chinois en Afrique (2003-2025)⁵



Source des données : *Bulletins statistiques des investissements directs chinois à l'étranger* publiés chaque année par le ministère chinois du Commerce.

⁵ [Note méthodologique : Le système statistique chinois relatif aux investissements directs à l'étranger a été mis en place en 2002, et le Bulletin statistique 2003 des investissements directs chinois à l'étranger (secteur non financier) a été publié officiellement en 2004. En 2006, la Chine a commencé à établir des statistiques sur les investissements directs à l'étranger dans le secteur financier et, en 2007, a publié pour la première fois un bulletin statistique couvrant l'ensemble des secteurs. Le système statistique chinois relatif aux investissements directs à l'étranger est ainsi devenu plus complet et plus fiable. C'est pourquoi le présent rapport retient 2003 comme point de départ pour les données relatives au stock et aux flux d'investissements directs chinois en Afrique.

Au-delà de leur volume, les effets économiques des investissements méritent également une attention particulière. Des études montrent que les investissements directs chinois à l'étranger (OFDI) ont un effet positif statistiquement significatif sur la croissance du PIB des pays africains. Ils contribuent également, par un effet de convergence, à réduire les écarts de développement entre les pays africains et à atténuer les inégalités régionales. Sur le plan de l'emploi, les entreprises chinoises implantées en Afrique ont créé au total plus de 1,1 million d'emplois de 2021 à 2024.⁶ Ces éléments montrent que la valeur des investissements chinois en Afrique ne réside pas uniquement dans l'accroissement du stock de capitaux, mais aussi dans leur contribution concrète à la croissance économique locale et à l'amélioration des conditions de vie. La plupart de ces effets se cumulent et se manifestent sur plusieurs années, ce qui témoigne également d'une évolution de l'approche chinoise de l'investissement en Afrique : celle-ci tend à passer d'une implantation initiale caractérisée par des cycles courts et une logique opportuniste à une stratégie d'ancrage à long terme et d'approfondissement de l'implantation locale.

1.2.2 Configuration des investisseurs : de la prédominance des entreprises publiques à l'essor des acteurs privés

Avec l'expansion du volume des investissements, la configuration des investisseurs chinois en Afrique connaît une transformation profonde : d'une prédominance des entreprises publiques, elle évolue vers une coexistence des entreprises publiques et privées, tandis que les investissements privés gagnent rapidement en importance. À la fin de 2025, les entreprises chinoises implantées à l'étranger étaient présentes dans 51 pays

et territoires africains, soit une couverture de 85 %, pour un total d'environ 3 500 entreprises implantées sur le continent.⁷ En 2025, les investissements directs chinois dans l'ensemble des secteurs en Afrique se sont élevés à 3,6 milliards de dollars, en hausse de plus de 40 % sur un an. Les entreprises privées représentaient plus de 70 % du nombre total d'entreprises investissant en Afrique et se montraient particulièrement actives dans des secteurs tels que l'industrie manufacturière, le commerce de gros et de détail, l'économie numérique et le commerce électronique. Elles sont ainsi progressivement devenues une force majeure dans le développement des marchés africains. Fortes de leurs capacités financières et de leurs avantages dans les domaines tels que l'énergie, les ressources minières et les infrastructures, les entreprises publiques prennent en charge des projets fondamentaux et stratégiques. Les entreprises privées, quant à elles, mettent à profit leur flexibilité et leur proximité avec le marché pour répondre aux besoins encore insuffisamment couverts dans des secteurs tels que les biens de consommation, l'industrie légère et les services numériques. La répartition des rôles entre ces deux catégories d'acteurs est de plus en plus claire et leurs avantages sont complémentaires, contribuant ensemble à façonner une nouvelle configuration des investissements chinois en Afrique.

Dans un contexte marqué par l'accélération de l'internationalisation de ces différents acteurs, le rôle des organisations professionnelles dans la fourniture de services et la mise en réseau gagne en importance. Le China-Africa Business Council (CABC), organisation nationale, non gouvernementale et à but non lucratif créée avec le soutien des Nations unies et dédiée à la promotion de la coopération économique et commerciale

6 Voir Guo, Tongze, Guanpeng Dong, Dongyang Yang et Dexin Liu (2025), L'investissement chinois stimule la croissance économique tout en réduisant les inégalités dans les pays africains, *Journal of Geographical Sciences*, vol. 35, n° 6, p. 1263-1285 <https://doi.org/10.1007/s11442-025-2366-8> ; China-Africa Business Council (2025), Rapport 2025 sur les investissements des entreprises chinoises en Afrique 2025 : une symbiose bidirectionnelle au service de l'intégration régionale africaine <https://www.cabc.org.cn/report-cn-2025.pdf>.

7 Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (2026), Bulletin statistique 2025 des investissements directs chinois à l'étranger. Ministry of Commerce of the People's Republic of China (2026). Statistical Bulletin of China's Outward Foreign Direct Investment 2025. https://hzs.mofcom.gov.cn/cms_files/filemanager/146795751/attach/20269/f87a21e068264879900ee2a07e0ab74f.pdf.

entre la Chine et l'Afrique, apporte depuis de nombreuses années un soutien aux entreprises privées chinoises dans leur développement en Afrique. À ce jour, les services de CABC couvrent plus de 4 000 entreprises, tandis que ses activités commerciales et d'investissement s'étendent à 54 pays africains. Elle a contribué à mobiliser au total plus de 22 milliards de dollars d'investissements et de réinvestissements en Afrique. Le CABC dispose de représentations dans plusieurs pays africains, constituant ainsi un réseau de base reliant ses services en Chine et en Afrique. S'appuyant notamment sur la Plateforme de promotion des investissements privés Chine-Afrique (CAPIPP), le Forum de coopération entre les économies privées chinoise et africaine ainsi que le *Rapport sur les investissements des entreprises chinoises en Afrique*, le CABC continue de renforcer les capacités des entreprises en leur apportant des services en matière d'expertise, de mise en relation commerciale et de financement. Elle joue également un rôle d'intermédiaire en matière d'information et de plateforme de mise en relation des ressources entre les pouvoirs publics et les entreprises, ainsi qu'entre la Chine et l'Afrique.

1.2.3 Répartition géographique : parcs industriels spécialisés et concentration des industries clés

Sur le plan de la répartition par pays, les investissements chinois en Afrique s'articulent autour d'un ensemble de projets emblématiques qui servent de points d'ancrage.

Ils favorisent la concentration des activités industrielles et des facteurs de production dans certains pays clés, avant de rayonner progressivement vers les pays voisins, dessinant ainsi une configuration d'investissement à l'échelle régionale.

En Afrique de l'Est, la connectivité favorise la concentration des activités manufacturières : China Road and Bridge Corporation (CRBC), filiale de China Communications Construction Company (CCCC), a réalisé le chemin de fer Mombasa-Nairobi au Kenya ainsi que l'Inland Container Depot (ICD) de Nairobi qui lui est associé. Ce projet a profondément reconfiguré le corridor logistique d'Afrique de l'Est et favorisé le développement de parcs industriels le long de celui-ci. La Zone Industrielle Orientale en Éthiopie, investie et développée par Jiangsu Yongyuan Investment Co., Ltd., est reliée au chemin de fer Addis-Abeba-Djibouti, dont les différents tronçons ont été construits par China Railway Group et China Railway Construction Corporation. Cette infrastructure relie les pays enclavés au port de Djibouti, facilitant l'implantation d'industries à forte intensité de main-d'œuvre telles que le textile et la chaussure. En Ouganda, le parc industriel sino-ougandais de Mbale s'appuie sur le réseau routier régional et le corridor ferroviaire d'Afrique de l'Est pour développer plusieurs pôles industriels, notamment dans les matériaux de construction, l'électroménager et la construction automobile, avec un rayonnement sur les marchés de l'Afrique de l'Est enclavée.

Encadré 1 Parc industriel sino-ougandais de Mbale : un « modèle de référence de la coopération sino-africaine » pour l'industrialisation de l'Afrique de l'Est

Le Parc industriel sino-ougandais de Mbale est une zone économique et commerciale de coopération à l'étranger de niveau national, développée et financée par le groupe privé chinois Tiantang Groupe. Il constitue également un projet emblématique de la coopération sino-ougandaise en matière de capacités de production dans le cadre de la construction conjointe de l'Initiative « la Ceinture et la Route ». Situé dans la ville de Mbale, dans l'est de l'Ouganda, le parc couvre une superficie de 2,5 km². Il se trouve à environ 200 km de Kampala, la capitale ougandaise, et à 65 km de la

frontière kényane. Implanté à proximité du projet de chemin de fer à écartement standard⁸ et de trois routes nationales, il constitue un important nœud de transport reliant l'Ouganda au port de Mombasa, au Kenya, et permet un accès aisé à un marché de quelque 200 millions d'habitants en Afrique de l'Est. Le parc accueille notamment plusieurs entreprises chinoises de premier plan, telles que Unisteel Investment Uganda Limited, Xinlong Textile and Garment Technology Co.Ltd, Nice Textiles Uganda Limited and Timber Paper Industry Uganda Company Limited, qui y développent des activités de transformation locale et contribuent à accroître la valeur ajoutée des chaînes industrielles locales. À la fin d'août 2026, le parc avait attiré au total plus de 85 entreprises chinoises et créé plus de 15 000 emplois locaux, s'imposant ainsi comme l'un des parcs industriels nationaux les plus connus d'Afrique de l'Est. Lors d'une récente visite du parc, le président ougandais Yoweri Museveni a souligné : « Le modèle des parcs industriels constitue une voie importante pour permettre à l'Ouganda de réaliser sa modernisation économique. La réussite du Parc industriel sino-ougandais de Mbale fournit une expérience précieuse pour l'industrialisation de l'Ouganda. Les nombreux résultats de la coopération entre l'Ouganda et la Chine témoignent de la solidité durable de l'amitié sino-africaine dans leur marche commune vers la modernisation. »

En Afrique de l'Ouest, les investissements chinois se structurent principalement autour de l'exploitation des ressources et des plateformes de zones de libre-échange. La mine de bauxite de Boké, en Guinée, exploitée par le consortium « Winning Consortium Simandou », composé notamment de China Hongqiao Group, Winning International Group et du port de Yantai, ainsi que le projet de minerai de fer de Simandou, déjà entré en production et auquel participent notamment China Hongqiao Group, China Baowu et le Groupe Aluminium Corporation of China (Chinalco), constituent des points d'appui importants pour l'approvisionnement de la Chine en minerais stratégiques. La zone franche de Lekki et son port en eau profonde au Nigeria, auxquels ont notamment participé China Railway Construction Corporation et le Fonds de développement Chine-Afrique, se sont quant à eux développés en un important pôle régional de l'industrie pétrochimique et énergétique et du commerce de réexportation.

En Afrique centrale, les investissements se caractérisent par la mise en place de chaînes de valeur intégrées autour des minerais stratégiques. En République démocratique du Congo (RDC), des entreprises chinoises telles que la

Sicomines SA favorisent l'exploitation et la transformation locales des ressources en cuivre et en cobalt. En Zambie, China Nonferrous Metal Mining (Group) Co., Ltd. s'appuie sur la mine de cuivre de Chambishi et sur la Zone de coopération économique et commerciale Zambie-Chine pour constituer un pôle industriel du cuivre intégrant l'ensemble de la chaîne, de l'« extraction - concentration - métallurgie - transformation ».

En Afrique australe, l'accent est davantage mis sur la fabrication haut de gamme et les marchés de consommation. Le parc industriel de Hisense en Afrique du Sud produit chaque année 1 million de téléviseurs et 500 000 réfrigérateurs, formant un écosystème régional centré sur la fabrication d'appareils électroménagers. Des marques chinoises telles que BYD accélèrent par ailleurs leur implantation dans les domaines de la commercialisation des véhicules à énergies nouvelles et du développement des réseaux de recharge.

En Afrique du Nord, les parcs industriels servent de levier pour faire émerger de nouvelles villes industrielles. La Zone de coopération économique et commerciale TEDA Suez Chine-Égypte est partie de zéro dans

8 Il s'agit du réseau ferroviaire à écartement standard d'Afrique de l'Est, composé du chemin de fer Mombasa-Nairobi, du chemin de fer Nairobi-Malaba et du réseau ferroviaire dont la construction est planifiée en Ouganda.

une zone désertique pour mettre en place un système industriel « 1+8 », dans lequel la logistique sous douane constitue le « 1 », tandis que les huit secteurs couvrent les activités commerciales et industrielles ainsi que plusieurs branches manufacturières, notamment les nouveaux matériaux de construction, les équipements pétroliers et les équipements électriques à haute et basse tension. Des services intégrés et des infrastructures de base complètent progressivement les fonctions urbaines du parc. Celui-ci accueille aujourd'hui plus de 200 entreprises et génère plus de 10 000 emplois locaux.

Ces projets emblématiques ne constituent pas seulement des points d'ancrage pour les capitaux : ils sont également des vecteurs de diffusion des chaînes industrielles, de l'emploi et des compétences. Comme le souligne la Banque africaine de développement (BAD) dans ses *Perspectives économiques en Afrique* ainsi que dans ses travaux sur l'intégration régionale, ce n'est qu'en associant étroitement les corridors de transport aux parcs industriels et à la transformation locale à valeur ajoutée, puis en faisant évoluer cet ensemble vers de véritables « corridors économiques », qu'il est possible d'en faire des leviers essentiels de l'industrialisation et de l'intégration régionale de l'Afrique.⁹

1.2.4 Mix industriel : des investissements axés sur les ressources à une expansion coordonnée dans des secteurs diversifiés

Au cours des dix dernières années et plus, la structure sectorielle des investissements chinois en Afrique n'a cessé de s'améliorer. Elle évolue progressivement d'un modèle initial principalement tiré par les ressources et les grands projets, dominé par l'exploitation minière et la construction, vers une expansion coordonnée dans des secteurs diversifiés tels que l'industrie manufacturière, les services, le numérique et les énergies vertes. Selon les

données du ministère du Commerce, en 2013, les cinq premiers secteurs représentaient à eux seuls environ 22,27 milliards de dollars du stock des investissements directs chinois en Afrique, soit près de 85 % du total. L'exploitation minière, la construction et les services financiers représentaient à eux trois plus de 65 %. En 2025, la construction s'est hissée au premier rang, tandis que l'exploitation minière est passée d'un secteur moteur de l'investissement à un socle stable. Le stock d'investissements dans l'industrie manufacturière a doublé, faisant de ce secteur le troisième domaine d'investissement, tandis que les services financiers ont poursuivi leur progression et que les activités de location et les services aux entreprises ont fait leur entrée dans le top 5.

Du côté des entreprises, cette évolution structurelle s'accélère encore.

Premièrement, l'industrie manufacturière s'étend en profondeur, avec une accélération du modèle « commercialisation-production locale-implantation locale ». BYD renforce ses investissements dans ses réseaux de distribution et ses infrastructures de recharge rapide en Afrique du Sud. Transsion Holdings localise en Afrique l'ensemble de sa chaîne de valeur, de la production et de la distribution aux services et à l'innovation. Le groupe Huajian, en Éthiopie, accompagne le transfert depuis la Chine d'activités à forte intensité de main-d'œuvre dans le textile, l'habillement et la chaussure, contribuant ainsi au renforcement des capacités manufacturières locales en Afrique.

Deuxièmement, les énergies vertes deviennent un nouveau pôle de croissance. Selon les données du groupe de réflexion mondial sur l'énergie Ember, les exportations chinoises de modules photovoltaïques vers l'Afrique ont atteint environ 18,8 GW en 2025, soit une

⁹ Voir : Groupe de la Banque africaine de développement (2024), *Perspectives économiques en Afrique* 2024 <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2024> ; Groupe de la Banque africaine de développement (2025), Assemblées annuelles 2025 : les corridors régionaux, moteurs de l'intégration continentale <https://am.afdb.org/en/news/2025-annual-meetings-regional-corridors-drivers-continental-integration>.

hausse d'environ 48 % sur un an.¹⁰ Des fabricants de modules tels que LONGi Green Energy Technology, Trina Solar et JA Solar, ainsi que des entreprises spécialisées dans les onduleurs et les systèmes de stockage d'énergie telles que Sungrow et Huawei Digital Power, accélèrent leur implantation en Afrique. Les centrales d'énergie propre et les projets associés de production d'électricité verte devraient ainsi se multiplier.

Troisièmement, l'économie numérique connaît également un essor rapide. Les centres de données et le commerce électronique transfrontalier deviennent de nouveaux pôles d'attraction pour les investissements. Xiaomi exerce déjà des activités dans 16 pays africains, dont l'Égypte, l'Afrique du Sud et le Nigeria, et prévoit d'étendre davantage sa présence sur le continent. La Chine et les pays africains avancent également dans la mise en œuvre conjointe de 20 projets pilotes dans les infrastructures numériques et la transformation numérique. Parallèlement, les services financiers, la logistique moderne et les services numériques se développent rapidement pour compléter l'industrie manufacturière et créer des synergies. L'agriculture moderne évolue quant à elle d'un secteur émergent vers une industrie appelée à jouer un rôle structurant.

La Directrice du Bureau régional du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique, Ahunna Eziakonwa, a souligné que « les investissements chinois en Afrique s'étendent actuellement à un rythme accéléré à des secteurs diversifiés tels que l'industrie manufacturière, le tourisme et l'économie numérique ».¹¹ Cette évolution illustre de manière tangible la transformation de la coopération sino-africaine, qui passe d'une logique de « l'aide par transfusion » à l'« aide au développement autonome et durable » et d'une démarche de l'assistance unidirectionnel à la construction conjointe.

1.2.5 Institutions de services : soutien des think tanks et système de services intégrés

La maturité croissante de l'écosystème de l'investissement en Afrique se manifeste également par le passage d'une approche où les entreprises agissent de manière isolée à un modèle dans lequel elles bénéficient du soutien coordonné d'institutions spécialisées. Pour répondre aux besoins en matière d'information, de recherche, de services juridiques et de financement tout au long du cycle d'investissement, les think tanks et établissements d'enseignement supérieur, les institutions d'arbitrage et les acteurs de la finance et de l'assurance conjuguent leurs efforts afin de remédier aux difficultés traditionnelles liées à l'asymétrie de l'information et à la couverture insuffisante des risques.

La recherche sur l'Afrique s'appuie sur un ensemble de think tanks et d'universités spécialisés dans les études régionales et par pays, tels que l'Institut des études sur l'Asie occidentale et l'Afrique de l'Académie chinoise des sciences sociales, le Centre d'études africaines de l'Université de Beijing et l'Institut d'études africaines de l'Université normale du Zhejiang. Ces institutions produisent depuis longtemps des analyses politiques faisant autorité, constituant ainsi une base académique solide. Ces dernières années, la recherche des think tanks n'a cessé de se renouveler et de s'améliorer ; par exemple, l'Institut d'études africaines de l'Université du Hunan, à travers l'innovation numérique et intelligente, dynamise la recherche sur l'Afrique et promeut le développement de haute qualité de la coopération sino-africaine. De leur côté, des acteurs privés tels que Development Reimagined, en s'adaptant aux besoins pratiques, fournissent pour leur part des analyses fondées sur leur connaissance du terrain, contribuant ainsi à réduire l'asymétrie de l'information à laquelle sont

10 Ember (2026), Rapport mondial sur l'électricité 2026. <https://ember-energy.org/latest-insights/global-electricity-review-2026/global-electricity-insights/>.

11 China Economic Net (2025), La coopération Chine-Afrique en matière de chaînes industrielles s'approfondit et produit des résultats concrets. http://www.ce.cn/xwx/gnsz/gdxw/202506/t20250620_2333359.shtml.

confrontées les entreprises.

Le système de services intégrés fournit un soutien ciblé sur deux axes principaux : le juridique et le financier. En matière de conseil juridique, la Cour d'arbitrage économique et commercial Chine-Afrique a fait sa première apparition lors de la quatrième Exposition économique et commerciale Chine-Afrique en 2025 et a fourni des consultations juridiques à plus d'une centaine d'entreprises. En juillet de la même année, le Forum sur l'État de droit du Forum sur la coopération sino-africaine s'est tenu à Changsha, réunissant des juristes et des professionnels du droit de Chine et de 26 pays africains. Le Centre d'arbitrage conjoint Chine-Afrique (CAJAC) de la Commission chinoise d'arbitrage économique et commercial international (CIETAC) constitue ainsi un canal spécialisé pour le règlement des différends transfrontaliers. L'État de droit devient

progressivement une garantie essentielle de la stabilité et de la pérennité de la coopération économique et commerciale sino-africaine. Sur le plan des services financiers, le Fonds de développement Chine-Afrique et le Fonds de coopération Chine-Afrique sur les capacités de production mobilisent, par des investissements en fonds propres, des financements et investissements d'entreprises chinoises en Afrique. Ils ont notamment contribué à la réalisation de projets emblématiques tels que le parc industriel de Hisense en Afrique du Sud et la Zone de coopération économique et commerciale TEDA Suez Chine-Égypte. De son côté, China Export & Credit Insurance Corporation (Sinosure) fournit une couverture d'assurance-crédit pour les investissements à l'étranger. Ces différents instruments constituent ensemble un filet de sécurité combinant apport de capitaux et couverture des risques.

1.3 La convergence de trois dynamiques au cœur des nouvelles opportunités de la coopération sino-africaine

Si la coopération en matière d'investissement entre la Chine et l'Afrique continue de s'approfondir dans un environnement international complexe et en constante évolution, c'est fondamentalement parce que trois dynamiques historiques convergent : forte de la complétude de son système industriel et de ses capacités dans les industries vertes, la Chine accélère son déploiement à l'échelle mondiale ; l'accélération de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la modernisation de l'agriculture en Afrique libère une demande considérable en matière d'investissement ; enfin, la recomposition des relations de coopération et de concurrence entre les grandes puissances ainsi que la révolution de l'intelligence artificielle transforment en profondeur les configurations industrielles et géopolitiques mondiales. La convergence de ces trois dynamiques façonne conjointement de nouvelles opportunités et de nouvelles logiques pour la coopération sino-africaine en matière d'investissement.

1.3.1 Atouts industriels de la Chine : capacités de production avantageuses et déploiement à l'échelle mondiale

Au fil de plusieurs décennies, la Chine s'est dotée d'un système industriel moderne complet, couvrant un large éventail de secteurs et bénéficiant de chaînes d'approvisionnement intégrées. Elle a développé des capacités de production à grande échelle et d'importants avantages en matière de coûts dans des domaines tels que la fabrication d'équipements, les infrastructures et les grands travaux, l'électronique grand public, l'industrie légère et le textile, ainsi que les matériaux de construction et l'industrie chimique. De plus, dans les secteurs verts comme le photovoltaïque, le stockage d'énergie et les véhicules à énergie nouvelle, la Chine a été pionnière dans la mise en place d'une chaîne industrielle complète, allant des matières premières en amont jusqu'aux produits finis. Parallèlement, certains marchés européens

et américains restreignent l'accès des produits chinois à leur marché au moyen de droits de douane et de barrières à l'accès, tandis que la hausse des coûts des facteurs de production en Chine et la tendance à la saturation de certains marchés intérieurs poussent certaines industries chinoises à rechercher de nouveaux marchés présentant un fort potentiel de demande et des ressources abondantes. Dans ce contexte, l'Afrique, forte de besoins considérables en matière de développement, d'abondantes réserves de minerais stratégiques et des perspectives offertes par la constitution d'un marché unifié dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), devient une destination majeure du déploiement international des industries chinoises.

La coopération dans les capacités de production vertes constitue un domaine particulièrement représentatif. Dans le secteur des véhicules électriques, les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) montrent que les ventes annuelles de véhicules électriques en Afrique sont passées d'environ 4 000 unités en 2023 à quelque 25 000 unités en 2025, soit une progression de plus de cinq fois en deux ans. Sur la même période, la part de BYD sur le marché africain est passée d'environ 4 % à 35 %.¹² Dans le domaine du commerce des technologies vertes, les exportations chinoises vers l'Afrique de produits issus de technologies bas carbone (LCTs) ont atteint 9,8 milliards de dollars en 2024, soit environ 5,4 % des exportations chinoises totales vers l'Afrique et plus du double de leur niveau de 2013, alors inférieur à 4 milliards de dollars.¹³ L'Afrique est ainsi en passe de devenir l'un des marchés extérieurs à la croissance la plus rapide pour les produits chinois liés aux énergies nouvelles.

Au-delà des capacités de production vertes, les

industries chinoises étendent également leur présence en Afrique dans de nombreux autres secteurs. Dans les infrastructures et les grands travaux, les entreprises chinoises participent activement à la construction des réseaux ferroviaires, portuaires, électriques et de télécommunications du continent. Dans des secteurs tels que l'industrie légère, l'électroménager, les matériaux de construction, l'automobile et les composants automobiles, l'assemblage local et le transfert de capacités de production progressent régulièrement, favorisant également l'implantation de technologies, de normes et de savoir-faire en matière de gestion. La Chine met ainsi ses capacités de production, ses technologies et ses capitaux au service de l'industrialisation de l'Afrique et du renforcement de ses capacités manufacturières locales, tandis que l'Afrique offre aux industries chinoises de nouveaux espaces de croissance grâce à ses marchés, ses ressources et sa position géographique. Cette complémentarité des avantages respectifs permet aux deux parties de parvenir à un développement mutuellement bénéfique et gagnant-gagnant.

1.3.2 Dynamique du développement africain : les « trois modernisations » et la demande de montée en gamme industrielle

L'Afrique accélère simultanément son urbanisation, son industrialisation et la modernisation de son agriculture. La convergence de ces trois transformations génère une demande d'investissement à la fois vaste et durable. En matière d'urbanisation, selon les prévisions de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le taux d'urbanisation de l'Afrique devrait passer d'environ 54 % en 2020 à près de 65 % en 2050.¹⁴ D'où d'importants besoins en matière

12 Agence internationale de l'énergie (AIE) (2026), Perspectives mondiales sur les véhicules électriques 2026 - Tendances des voitures électriques. <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2026/trends-in-electric-cars>.

13 Global Development Policy Center (2026), Bulletin économique Chine-Afrique. <https://www.bu.edu/gdp-cn/files/2026/05/GCI-China-Africa-Bulletin-2026-CH.pdf>.

14 OCDE et BAD (2025), Dynamiques de l'urbanisation en Afrique 2025. https://www.oecd.org/en/publications/2025/03/africa-s-urbanisation-dynamics-2025_005a8aa0.html.

de logements, de transports, d'approvisionnement en eau, de télécommunications et de consommation. En matière d'industrialisation, les bases manufacturières africaines demeurent relativement faibles : la part de l'industrie manufacturière en Afrique subsaharienne se maintient depuis longtemps autour de 10 %.¹⁵ Les pays africains font généralement de la montée en gamme industrielle, de la coopération en matière de capacités de production et du développement de parcs industriels des priorités de leurs politiques publiques. Cette situation ouvre un vaste espace à la coopération sino-africaine le long des chaînes industrielles ainsi qu'au transfert de capacités de production. En matière de modernisation agricole, l'Afrique dispose de 60 à 65 % des terres arables non exploitées dans le monde ainsi que de 9 % des ressources mondiales en eau douce renouvelable. Pourtant, en Afrique subsaharienne, les terres irriguées ne représentent que 3 à 4 % de la superficie totale des terres cultivées¹⁶. Le faible rendement par hectare et la forte dépendance aux conditions climatiques restent donc des défis majeurs. De vastes possibilités de coopération existent ainsi dans des domaines tels que les infrastructures d'irrigation, la sélection et l'amélioration

des semences, les équipements agricoles, le stockage et la logistique, ainsi que la transformation des produits agricoles. Dans l'ensemble, les besoins de l'Afrique en matière de « trois modernisations » correspondent étroitement aux avantages comparatifs de la Chine dans les infrastructures, l'industrie manufacturière et les technologies agricoles, tout en faisant écho aux initiatives de coopération multilatérale. Lors de la rencontre des dirigeants des BRICS à Johannesburg, la Chine avait notamment lancé trois initiatives : *l'Initiative de soutien à l'industrialisation de l'Afrique*, le *Plan de soutien de la Chine à la modernisation agricole de l'Afrique* et le *Plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents*, apportant un soutien à l'intégration et à la modernisation de l'Afrique dans les domaines de l'industrie, de l'agriculture et des ressources humaines (voir Encadré 2). Ces initiatives s'inscrivent dans le prolongement des objectifs de développement de *l'Agenda 2063* de l'Union africaine et offrent un cadre institutionnel permettant de mieux faire correspondre les investissements et les capacités de production avec les besoins du développement endogène de l'Afrique.

Encadré 2 Au Sommet des BRICS à Johannesburg, la Chine propose trois initiatives pour soutenir l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture en Afrique

Initiative pour le soutien à l'industrialisation de l'Afrique. : la Chine soutiendra le développement par l'Afrique de l'industrie manufacturière, de l'économie numérique et des énergies renouvelables, renforcera le partage des connaissances et le transfert de technologies, optimisera les mesures de facilitation des échanges avec l'Afrique, élargira les importations de produits manufacturés africains de qualité et favorisera la création de parcs industriels pilotes faisant office de pôles régionaux.

¹⁵ Banque mondiale (2026), Industrie manufacturière, valeur ajoutée (% du PIB) – Afrique subsaharienne (NV.IND.MANF.ZS). <https://data.worldbank.org/indicator/NV.IND.MANF.ZS?locations=ZG>.

¹⁶ Voir : Nations Unies (2026), L'eau de l'Afrique est son avenir. Qui la gouvernera ? https://www.un.org/osaa/en/news/africas-water-its-future-who-will-govern-it?utm_source=flipboard&utm_content=other ; AGRA (2025), Rapport sur les systèmes alimentaires en Afrique : moteurs du changement et innovations. <https://agra.org/wp-content/uploads/2025/09/AFSR2025-FR.pdf>.

Programme d'assistance à la modernisation de l'agriculture de l'Afrique : la Chine est prête à approfondir avec les pays africains la mise en cohérence de leurs stratégies de développement agricole, à renforcer la coopération dans des domaines tels que l'agriculture durable, l'agriculture numérique et l'économie bleue, à aider l'Afrique à développer et à étendre ses chaînes de valeur agricoles, à accroître la valeur ajoutée de ses produits agricoles et à augmenter les importations de produits agricoles africains vers la Chine.

Plan de coopération sino-africaine pour le développement des talents : la Chine et l'Afrique formeront conjointement des talents dans différents domaines afin de répondre aux besoins de la modernisation des capacités de gouvernance, du développement économique et social, de l'amélioration de l'innovation scientifique et technologique ainsi que de l'amélioration du bien-être de la population, contribuant ainsi à la réalisation par l'Union africaine des objectifs, notamment en matière de développement du capital humain, fixés dans le Premier Plan décennal de mise en œuvre de l'Agenda 2063.

1.3.3 Évolution de l'échiquier international : compétition et coopération entre grandes puissances et révolution de l'intelligence artificielle

Au-delà des besoins réciproques de la Chine et de l'Afrique, deux grandes variables de l'évolution de la configuration mondiale influencent profondément les trajectoires de développement de l'Afrique ainsi que son environnement d'investissement. La première est l'intensification des rivalités entre grandes puissances, qui se traduit par une concurrence accrue autour des marchés, des ressources et des corridors stratégiques africains. Du côté des États-Unis, l'avenir de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA) est devenu plus incertain. La loi est arrivée à expiration le 30 septembre 2025 avant d'être prorogée rétroactivement par une nouvelle législation adoptée par le Congrès américain en février 2026, jusqu'au 31 décembre 2026.¹⁷ Son avenir à

plus long terme reste toutefois tributaire des évolutions de la politique intérieure américaine. Parallèlement, les États-Unis ont imposé des « droits de douane réciproques » supplémentaires à des pays tels que l'Afrique du Sud et le Nigeria, exerçant ainsi une pression accrue sur les exportations africaines. Du côté de l'Union européenne, celle-ci intensifie ses investissements en Afrique dans le cadre de Global Gateway, avec une enveloppe d'environ 150 milliards d'euros destinée à l'Afrique¹⁸, et a établi des partenariats dans le domaine des minerais critiques avec l'Afrique du Sud, le Rwanda, la République démocratique du Congo (RDC), la Zambie et la Namibie. Par ailleurs, le corridor de Lobito, qui relie l'Angola, la RDC et la Zambie, est devenu un point de convergence des intérêts de plusieurs grandes puissances. Dans le cadre de l'initiative « Team Europe », l'Union européenne a mobilisé plus de 2 milliards d'euros, tandis que la U.S. International Development Finance Corporation (DFC) a accordé un prêt direct d'environ 553 millions de dollars pour le chemin de

17 Bureau du représentant américain au Commerce (2026), Déclaration de l'Ambassadeur Jamieson Greer sur la reconduction de l'African Growth and Opportunity Act (AGOA). <https://www.ustr.gov/about/policy-offices/press-office/press-releases/2026/february/statement-ambassador-jamieson-greer-reauthorization-african-growth-and-opportunity-act>

18 Commission européenne (2025), Programme d'investissement Global Gateway UE-Afrique. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/global-gateway/initiatives-sub-saharan-africa/eu-africa-global-gateway-investment-package_en.

fer de Lobito.¹⁹ La concurrence entre grandes puissances renforce objectivement le pouvoir de négociation des pays africains, dont la capacité à définir leurs propres priorités et à défendre leurs intérêts s'affirme de plus en plus. Lors du 38e Sommet de l'Union africaine, en février 2025, l'UA a adopté la *Stratégie des minéraux verts africaine* (African Green Minerals Strategy, AGMS). De son côté, l'Afrique du Sud, en sa qualité de pays assurant la présidence du G20, a promu l'agenda de la valorisation locale des minerais critiques, afin de transformer les avantages liés aux ressources naturelles en capacités industrielles et en emplois. À la différence d'une logique de concurrence à somme nulle, la coopération sino-africaine s'appuie sur la capacité d'initiative de l'Afrique et sur la complémentarité des avantages des deux parties. Elle ne vise pas à constituer des blocs exclusifs, mais entend respecter le droit de l'Afrique à faire ses propres choix et répondre à ses besoins en matière de création de valeur locale.

Deuxièmement, la révolution de l'intelligence artificielle s'accélère, faisant de l'Afrique une nouvelle frontière pour les investissements mondiaux dans les capacités de calcul et les infrastructures numériques. Selon les prévisions du cabinet d'études de marché Arizton, le marché africain de l'investissement dans les centres de données, porté par les charges de travail liées à l'IA, devrait passer d'environ 3,64 milliards de dollars en 2025 à 8,76 milliards de dollars en 2031, soit un taux de croissance annuel composé (TCAC) d'environ 15,76 %.²⁰ Selon les estimations de SAP, si l'Afrique parvient à capter environ 10 % du marché mondial de l'IA, l'intelligence

artificielle pourrait générer 1 500 milliards de dollars de valeur économique supplémentaire pour le continent d'ici 2030.²¹ L'Afrique considère ainsi l'intelligence artificielle comme une ressource stratégique pour la mise en œuvre de l'*Agenda 2063* de l'Union africaine et des Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies. L'Union africaine a notamment adopté la *Stratégie continentale d'intelligence artificielle (IA)*, tandis que des pays tels que Maurice, le Kenya et l'Égypte ont successivement élaboré leurs propres stratégies nationales. À ce stade, toutefois, la transformation numérique et intelligente de l'Afrique reste freinée par les déficits d'infrastructures et l'insuffisance des capacités locales. Les capacités des centres de données africains représentent moins de 1 % des capacités mondiales, tandis que seulement 2 % des données sont stockées localement. Par ailleurs, les contenus produits dans les langues africaines représentent moins de 1 % des contenus disponibles sur Internet. Les pénuries d'électricité constituent un obstacle supplémentaire, faisant encore augmenter le coût de la diffusion des technologies numériques. Ces déficits structurels correspondent étroitement aux avantages de la Chine dans les infrastructures numériques, les capacités technologiques et l'approvisionnement énergétique. La Chine participe de manière continue aux investissements dans les infrastructures numériques africaines, notamment les réseaux de fibre optique, la 5G et les centres de données. Elle s'appuie également sur les technologies d'intelligence artificielle pour développer des applications innovantes adaptées aux réalités locales africaines. Parallèlement, en mettant à profit ses avantages

19 Voir : Commission européenne (2025), Corridor de Lobito : construire ensemble l'avenir ; U.S. https://international-partnerships.ec.europa.eu/lobito-corridor-building-future-together_en ; International Development Finance Corporation (DFC) (2025), Le PDG de la DFC, Ben Black, signe un accord de prêt avec le chemin de fer atlantique de Lobito afin de sécuriser les minerais critiques dans l'intérêt mutuel des États-Unis et de l'Afrique, <https://www.dfc.gov/media/press-releases/dfc-ceo-ben-black-signs-loan-agreement-lobito-atlantic-railway-securing> ; Financial Afrik (2025), La DFC engage 553 millions de dollars en faveur du corridor de Lobito aux côtés de l'Angola. <https://www.financialafrik.com/en/2025/12/27/dfc-commits-553-million-to-lobito-corridor-alongside-angola/>.

20 Arizton (2026), Les investissements dans le marché africain des centres de données atteindront 8,76 milliards de dollars d'ici 2031, alors que l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria et l'Égypte émergent comme pôles stratégiques. <https://www.prnewswire.com/news-releases/africa-data-center-market-investment-to-reach-usd-8-76-billion-by-2031-as-south-africa-kenya-nigeria-and-egypt-emerge-as-strategic-hubs-arizton-302809272.html>.

21 SAP (2025), L'intelligence artificielle devrait générer 1 500 milliards de dollars supplémentaires pour l'Afrique d'ici 2030. <https://news.sap.com/africa/2025/06/ai-projected-to-add-15-trillion-in-africa-by-2030/>.

dans les énergies propres et la construction des réseaux électriques, elle peut proposer aux infrastructures de calcul africaines des solutions intégrées combinant « électricité verte + puissance de calcul », favorisant ainsi

une meilleure articulation entre technologies, capitaux et savoir-faire chinois en matière de gouvernance, d'une part, et besoins de développement de l'Afrique, d'autre part.





02

Essor des échanges et ouverture institutionnelle : les dividendes du zéro tarif et la synergie des chaînes de valeur sino-africaines

Parmi les nombreux facteurs qui stimulent la coopération sino-africaine en matière d'investissement, l'évolution du régime commercial joue un rôle moteur. Le 1er décembre 2024, la Chine a instauré des droits de douane nuls sur 100 % des lignes tarifaires pour l'ensemble des pays les moins avancés (PMA) ayant avec elle des relations diplomatiques, dont 33 pays africains. Le 1er mai 2026, ce traitement préférentiel a été étendu à l'ensemble des 53 pays africains ayant

établi des relations diplomatiques avec la Chine, faisant ainsi de la Chine la première grande économie au monde à appliquer une couverture intégrale du régime de zéro tarif à tous les pays africains ayant avec elle des relations diplomatiques. Cette mesure concrétise à la fois l'Action de partenariat pour la prospérité du commerce annoncée lors du Sommet de Beijing du FOCAC en 2024 et constitue une pratique emblématique de l'ouverture institutionnelle de la Chine.

2.1 Élargissement progressif : des concessions tarifaires partielles au zéro tarif généralisé

La politique chinoise de zéro tarif à l'égard de l'Afrique s'est développée selon une trajectoire progressive et constamment élargie (voir Figure 3). En 2005, la Chine a pour la première fois appliqué des droits de douane nuls à 190 lignes tarifaires pour 25 pays africains parmi les moins avancés. Par la suite, dans le cadre des engagements pris au titre du FOCAC, le champ d'application de la politique ainsi que le nombre de produits concernés n'ont cessé de s'étendre. En 2007, la couverture est passée à 454 lignes tarifaires, puis à 4 762 lignes tarifaires en 2010. Dans les années suivantes, la proportion des lignes tarifaires

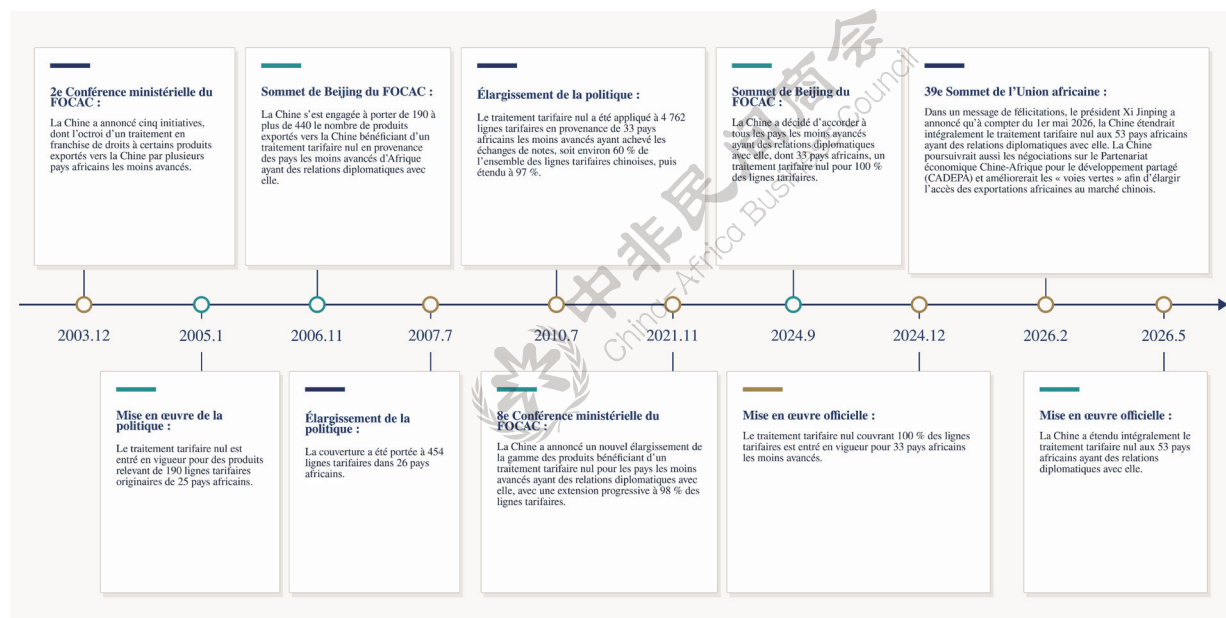
couvertes a progressivement atteint 97 % puis 98 %. En 2024, le Sommet de Beijing a marqué un changement qualitatif majeur, faisant passer le régime préférentiel d'une couverture partielle à une couverture intégrale des lignes tarifaires. En 2026, le bénéfice du régime de zéro tarif a été étendu des seuls pays les moins avancés à l'ensemble des pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine, réalisant une ouverture commerciale chinoise envers l'Afrique, qui progresse étape par étape, passant d'une approche ponctuelle à une couverture généralisée et d'une ouverture limitée à

une ouverture plus approfondie.

Parallèlement à l'élargissement continu des préférences tarifaires accordées unilatéralement, le zéro tarif évolue progressivement d'un mécanisme de préférence unilatérale vers un cadre institutionnalisé de coopération bilatérale. La Chine a lancé le Cadre pour un partenariat économique en faveur du développement commun (CADEPA), fondé sur une démarche en trois étapes : « accord-cadre - récoltes précoces - accords modulaires

». Dans un premier temps, l'accord-cadre définit les orientations de la coopération ; dans un deuxième temps, les dispositifs de récoltes précoces permettent d'instaurer une ouverture réciproque dans certains domaines ; enfin, les accords modulaires élargissent progressivement la coopération à des secteurs plus vastes, notamment le commerce des biens, les services et l'investissement. En juillet 2026, 38 pays africains avaient déjà signé avec la Chine un accord-cadre CADEPA.²²

Figure 3 Principales étapes de l'élargissement de la politique chinoise de zéro tarif à l'égard de l'Afrique



Source : Commission des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine ; site officiel du Forum sur la Coopération sino-africaine ; Réseau d'information sur la coopération Chine-Afrique en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS).

22 China National Radio (2026), La Chine et la Namibie signent un accord-cadre pour un partenariat économique en faveur du développement commun. https://news.cnr.cn/native/gd/20260715/t20260715_527712231.shtml.

2.2 Évolutions positives : augmentation des échanges et optimisation de leur structure sous le régime de tarifs douaniers nuls

2.2.1 Profil des produits : expansion de l'échelle et optimisation de la structure

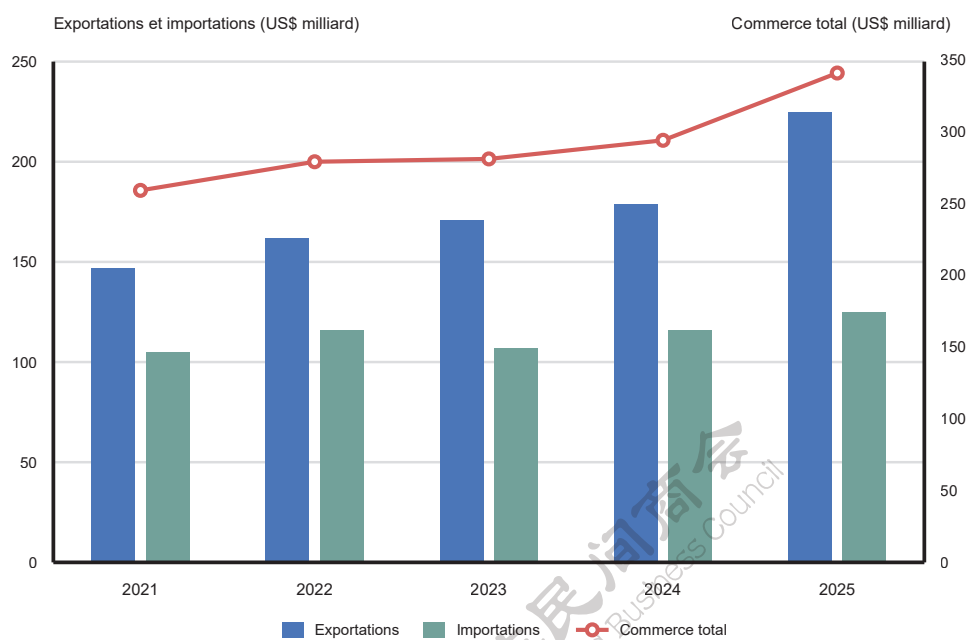
1) Évolution des importations chinoises en provenance d'Afrique

Les échanges commerciaux sino-africains ont poursuivi leur progression au cours de la période du 14^e Plan quinquennal, avec une augmentation régulière des importations (voir Figure 4). Entre 2021 et 2025, le volume total des échanges commerciaux entre la Chine et l'Afrique est passé d'environ 254,2 milliards de dollars à près de 348 milliards de dollars en 2025, atteignant ainsi un niveau record. Sur la même période, les importations chinoises en provenance d'Afrique sont passées d'environ 105,9 milliards de dollars en 2021 à quelque 123 milliards de dollars en 2025, affichant une progression régulière sur cinq ans. En 2025, les importations chinoises en provenance d'Afrique se sont élevées à environ 123 milliards de dollars, en hausse de 5,4 % sur un an. Elles ont ainsi continué de progresser malgré les fluctuations des cours mondiaux des matières premières et les ajustements des volumes transportés pour certains produits de base. Cette évolution témoigne, à ce stade, de l'effet de soutien et de stabilisation exercé par la mise en œuvre progressive de la politique de zéro tarif sur les importations. Il convient toutefois de noter que, sur la même période, les exportations chinoises vers l'Afrique ont atteint environ 225 milliards de dollars, en hausse de 25,8 % sur un an. La croissance des importations est donc nettement inférieure à celle des exportations, portant l'excédent commercial à environ 102 milliards de dollars. Cette situation, caractérisée par une dynamique où les exportations progressent plus

rapidement que les importations, constitue précisément le point de départ permettant de mieux comprendre, dans une perspective visant à promouvoir un développement équilibré des échanges commerciaux sino-africains, la volonté profonde de la politique chinoise de zéro tarif généralisé.

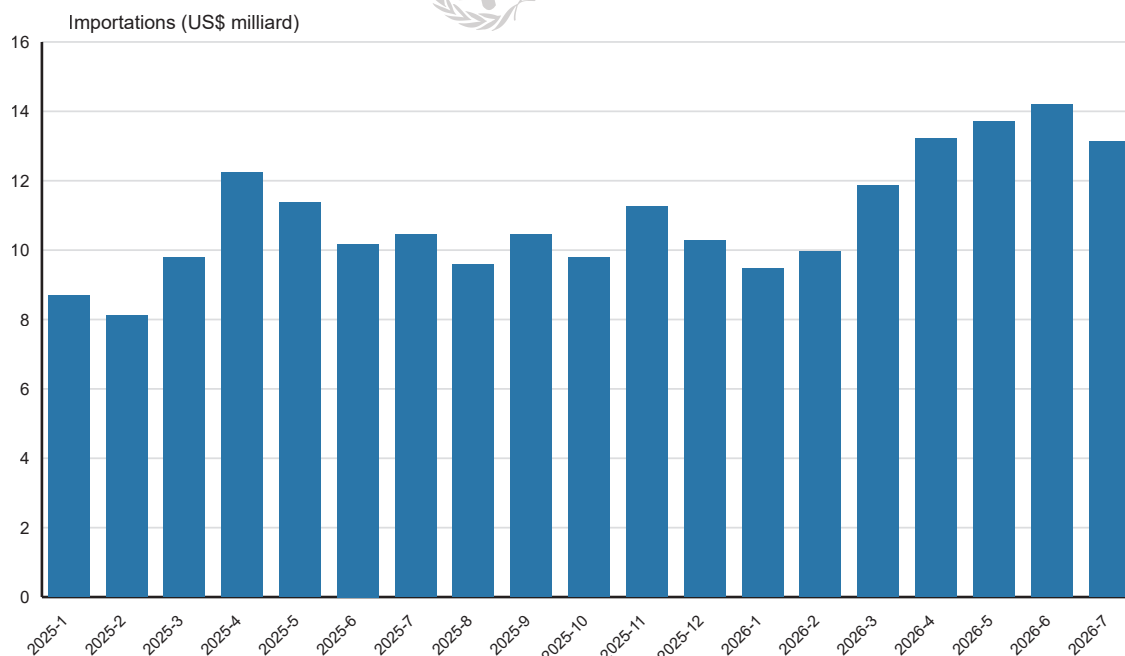
À mesure que la politique de zéro tarif est progressivement mise en œuvre, le potentiel de croissance des importations chinoises en provenance d'Afrique continue de se libérer et s'est nettement accéléré récemment (voir Figure 5). En 2025, les importations mensuelles chinoises en provenance d'Afrique se sont situées entre 9 et 12,5 milliards de dollars. Elles étaient tombées à un peu plus de 8 milliards de dollars au début de l'année sous l'effet saisonnier des congés du Nouvel An chinois, avant de se stabiliser puis de repartir progressivement à la hausse à mesure que se faisait sentir le bénéfice du premier élargissement du régime de zéro tarif, entré en vigueur le 1^{er} décembre 2024 pour 33 pays africains parmi les moins avancés. En 2026, le régime de zéro tarif a été étendu à l'ensemble des 53 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine. De mai à juillet, les trois mois suivant l'entrée en vigueur de cette extension, les importations chinoises cumulées en provenance d'Afrique ont atteint 41,57 milliards de dollars, soit une hausse de 28,0 % sur un an et proche de 50 % du total des importations chinoises en provenance d'Afrique au premier semestre. L'évolution mensuelle des importations correspond étroitement aux différentes étapes de l'élargissement de la politique, ce qui illustre de manière concrète que les bénéfices tirés de l'ouverture institutionnelle continuent de se traduire par une augmentation effective des importations.

Figure 4 Évolution des échanges commerciaux sino-africains (2021–2025)



Source : Administration générale des douanes de la République populaire de Chine.

Figure 5 Évolution des importations chinoises en provenance d'Afrique (janvier 2025 - juillet 2026)



Source : Administration générale des douanes de la République populaire de Chine.

2) Structure des importations par catégorie de produits

Du point de vue de la structure des produits, les importations chinoises en provenance d'Afrique se caractérisent depuis longtemps par une forte concentration dans les ressources minières et énergétiques, tandis que la part des produits manufacturés reste relativement modeste. Depuis la mise en œuvre de l'exonération de droits de douane, les produits transformés bénéficient eux aussi d'une exonération tarifaire, et l'évolution de ces catégories laisse entrevoir les premiers signes d'une diversification de la structure des exportations africaines vers la Chine. Comme le montre le Tableau 3, en 2025, les deux grandes catégories que sont les produits minéraux et les ouvrages en métaux et en pierres représentaient ensemble environ 113,7 milliards de dollars, soit plus de 90 % (environ 92 %) du total des importations chinoises en provenance d'Afrique. Elles sont principalement constituées de produits de base tels que le pétrole brut, le cuivre et le cobalt, la bauxite et le minerai de fer. L'évolution de ces importations dépend davantage des cours internationaux ainsi que du rythme de production et de transport que des variations tarifaires. À l'inverse, les produits agricoles, les ouvrages en bois, les textiles et vêtements, les produits chimiques ainsi que d'autres produits issus de

la première transformation et à forte intensité de main-d'œuvre représentaient ensemble moins de 10 % des importations, ce qui reflète clairement la concentration persistante des exportations africaines dans les segments à faible et moyenne valeur ajoutée des chaînes de valeur. Cependant, au-delà du poids prépondérant des ressources, des évolutions à la marge commencent déjà à se dessiner. De janvier à juillet 2026, les importations de textiles et vêtements et de matériels de transport ont respectivement progressé de 36,1 % et 80,4 %. Les importations de produits chimiques, après avoir augmenté de 43,8 % en 2025, ont encore progressé de 11,6 %. Parallèlement, un nombre croissant de produits africains de qualité accèdent au marché chinois. Au cours des deux premiers mois suivant la mise en œuvre de l'exonération totale des droits de douane, les importations chinoises en provenance d'Afrique de produits aquatiques et de matières premières textiles ont toutes deux enregistré une croissance à deux chiffres en glissement annuel. Les importations d'avocats, de pommes, d'oranges et de pamplemousses ont respectivement augmenté de 1,3 fois, 89,6 %, 27,9 % et 11,9 % en valeur. Ces évolutions témoignent de l'élargissement des bénéfices pour les consommateurs chinois et de l'ouverture de nouveaux espaces de coopération.

Tableau 3 Structure des importations chinoises en provenance d'Afrique par catégorie de produits²³

Catégorie	Janv.-déc. 2025			Janv.-juillet 2026			La mise en œuvre de l'exonération totale Importations			
	Importations (M USD)	Part (%)	Évolution (%)	Importations (M USD)	Part (%)	Évolution (%)	1er mois après		2er mois après	
							Importations (M USD)	Évolution (%)	Importations (M USD)	Évolution (%)
Produits agricoles	4.38	2.2	-9.2	2.86	2.3	-0.3	0.56	8.0	0.37	-16.1
Produits minéraux	73.11	10.1	11.0	50.34	11.0	20.6	7.72	19.1	8.27	42.5
Produits chimiques	2.50	1.0	43.8	1.59	1.0	11.6	0.36	56.5	0.19	-23.3
Textiles et vêtements	0.77	1.8	-7.0	0.57	2.1	36.1	0.07	-6.1	0.11	72.8
Ouvrages en bois	1.11	2.4	-13.6	0.63	2.4	0.3	0.10	7.7	0.08	-6.1
Ouvrages en métaux et en pierres	40.59	14.4	-1.9	30.39	10.9	24.9	5.01	24.1	5.37	48.2
Équipements électroniques	0.51	0.1	-32.9	0.27	0.0	-20.5	0.03	-31.2	0.04	-15.7
Matériels de transport	0.04	0.1	-13.4	0.04	0.1	80.4	0.01	167.7	0.01	97.2
Autres produits manufacturés	0.01	0.1	-35.9	0.01	0.1	5.9	0.00	-19.1	0.00	-14.4

Source : Administration générale des douanes de la République populaire de Chine ; rapports pertinents du Laboratoire de l'économie numérique de l'Université de commerce international et d'économie de Chine.

En croisant les données relatives à l'évolution des droits de douane applicables aux principales catégories de produits (voir Tableau 4), les réactions différenciées des différentes catégories à la politique d'exonération totale des droits de douane peuvent être regroupées en trois grandes caractéristiques. Premièrement, l'effet de la réduction tarifaire sur les ressources énergétiques et minières reste

limité. Les taux de droit NPF initiaux appliqués à des produits de base tels que le pétrole brut, les minerais de cuivre et la bauxite se situaient pour la plupart à de faibles niveaux, compris entre 0 et 5 %. La marge de réduction tarifaire induite directement par l'exonération totale des droits de douane est donc relativement limitée. L'évolution de leurs échanges dépend principalement des niveaux

²³ Dans le Tableau 3, la « part » désigne la proportion des échanges commerciaux de chaque catégorie de produits avec l'Afrique dans le total des échanges commerciaux de cette catégorie.

de production, du rythme des expéditions et des cours internationaux. Deuxièmement, les produits agricoles emblématiques bénéficient d'un effet d'accélération marqué sur les exportations. Avant la mise en œuvre de la mesure, les droits de douane applicables à des produits agricoles tels que le café, le sésame, le cacao, les feuilles de tabac et les agrumes se situaient généralement entre 8 % et 30 %. Ils figurent ainsi parmi les produits pour lesquels le bénéfice de la réduction tarifaire est le plus important. Troisièmement, l'industrie manufacturière

bénéficie d'une nouvelle incitation à la transformation. Dès le premier jour de mise en œuvre de la politique, les peaux de mouton « wet-blue » du Nigeria ont pu entrer en Chine en franchise de droits. Cet exemple illustre pleinement le fait que l'exonération totale s'applique également aux produits transformés, créant ainsi une incitation institutionnelle claire pour encourager les pays africains à passer de l'exportation de produits primaires à la transformation locale et à la création de valeur ajoutée.

Tableau 4 Exemples d'évolution des droits de douane applicables aux principaux produits exportés d'Afrique vers la Chine

Catégorie de produits	Principales catégories de produits	Taux NPF (avant)	Taux préférentiel appliqué aux produits africains (après)	Réduction tarifaire
Produits énergétiques, minéraux et ouvrages en métaux communs	Produits à base de cobalt	4%	0%	-4%
	Cuivre sous forme de cathodes	2%	0%	-2%
	Minerais et concentrés de différentes catégories	0%	0%	Aucun changement
	Pétrole brut	0%	0%	Aucun changement
Produits agricoles	Agrumes	11%-30%	0%	-30%--11%
	Sésame	10%	0%	-10%
	Feuilles de tabac	10%	0%	-10%
	Café vert	8%	0%	-8%
	Fèves de cacao	8%	0%	-8%
	Caoutchouc naturel	20%	20%	Aucun changement
Produits manufacturés	Articles en cuir	5%-14%	0%	-14%--5%
	Pièces et composants automobiles	6%-10%	0%	-10%--6%

Source : Avis et communiqués annuels de la Commission des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine ; rapports pertinents du Fonds de développement Chine-Afrique.

Encadré 3 Les « premières » importations africaines bénéficiaires de l'exonération totale des droits de douane chinoise se multiplient à travers le pays

Depuis l'entrée en vigueur de la politique d'exonération totale des droits de douane, plusieurs cargaisons de produits en provenance d'Afrique ont été successivement dédouanées dans différents ports frontaliers et points d'entrée en Chine.

Première cargaison au niveau national : des pommes sud-africaines dédouanées à Shenzhen. À 0 h 00 le 1er mai 2026, 24 tonnes de pommes en provenance d'Afrique du Sud ont été rapidement contrôlées et libérées au port de la baie de Shenzhen. Leur taux de droit de douane est passé de 10 % à 0 %, faisant de cette cargaison la première importation dédouanée en Chine après l'entrée en vigueur de la politique.

Première cargaison au niveau national à bénéficier du régime préférentiel sur la base d'une déclaration de l'importateur, dédouanée à Qingdao. Le 22 juillet 2026, Yihai Kerry Oils & Grains (Qingdao) Co., Ltd. a importé du sésame en provenance de Tanzanie et a bénéficié de l'exonération totale des droits de douane sur la base de sa propre déclaration d'origine en tant qu'importateur, permettant une économie de droits d'environ 200 000 yuans. Il s'agit de la première cargaison africaine en Chine à bénéficier du régime préférentiel sur la base d'une déclaration d'origine de l'importateur.

Des premières cargaisons se multiplient dans différentes régions. Le 1er mai 2026, 516 tonnes d'oranges fraîches égyptiennes ont été dédouanées dans la zone portuaire de Waigaoqiao à Shanghai, avec une réduction de droits d'environ 320 000 yuans pour cette seule cargaison. Le même jour, plus de 6 000 bouteilles de vin rouge sud-africain ont été libérées sous contrôle douanier à l'aéroport international de Changsha Huanghua, dans le Hunan. Le 3 mai 2026, 318 joints de culasse de moteurs originaires d'Afrique du Sud ont été rapidement dédouanés par la douane de Lianglu-Cuntan, relevant de la douane de Chongqing. Le même jour, 747 tonnes de granulés d'os de bovins nigériens sont arrivées au port de Dayaowan à Dalian, permettant à l'entreprise d'économiser plus de 300 000 yuans de droits de douane.

2.2.2 Caractéristiques régionales : multiplication des bénéfices et renforcement des avantages

Les dates à partir desquelles les différents pays peuvent bénéficier du régime préférentiel n'étant pas les mêmes, les bénéfices liés à l'exonération tarifaire apparaissent de manière progressive et différenciée, plutôt que de façon homogène. Ils se déploient selon une dynamique

combinant différenciation par catégorie de produits, disparités régionales et diversification des acteurs. Le Tableau 5, qui présente les pays par grandes régions, recense pour chacun d'eux la date d'entrée en vigueur de l'exonération totale des droits de douane ainsi que les principales catégories de produits qui en bénéficient, offrant ainsi une vue d'ensemble claire de la répartition des bénéfices parmi les 53 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine.

Tableau 5 Analyse régionale : panorama de l'exonération totale des droits de douane pour les 53 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine²⁴

Région	Pays	Date d'entrée en vigueur	Principaux produits avantageux ou bénéficiaires
Afrique du Nord	 Algérie	1/5/2026	Pétrole et gaz, cuivre, liège, acides gras, laine
	 Égypte	1/5/2026	Fraises surgelées, oranges fraîches, lin, coton
	 Libye	1/5/2026	Pétrole brut
	 Maroc	1/5/2026	Cuivre, produits électromécaniques, huile d'argan, huile de poisson
	 Soudan	1/12/2024	Sésame, arachides, coton, gomme arabique
	 Tunisie	1/5/2026	Textiles, produits électromécaniques, huile d'olive

24 Note : dans le tableau, la mention « date d'entrée en vigueur du régime » désigne la date à laquelle l'application du régime d'exonération totale des droits de douane peut être officiellement confirmée. Trois catégories sont distinguées : ① 1er décembre 2024 : mise en œuvre anticipée pour les 33 pays africains les moins avancés (PMA) ; ② 1er mai 2026 : mise en œuvre pour les 20 pays africains ne faisant pas partie des PMA, dans le cadre d'un régime tarifaire préférentiel applicable du 1er mai 2026 au 30 avril 2028 ; ③ 1er avril 2026 : pour la République du Congo (Congo-Brazzaville), l'exonération est entrée en vigueur de manière anticipée dans le cadre de l'arrangement de récolte précoce conclu au titre de l'Accord-cadre sur le partenariat économique pour le développement commun. S'agissant des arrangements de récolte précoce, la République du Congo est le premier pays africain à avoir finalisé la signature d'un tel arrangement, lequel est entré en vigueur le 1er avril 2026. Le Kenya a signé un arrangement de récolte précoce en mars 2026, mais aucune date d'entrée en vigueur n'a été publiée dans l'arrangement ; le présent tableau retient donc, à titre de référence, la date confirmée du régime préférentiel général, soit le 1er mai 2026. Les Seychelles sont parvenues à un accord avec la partie chinoise sur un arrangement de récolte précoce, mais aucun avis officiel concernant sa signature ou son entrée en vigueur n'a encore été publié ; le tableau retient également, pour ce pays, la date du 1er mai 2026. Ces trois pays sont signalés par un astérisque (*) dans le Tableau 5.

Afrique de l'Ouest Afrique australe		Bénin	1/12/2024	Coton, noix de cajou
		Burkina Faso	1/12/2024	Sésame, coton, karité
		Cap-Vert	1/5/2026	Produits de la pêche, produits de l'industrie légère
		Côte d'Ivoire	1/5/2026	Cacao, pâte de cacao, noix de cajou
		Gambie	1/12/2024	Noix de cajou, produits de la pêche
		Ghana	1/5/2026	Cacao, noix de cajou, beurre de karité
		Guinée	1/12/2024	Bauxite, minerai de fer de Simandou, cacao, noix de cajou, produits de la pêche
		Guinée-Bissau	1/12/2024	Noix de cajou, produits de la pêche, sésame, arachides
		Liberia	1/12/2024	Minerai de fer, bois, cacao
		Mali	1/12/2024	Sésame, coton brut, arachides, mangues
		Mauritanie	1/12/2024	Minerai de fer, produits de la pêche
		Niger	1/12/2024	Uranium, sésame
		Nigeria	1/5/2026	Pétrole et gaz, cacao, sésame, gingembre, soja, peaux ovines wet-blue
		Sénégal	1/12/2024	Arachides, sésame, produits de la mer
		Sierra Leone	1/12/2024	Cacao, ilménite, produits de la pêche
		Togo	1/12/2024	Sésame, soja
		Botswana	1/5/2026	Cuivre et nickel, bœuf nourri à l'herbe
		Lesotho	1/12/2024	Textiles, vêtements
		Namibie	1/5/2026	Uranium, produits de la pêche
		Afrique du Sud	1/5/2026	Ferrochrome, métaux du groupe du platine, manganèse, charbon, agrumes, fruits à coque

Afrique de l'Est		Burundi	1/12/2024	Café, thé
		Comores	1/12/2024	Vanille, clous de girofle, huile essentielle d'ylang-ylang
		Djibouti	1/12/2024	Sel, produits de l'élevage
		Érythrée	1/12/2024	Produits miniers, produits de la pêche
		Éthiopie	1/12/2024	Café, graines oléagineuses
		Kenya*	1/5/2026	Café, fleurs, avocats, fruits à coque
		Madagascar	1/12/2024	Vanille, clous de girofle, produits de la pêche
		Malawi	1/12/2024	Tabac, thé, soja, noix de macadamia
		Maurice	1/5/2026	Sucre, textiles, produits de la pêche
		Mozambique	1/12/2024	Sésame, tabac
		Rwanda	1/12/2024	Café, avocats
		Seychelles*	1/5/2026	Produits de la pêche, produits aquatiques transformés
		Somalie	1/12/2024	Produits de l'élevage, encens
		Soudan du Sud	1/12/2024	Pétrole et gaz, sésame
		Tanzanie	1/12/2024	Noix de cajou, sésame, produits miniers
		Ouganda	1/12/2024	Café, piments séchés, produits de la pêche
		Zambie	1/12/2024	Cuivre, tabac, noix de macadamia
		Zimbabwe	1/5/2026	Tabac, lithium, chrome, agrumes, fruits à coque

Afrique centrale		Angola	1/12/2024	Pétrole brut
		Cameroun	1/5/2026	Pétrole brut, bois, pâte de cacao
		République centrafricaine	1/12/2024	Bois
		Tchad	1/12/2024	Gomme arabique, sésame, arachides
		République du Congo*	1/4/2026	Pétrole brut, bois, arachides, poria, cacao
		République démocratique du Congo	1/12/2024	Cuivre, cobalt, minerais
		Guinée équatoriale	1/5/2026	Pétrole brut, bois
		Gabon	1/5/2026	Minerai de manganèse, pétrole brut, bois
		São Tomé-et-Principe	1/12/2024	Cacao

Sources : Avis de la Commission tarifaire du Conseil des Affaires d'Etat ; rapports pertinents du Fonds de développement Chine-Afrique.

1) Afrique du Nord : malgré les perturbations politiques, un potentiel de diversification structurelle commence à se dégager

En 2025, les exportations des six pays d'Afrique du Nord vers la Chine se sont élevées à environ 4,38 milliards de dollars, en baisse d'environ 10,8 % sur un an. Ce recul s'explique principalement par la forte contraction des exportations du Soudan et de la Libye, pénalisées par les conflits géopolitiques et les perturbations portuaires. Si l'on fait abstraction de ces facteurs conjoncturels, l'Afrique du Nord fait apparaître une évolution progressive vers une structure plus diversifiée, caractérisée par une base solide dans les secteurs de l'énergie et des minerais, la montée en puissance de produits agricoles spécifiques et l'amorce d'une diversification des produits manufacturés. L'Égypte constitue un pivot central dans cette transformation structurelle. En 2025, ses exportations vers la Chine se sont élevées à environ 820

millions de dollars, en hausse de 42,1 %. Parmi elles, les fraises surgelées, avec une valeur d'environ 90 millions de dollars, représentent le principal produit exporté vers la Chine. Au cours des sept premiers mois de 2026, la dynamique s'est poursuivie, avec des exportations atteignant 660 millions de dollars, soit une progression de 55,2 %. Les exportations de fraises surgelées ont atteint 112 millions de dollars, en hausse de 99,6 % par rapport à l'année précédente, dépassant déjà le niveau enregistré sur l'ensemble de 2025. À cela s'ajoutent les atouts de l'Égypte en tant que producteur majeur mondial de coton à longues fibres et de lin. Le régime de droits de douane nuls devrait ainsi ouvrir de nouvelles perspectives aux exportations agricoles et manufacturières égyptiennes. Le Maroc, quant à lui, cherche à monter en gamme dans les chaînes de valeur en s'appuyant sur ses ressources et sa position géographique. En 2025, ses exportations vers la Chine se sont élevées à environ 1,09 milliard de dollars. Les produits électromécaniques et électroniques

y ont déjà atteint une certaine envergure, représentant environ un tiers des exportations marocaines vers la Chine. Le régime de droits de douane nuls devrait ainsi renforcer la compétitivité-prix de ses exportations électroniques. Par ailleurs, le Maroc contrôle plus de 90 % de l'offre mondiale d'huile d'argan alimentaire, soumise auparavant à un taux tarifaire de 20 %, ce qui pourrait lui permettre d'accroître ses exportations vers la Chine, notamment grâce au développement du commerce électronique transfrontalier. Au cours des sept premiers mois de 2026, les exportations de l'Afrique du Nord vers la Chine ont atteint environ 3,24 milliards de dollars, soit une progression de 42,8 % sur un an et environ 3,7 % des exportations africaines vers la Chine sur la même période. Dans l'ensemble, la région conserve une base solide dans les secteurs de l'énergie et des minerais, tout en poursuivant la diversification de ses exportations agricoles et manufacturières.

2) Afrique de l'Ouest : croissance en tête, domination des produits énergétiques et miniers, et percées ponctuelles des produits agricoles

En 2025, les exportations de l'Afrique de l'Ouest vers la Chine se sont élevées à environ 25,12 milliards de dollars, en hausse de 38,1 % sur un an, soit la croissance la plus rapide parmi les cinq régions. La dynamique de croissance s'est principalement concentrée sur les produits énergétiques et miniers. La bauxite de Guinée constitue l'un des principaux produits d'exportation de la région, les produits énergétiques et miniers représentant environ 89 % des exportations régionales. Toutefois, les taux de droits de douane initiaux appliqués à ces produits étant relativement faibles, l'effet d'entraînement du régime de droits de douane nuls reste limité. Le volume global des exportations de produits agricoles de la région demeure en phase d'ajustement, mais une différenciation positive et claire apparaît déjà dans sa structure interne : les exportations régionales de sésame vers la Chine se sont élevées à environ 870 millions de dollars, en hausse de 16,3 % ; celles de cacao et de produits à base de cacao ont augmenté de 44,4 %, tandis que celles de

noix de cajou ont progressé de 45,3 %. Le Sénégal, par exemple, fait partie des pays les moins avancés et a été parmi les premiers à bénéficier du régime de droits de douane nuls. Après l'ouverture de la voie d'exportation de l'huile d'arachide, ses exportations d'huile d'arachide vierge vers la Chine sont passées de 1,26 million de dollars en 2024 à 18,3 millions de dollars en 2025, avant d'augmenter de 532,8 % entre janvier et juillet 2026. Sur la même période, les exportations d'arachides décortiquées ont progressé de 227,6 %. Il s'agit d'un exemple concret de l'impact des politiques favorisant l'augmentation des exportations de produits agricoles des pays les moins avancés. Par ailleurs, le Ghana (cacao et produits à base de cacao : +58,0 %) et la Côte d'Ivoire (cacao : +37,3 % ; exportations de noix de cajou décortiquées : 34 millions de dollars) constituent des exemples complémentaires, confirmant à plusieurs niveaux la diffusion des bénéfices liés aux produits agricoles dans la région. Entre janvier et juillet 2026, les exportations de l'Afrique de l'Ouest vers la Chine se sont élevées à environ 16,58 milliards de dollars, en hausse de 6,4 % sur un an, soit environ 19,1 % des exportations de l'ensemble de l'Afrique vers la Chine sur la même période. Sous l'effet du recul des exportations de sésame, qui représentent la part la plus importante, les exportations régionales de produits agricoles ont diminué de 29,4 % sur un an au cours de la même période. Les exportations de noix de cajou ont toutefois progressé à contre-courant de 59,8 %, dont 89,0 % pour les noix de cajou décortiquées, renforçant davantage la tendance à privilégier les produits transformés.

3) Afrique australe : volume d'exportations important, avec des bénéfices principalement orientés vers les produits agricoles, d'élevage et de la pêche

L'Afrique australe figure parmi les cinq régions enregistrant les plus importants volumes d'exportations. En 2025, ses exportations vers la Chine se sont élevées à environ 32,89 milliards de dollars, en hausse de 2,1 % sur un an. À elle seule, l'Afrique du Sud a représenté environ 30,61 milliards de dollars, soit près de 93 % du total

régional, avec une évolution globalement stable sur un an, constituant ainsi un soutien stable au volume total de la région. À l'exception du Lesotho, les pays de la région ne bénéficient du régime préférentiel que depuis le 1er mai 2026, de sorte que la période d'application de la mesure reste encore courte. En outre, les taux de droits de douane initiaux appliqués aux principaux minerais, tels que les métaux du groupe du platine, le chrome et le manganèse, étant déjà proches de zéro, l'effet marginal du régime de droits de douane nuls sur le volume total des exportations de la région reste limité. Les bénéfices potentiels concernent principalement les produits agricoles, d'élevage et de la pêche qui étaient auparavant soumis à des droits de douane relativement élevés. Par exemple, en 2025, les exportations de la Namibie vers la Chine se sont élevées à environ 1,27 milliard de dollars, en hausse de 52,1 % sur un an. Après la mise en œuvre du régime de droits de douane nuls, les produits de la pêche de haute qualité issus de ses zones de pêche de l'Atlantique, notamment le poisson congelé, qui étaient auparavant soumis à des taux de droits de douane de 10 % à 12 %, bénéficieront directement d'un renforcement de leur compétitivité-prix. Le Botswana, s'appuyant sur ses ressources en cuivre et nickel ainsi que sur son bœuf nourri à l'herbe, a enregistré au premier semestre 2026 des exportations vers la Chine d'environ 720 millions de dollars, en hausse de 73,5 % sur un an, se classant parmi les pays de la région affichant la croissance la plus rapide. Entre janvier et juillet 2026, les exportations de l'Afrique australe vers la Chine se sont élevées à environ 23,38 milliards de dollars, en hausse de 24,2 % sur un an, soit environ 27,0 % des exportations de l'ensemble de l'Afrique vers la Chine sur la même période, ce qui la place au deuxième rang parmi les cinq régions.

4) Afrique de l'Est : effets notables enregistrés grâce à la politique, avec le café en tête des échanges

En 2025, les exportations de l'Afrique de l'Est vers la Chine se sont élevées à environ 13,64 milliards de dollars, en hausse de 11,7 % sur un an. Plusieurs pays les moins avancés de la région bénéficient du régime préférentiel

depuis décembre 2024, ce qui a permis aux bénéfices liés aux produits agricoles de continuer à se concrétiser. Le café constitue l'illustration la plus directe de cet effet politique : en 2025, les importations chinoises de café en provenance d'Afrique ont atteint environ 582 millions de dollars, soit 3,7 fois le niveau de 2024. Au sein de la région, l'Éthiopie a enregistré l'effet individuel le plus marqué. En 2025, ses exportations vers la Chine se sont élevées à environ 780 millions de dollars, en hausse de 90,5 % sur un an, dont 495 millions de dollars en café, soit près de cinq fois le niveau de l'année précédente, marquant ainsi une percée historique des exportations éthiopiennes de café vers la Chine. Avec la participation d'entreprises chinoises aux opérations locales de tri, de torréfaction et de stockage, les bénéfices liés au régime de droits de douane nuls devraient pouvoir s'étendre progressivement vers les segments en amont de la chaîne de valeur du café. L'Ouganda présente quant à lui un effet d'entraînement plus systématique sur plusieurs catégories de produits. En 2025, ses exportations vers la Chine se sont élevées à environ 138 millions de dollars, en hausse de 73,7 %. Les exportations de café ont doublé pour atteindre 60 millions de dollars. Le piment séché a obtenu en septembre 2024 l'autorisation phytosanitaire d'accès au marché chinois et a fait l'objet de ses premières expéditions en 2026. L'autorisation phytosanitaire accordée en novembre 2025 à l'avocat frais du Rwanda pour son exportation vers la Chine constitue un autre exemple illustrant la dynamique de développement des « produits agricoles de qualité + accès initial au marché » en Afrique de l'Est. Entre janvier et juillet 2026, les exportations de l'Afrique de l'Est vers la Chine ont atteint environ 1,13 milliard de dollars, en hausse de 41,6 % sur un an, soit environ 13,1 % des exportations de l'ensemble de l'Afrique vers la Chine sur la même période. Au cours de la même période, les exportations régionales de produits agricoles ont augmenté de 13,5 % sur un an. Les importations chinoises de café en provenance d'Afrique ont atteint 434 millions de dollars, en hausse de 35,3 %, confirmant la poursuite de la concrétisation des bénéfices liés à la politique.

5) Afrique centrale : domination des produits liés aux ressources et exploration institutionnelle pionnière

En 2025, les exportations de l'Afrique centrale vers la Chine se sont élevées à environ 47,77 milliards de dollars, en baisse de 2,9 % sur un an. Avec l'Afrique du Nord, elle constitue l'une des deux régions ayant enregistré une croissance négative. Cette évolution s'explique principalement par le poids de la République démocratique du Congo (RDC) et de l'Angola, qui représentent ensemble 79 % des exportations de la région, tandis que les produits liés aux ressources représentent plus de 99 % du total. La valeur des échanges est donc davantage déterminée par les fluctuations des prix internationaux et des volumes de production que par les droits de douane. Cependant, la coopération sur le plan institutionnel mérite une attention particulière. La République du Congo est le premier pays africain à avoir signé avec la Chine un Arrangement sur les récoltes précoces. Ses règles d'origine reposent principalement sur des règles d'origine spécifiques aux produits, avec un seuil de 40

% minimum de contenu régional en valeur comme critère de référence.²⁵ Ce dispositif sert de preuve institutionnelle montrant comment le régime de droits de douane nuls peut inciter à développer la transformation locale, tout en fournissant un modèle reproductible pour d'autres pays. Les données commerciales enregistrent également une augmentation progressive des exportations de produits non liés aux ressources de l'Afrique centrale vers la Chine. Le Tchad, par exemple, a réalisé en 2025 ses premières expéditions de sésame et d'arachides ; de janvier à juillet 2026, ses exportations vers la Chine ont atteint 39 millions de dollars, soit une hausse de 39 fois par rapport à l'année précédente. Au Gabon, les exportations de produits tels que le minerai de manganèse et le bois se sont également maintenues à un niveau stable. De janvier à juillet 2026, les exportations de l'Afrique centrale vers la Chine ont atteint environ 32,16 milliards de dollars, en hausse de 18,6 % sur un an, soit environ 37,1 % des exportations de l'ensemble de l'Afrique vers la Chine sur la même période, ce qui place la région en tête des cinq régions en termes de volume.

2.3 Effets de synergie : de la réduction tarifaire à la coopération au sein des chaînes de valeur

La portée profonde de la suppression des droits de douane réside dans l'activation simultanée de trois chaînes de transmission interconnectées. Du côté de la production, l'exonération douanière appliquée de manière équivalente aux produits transformés et aux matières premières incite, sur le plan institutionnel, les pays africains à développer la transformation locale et à remonter dans les chaînes de valeur. Du côté de la circulation, le renforcement des corridors logistiques et des réseaux d'entrepôts à l'étranger fournit les infrastructures et les facteurs nécessaires à la fluidification des échanges dans les deux

sens. Du côté de la consommation, les « voies vertes », soit les dispositifs de facilitation permettent aux produits agricoles africains caractéristiques d'accéder au marché chinois à plus grande échelle, faisant ainsi bénéficier directement les producteurs locaux des retombées de cette politique. Ces trois dynamiques se renforcent mutuellement et contribuent à faire évoluer la coopération sino-africaine d'une simple « relation d'achat-vente » vers une véritable « relation de co-construction ».

25 Administration générale des douanes de la République populaire de Chine (2026). Avis n° 33 de 2026 de l'Administration générale des douanes : Avis relatif aux mesures de gestion de l'origine des marchandises importées et exportées dans le cadre de l'Arrangement sur les récoltes précoces au titre de l'Accord de partenariat économique pour le développement commun entre le gouvernement de la République populaire de Chine et le gouvernement de la République du Congo. http://www.customs.gov.cn/customs/2026-03/31/article_2026033109382274134.html.

2.3.1 Favoriser le développement de l'agriculture au bénéfice de la population : les « voies vertes » stimulent les exportations de produits agricoles africains

Les bénéfices commerciaux liés à la suppression des droits de douane se transmettent au secteur agricole et aux agriculteurs africains grâce aux « voies vertes » de contrôle et de quarantaine. Lors de la réunion de Dakar du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC) en 2021, la Chine s'est engagée à « mettre en place des voies vertes pour les produits agricoles africains destinés à être exportés vers la Chine », avec pour objectif d'accélérer l'accès aux marchés en matière de contrôle et de quarantaine, de donner la priorité aux évaluations des risques et d'élargir la gamme des produits bénéficiant de l'exonération douanière. À fin juin 2025, 31 catégories de produits agroalimentaires provenant de 19 pays africains avaient obtenu l'autorisation d'entrer sur le marché chinois. En 2026, après les piments séchés, les grains de café et les noix de cajou, les produits aquatiques sauvages africains ont à leur tour obtenu un accès régional unifié au marché chinois. À l'échelle locale, les douanes de Changsha ont mis en place de manière innovante un « mécanisme de pré-évaluation de l'accès des denrées alimentaires africaines au marché chinois », permettant d'effectuer en amont une évaluation des risques pour les produits alimentaires africains que les entreprises souhaitent importer mais qui n'ont pas encore obtenu l'autorisation d'accès, réduisant ainsi efficacement les délais d'accès au marché. Sous l'effet combiné de ces politiques, les exportations de produits agricoles africains caractéristiques vers la Chine connaissent une accélération : de janvier à avril 2026, les importations chinoises en provenance d'Afrique de café, de fruits et de produits dérivés ont augmenté respectivement de

137 % et 71,8 % sur un an ; en mai, plus de 80 000 tonnes de sésame africain ont été importées via le port de Qingdao, dans la province du Shandong, soit une hausse de plus de 50 % sur un an. Entre mai et juin, la valeur des marchandises importées de 53 pays africains ayant bénéficié d'une exonération douanière dans le ressort douanier de Shanghai a dépassé 1,2 milliard de yuans (environ 165 millions de dollars), pour une réduction de droits de douane de 120 millions de yuans. Parmi ces marchandises, les fruits africains ont représenté 13,66 millions de yuans de valeur bénéficiant de l'exonération, avec une réduction de droits de 1,72 million de yuans ; les fleurs coupées fraîches africaines ont représenté 420 000 yuans, avec une réduction de droits de 50 000 yuans.²⁶ Grâce au mécanisme des « voies vertes », la suppression des droits de douane n'est donc plus seulement un taux inscrit sur le papier : elle devient un véritable atout profitant au développement de l'agriculture au bénéfice de la population, qui se traduit jusque dans les exploitations agricoles.

2.3.2 Promouvoir l'interconnexion : le soutien coordonné des corridors logistiques internationaux et des réseaux d'entrepôts à l'étranger

La circulation stable des produits agricoles et des marchandises africains ne peut se passer d'infrastructures logistiques et de plateformes de stockage adaptées. C'est précisément ce qui permet aux bénéfices de la suppression des droits de douane de passer, en Afrique, de la capacité à « exporter » à la capacité à « exporter de manière stable et durable ». Le corridor de transport multimodal rail-mer entre le Hunan, le Guangdong et l'Afrique constitue le premier corridor logistique international de Chine spécialement axé sur les

26 Voir notamment : China Chamber of Commerce of Foodstuffs and Native Produce (2026), Aperçu du commerce d'importation et d'exportation de produits agricoles entre la Chine et les pays africains, janvier-avril 2026. <https://www.cccfna.org.cn/maoyitongji/guobiemaoyi/ff8080819e6998d6019e-c8ea69541312.html> ; Plateforme intégrée de services de Shanghai pour les entreprises « going global » (2026), Le « train express sans droits de douane » achemine une multitude de produits africains vers la Chine. <https://segg.sh.gov.cn/ydyl/rdzt/20260630/2cd041bbf3384c5a80fa071f9faa9376.html> ; DailyEconomic (2026), Deux mois après la mise en œuvre de la politique chinoise de droits de douane nuls pour les produits africains : des résultats significatifs. <https://cn.dailyeconomic.com/2026/07/04/151549.html>.

échanges avec l'Afrique. Depuis sa mise en service en septembre 2021, plus de 4 100 trains y ont été opérés, avec un volume de transport dépassant 330 000 EVP. Le délai de transport dans un sens a été ramené de 72 heures à 20 heures.²⁷ Parallèlement au développement des corridors logistiques, les réseaux d'entrepôts à l'étranger se déploient rapidement. Le Hunan a ainsi établi 16 entrepôts à l'étranger dans 13 pays africains, qui sont désormais tous opérationnels. À Weihai, dans la province du Shandong, le Centre commercial et logistique d'Afrique de l'Est en Tanzanie a été mis en place, intégrant plusieurs fonctions telles que l'entreposage à l'étranger, la logistique sous douane et le commerce électronique transfrontalier. Plus de 1 300 entreprises chinoises et africaines y sont aujourd'hui implantées, et le centre a contribué en 2025 à une hausse de 400 millions de dollars du volume des importations et exportations de la ville.²⁸ Les corridors logistiques réduisent les délais de transport transfrontalier, tandis que les entrepôts à l'étranger assurent la distribution et la commercialisation locales en Afrique. Ensemble, ils constituent un système durable de commerce bidirectionnel, soutenant de manière stable le cycle des échanges entre « vendeurs africains accédant au marché chinois » et « acheteurs chinois atteignant les marchés africains », et posant ainsi les bases matérielles nécessaires à l'évolution du commerce sino-africain vers la coopération en matière d'investissement et de capacités de production.

Sur le plan des pratiques des entreprises, le « réseau numérique de chaîne d'approvisionnement » mis en place par Beijing United Information Technology Co., Ltd constitue un cas relativement représentatif. L'entreprise a lancé sa stratégie d'internationalisation « 1750 », qui prévoit la mise en œuvre d'une plateforme numérique transfrontalière

intégrée, le déploiement de sept centres opérationnels à l'étranger et la création de 50 plateformes logistiques et entrepôts à l'échelle mondiale. Dans le cadre de cette stratégie, l'Afrique constitue une région prioritaire pour le renforcement et l'approfondissement des opérations à l'avenir. Ce réseau de chaîne d'approvisionnement couvrira des services tels que le dédouanement, la gestion fiscale, les règlements transfrontaliers ainsi que la gestion et l'exploitation des entrepôts. Il vise à répondre aux besoins des filières industrielles locales en Afrique et à établir des liens logistiques et commerciaux entre les exploitations agricoles africaines, les unités de production locales et les opérateurs du commerce transfrontalier, tout en élargissant les débouchés à l'exportation des produits agricoles, sylvicoles et miniers locaux. En termes d'implantation par pays, Guolian Group a mis en place un entrepôt numérique en Afrique du Sud afin de faciliter la circulation de produits miniers et de matériaux de construction ; en Tanzanie, l'entreprise a créé une coentreprise afin d'accroître l'approvisionnement local en intrants agricoles et de développer les infrastructures de la chaîne du froid ; au Kenya et en Ouganda, elle développe des activités d'approvisionnement direct à la source pour des cultures commerciales telles que le sésame et le café. Par ailleurs, elle coopère avec l'Angola dans les domaines de l'approvisionnement en intrants agricoles et des services connexes au secteur minier.

2.3.3 Faire avancer la coopération au sein des chaînes de valeur : la suppression des droits de douane encourage la transformation locale et les exportations à plus forte valeur ajoutée

Traditionnellement, la structure tarifaire mondiale repose largement sur un système de progressivité des droits

27 Département des Transports de la province du Hunan (2026), Le corridor de transport multimodal rail-mer Hunan-Guangdong-Afrique sélectionné parmi les premiers cas exemplaires de transport multimodal de la province du Hunan. https://jtt.hunan.gov.cn/jtt/xxgk/gzdt/szdt1/202605/t20260522_33983357.html.

28 Gouvernement populaire de la ville de Weihai (2026), Rétrospective 2025 • Faits marquants de l'économie | « Fabriqué à Weihai » s'ouvre au marché international ! Le Centre commercial et logistique d'Afrique de l'Est devient un nouveau modèle de coopération sino-africaine. https://www.weihai.gov.cn/art/2026/1/12/art_60663_6085865.html.

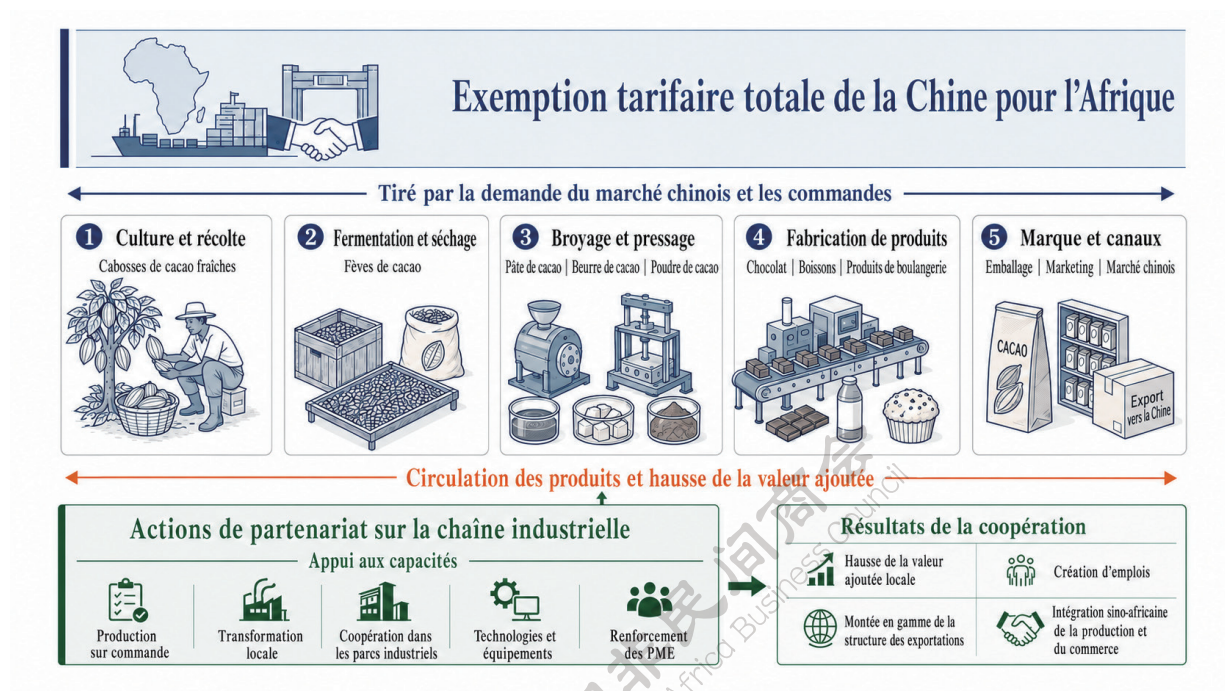
de douane, avec des taux faibles pour les matières premières et plus élevés pour les produits transformés. Cette structure a longtemps limité le développement des activités de transformation approfondie en Afrique. Or, la suppression totale des droits de douane par la Chine applique le même traitement, sans droits de douane, aux produits transformés et aux matières premières. Elle élimine ainsi, sur le plan institutionnel, l'écart de coûts induit par la progressivité tarifaire, permettant à la transformation locale suivie de la réexportation de bénéficier de conditions de coût équivalentes, voire plus favorables, que l'exportation directe de matières premières. Ce dividende institutionnel donne déjà naissance à de nouvelles pratiques combinant commerce et investissement. En Côte d'Ivoire, par exemple, le groupe Meilan a construit cinq usines de transformation de caoutchouc naturel, avec une capacité de transformation d'environ 480 000 tonnes, soit près de 30 % de la capacité locale de transformation.²⁹ Leurs produits en aval peuvent accéder aux trois grands marchés de la Chine, de l'Union européenne et des États-Unis en bénéficiant respectivement de la politique chinoise de zéro droit de douane, de l'Accord de partenariat économique avec

l'Union européenne et du régime AGOA des États-Unis. Au Ghana, la transformation approfondie du cacao attire également des capitaux et des technologies chinois (voir Figure 6). Du point de vue macroéconomique des chaînes de valeur, le potentiel de développement de la transformation locale en Afrique demeure considérable. À l'heure actuelle, le commerce intra-africain ne représente qu'environ 16 % du commerce total du continent, contre environ 55 % en Asie et 60 % en Europe. Par ailleurs, les coûts du transport routier des marchandises échangées à l'intérieur de l'Afrique atteignent environ 29 % de la valeur des marchandises.³⁰ La faiblesse relative des activités de transformation locale demeure donc un obstacle majeur. La suppression des droits de douane sert ainsi de levier institutionnel essentiel, permettant de libérer l'immense potentiel de montée en gamme des chaînes de valeur africaines. Cela signifie que la coopération sino-africaine évolue désormais d'une logique centrée sur des projets isolés vers une coopération à l'échelle des chaînes de valeur, offrant ainsi une incitation extérieure durable au développement autonome et soutenable des économies africaines.

29 Portail du gouvernement populaire de la province du Hunan (2025), Action conjointe Chine-Afrique, construire ensemble la modernisation | Une entreprise du Hunan contribue à accroître la valeur ajoutée du caoutchouc africain. https://searchs.hunan.gov.cn/hnszf/hnyw/zwdt/202506/t20250608_33702004.html.

30 Réseau de conseil OMC/ZLEA du ministère chinois du Commerce (2021), Les zones de libre-échange : une étape majeure dans l'intégration économique de l'Afrique. <https://chinawto.mofcom.gov.cn/article/e/t/202101/20210103030310.shtml> ; CNUCED (2024), Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique. <https://unctad.org/publication/economic-development-africa-report-2024>.

Figure 6 Schéma de la montée en valeur ajoutée d'une chaîne de valeur agricole type (exemple du cacao)



2.4 Libérer le potentiel : lever les barrières et fluidifier les échanges

La suppression des droits de douane a éliminé les barrières tarifaires, mais la concrétisation de ses bénéfices reste confrontée à de multiples obstacles non tarifaires. Les difficultés liées au dédouanement, au contrôle et à la quarantaine, à la reconnaissance mutuelle des normes, aux coûts logistiques et au renforcement des capacités constituent autant d'obstacles du « dernier kilomètre », qui détermineront si les bénéfices de cette politique peuvent réellement profiter aux exportateurs africains et aux importateurs chinois. Pour trouver parade à ces obstacles, la Chine et les pays africains mettent en place conjointement un ensemble de mécanismes complémentaires afin de permettre une libération

continue des bénéfices de l'ouverture institutionnelle. Premièrement, la facilitation du dédouanement continue de progresser. Les douanes chinoises ont mis en service un système spécifique de délivrance des certificats d'origine destiné aux 20 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine et ne faisant pas partie des pays les moins avancés.³¹ La Chine a par ailleurs mis en place une reconnaissance mutuelle du statut d'opérateur économique agréé (AEO) avec 15 pays africains, réduisant ainsi efficacement les délais et les incertitudes liés au dédouanement. Deuxièmement, la coordination en matière de contrôle et de quarantaine s'accélère. Les deux parties ont établi des voies vertes et un système

31 Administration générale des douanes de la République populaire de Chine (2026). Avis n° 54 de 2026 de l'Administration générale des douanes - Avis relatif à la publication des « Mesures de gestion de l'origine des marchandises importées bénéficiant d'un traitement à droit de douane nul appliqué par les douanes de la République populaire de Chine aux marchandises originaires de 20 pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine et ne figurant pas parmi les pays les moins avancés ». http://www.customs.gov.cn/customs/2026-04/29/article_2026042908570039662.html.

de gestion fondé sur la classification des risques, tout en mettant en place des laboratoires de contrôle des produits destinés à l'exportation vers la Chine dans plusieurs pays prioritaires. En Tanzanie, 408 entreprises locales sont déjà enregistrées et autorisées à exporter des produits agricoles vers la Chine. Troisièmement, la comparaison et la reconnaissance mutuelle des normes progressent de manière ordonnée. S'appuyant sur le Centre sino-africain de coopération et de recherche en matière de normalisation, les deux parties procèdent à des comparaisons des normes applicables à des produits prioritaires tels que le café, le cacao, le thé et les fruits à coque. Lorsque les écarts sont limités, elles favorisent la reconnaissance mutuelle de l'équivalence ; lorsqu'ils sont plus importants, elles prévoient des périodes de transition. Cette « interconnexion souple » par les normes permet ainsi de réduire les coûts commerciaux implicites.

Quatrièmement, la transformation numérique et la pérennisation des salons commerciaux se renforcent. Le site d'information sur la coopération sino-africaine en matière de mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) est désormais opérationnel. Parallèlement, des initiatives telles que les « Entrepôts de marques africaines », la « Saison des achats en ligne de produits africains » et les « Espaces dédiés aux produits africains » sur les plateformes de commerce électronique évoluent progressivement d'activités ponctuelles vers des dispositifs commerciaux permanents, contribuant ainsi à établir une connexion stable entre les produits africains caractéristiques et le marché de consommation chinois. La suppression des différents obstacles non tarifaires constitue ainsi le socle institutionnel permettant au commerce sino-africain de passer d'une croissance quantitative à un développement de haute qualité et plus approfondi.

Encadré 4 Principales initiatives des pays africains après la mise en œuvre de l'exonération totale des droits douaniers

Depuis l'entrée en vigueur, le 1er mai 2026, de l'exonération totale des droits douaniers, les pays africains ont pris l'initiative de mieux s'intégrer au marché chinois et ont déployé des efforts sur plusieurs fronts, notamment dans la transformation à valeur ajoutée, les corridors logistiques, les accords institutionnels ainsi que l'accès au marché chinois en matière de contrôle sanitaire et phytosanitaire. Des pays producteurs de café, tels que l'Éthiopie, accélèrent la création de nouvelles capacités de torréfaction et de tri afin de faire évoluer leurs exportations du café vert vers des produits torréfiés finis. Le Kenya s'attache à fluidifier les corridors logistiques : en mars 2026, il a inauguré le premier train d'exportation bénéficiant de la politique de « zéro droit de douane ». Chargé de 54 conteneurs de produits locaux, le train a acheminé les marchandises jusqu'à Mombasa via le chemin de fer Mombasa-Nairobi, avant leur transport maritime vers la Chine. Parallèlement, des produits à plus forte valeur ajoutée, tels que l'huile d'avocat, sont transformés localement dans les zones franches industrielles. Sur le plan institutionnel, plusieurs pays cherchent à pérenniser ces bénéfices à travers les négociations d'accords de partenariat économique pour le développement commun. La République du Congo est devenue le premier pays africain à inscrire la suppression durable des droits de douane dans le cadre d'un tel accord. Dans le même temps, les différents pays accélèrent l'enregistrement des entreprises exportatrices vers la Chine ainsi que l'obtention des certifications sanitaires et phytosanitaires, afin de franchir les barrières non tarifaires liées au dédouanement, à la quarantaine et au conditionnement. Dès le premier jour de l'entrée en vigueur de la politique, 24 tonnes de pommes sud-africaines, dont le taux de droit de douane est passé de 10 % à 0 %, ont franchi le port de la baie de Shenzhen et sont devenues le premier lot de marchandises importées à l'échelle nationale à bénéficier de cette politique. La mobilisation proactive des pays africains accélère ainsi la transformation de l'ouverture institutionnelle en augmentation concrète des échanges commerciaux.

03

Principaux moteurs et domaines prioritaires : injecter un nouvel élan aux investissements en Afrique

En juin 2025, lors de la Réunion ministérielle des coordinateurs chargés du suivi de la mise en œuvre des acquis du Forum sur la coopération sino-africaine, la *Déclaration de Changsha sur le renforcement de la solidarité et de la coopération du Sud global*, adoptée à cette occasion, a explicitement indiqué pour la première fois que la Chine était disposée à travailler avec les pays africains pour mettre en œuvre en profondeur les « Dix actions de partenariat », et à renforcer la coopération dans des domaines prioritaires tels que les industries vertes, le commerce électronique et les paiements, les sciences et technologies ainsi que l'intelligence artificielle.

S'inscrivant dans le consensus stratégique du Sud global visant à promouvoir conjointement la modernisation, ce chapitre s'appuie sur les besoins essentiels de l'Afrique en matière d'industrialisation, de modernisation agricole, de transition énergétique et de transformation numérique, et se concentre sur l'approfondissement de la coopération sino-africaine dans des domaines prioritaires tels que les industries vertes, le commerce électronique et les paiements, les sciences et technologies ainsi que l'intelligence artificielle, afin d'analyser les nouveaux moteurs d'un approfondissement global de la coopération pragmatique entre les deux parties.

3.1 Industries vertes : une transformation durable de la coopération sino-africaine en matière de capacités de production

À la croisée des deux grands enjeux que sont la lutte mondiale contre le changement climatique et l'accélération de l'industrialisation de l'Afrique, la coopération sino-africaine dans les capacités de production vertes constitue à la fois une extension du déploiement mondial de l'industrie chinoise des nouvelles énergies et une opportunité pour l'Afrique de sortir du dilemme entre

développement et protection de l'environnement. Des énergies propres aux véhicules à énergies nouvelles, des infrastructures vertes à la fabrication durable, la coopération sino-africaine s'étend progressivement de la fourniture d'équipements à la construction et à l'exploitation locales.

3.1.1 Développement des réseaux d'énergies propres et déploiement localisé des micro-réseaux

Déficit énergétique en Afrique et opportunités offertes par les énergies propres

L'accès insuffisant à l'électricité constitue depuis longtemps l'une des principales contraintes pesant sur l'industrialisation de l'Afrique et l'amélioration des conditions de vie de sa population. Jusqu'en 2025, près de 600 millions d'Africains n'avaient toujours pas accès à l'électricité, soit environ 43 % de la population africaine et plus de 80 % de la population mondiale privée d'électricité.³² Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), l'Afrique aurait besoin de mobiliser près de 150 milliards de dollars au total, soit environ 15 milliards de dollars par an, pour parvenir à un accès universel à l'électricité d'ici 2035 ; or, en 2023, les financements engagés en Afrique subsaharienne pour les nouveaux raccordements électriques s'élevaient à moins de 2,5 milliards de dollars.³³ Parallèlement, l'Afrique dispose d'environ 60 % des meilleures ressources solaires mondiales, ainsi que d'abondantes ressources éoliennes, hydrauliques et géothermiques. Elle est ainsi l'un des continents au monde les mieux dotés en ressources renouvelables et dispose d'un avantage naturel pour répondre à ses défis énergétiques grâce aux énergies propres. Dans ce contexte, la Chine participe à la construction de projets africains de production, de transport et de distribution d'électricité ainsi que d'électrification hors réseau, à travers notamment les contrats d'ingénierie, l'investissement et l'exploitation des projets, et la fourniture d'équipements.

Les entreprises chinoises participent depuis de nombreuses années, de manière approfondie, au

développement, à la construction et à l'exploitation de projets d'énergies propres en Afrique. Dans le domaine de l'énergie solaire, la centrale photovoltaïque de Garissa au Kenya, construite en mode EPC clé en main par CJIC en partenariat avec JinkoSolar, ainsi que la centrale photovoltaïque de Jwaneng au Botswana, d'une capacité de l'ordre de 100 MW, construite, investie et exploitée par un consortium constitué de China Harbour Company (Hainan), China International Water & Electric Corp. (Hainan) et de partenaires locaux, ont successivement été raccordées au réseau et produisent désormais de l'électricité, fournissant une source stable d'électricité propre aux réseaux électriques régionaux. Dans le domaine de l'énergie éolienne, le projet éolien de De Aar en Afrique du Sud, développé, investi et exploité par Longyuan South Africa, fournit environ 760 millions de kWh d'électricité propre par an, ce qui correspond à une économie de plus de 200 000 tonnes de charbon standard. Dans le domaine de l'hydroélectricité, la grande centrale hydroélectrique de Karuma en Ouganda, construite par PowerChina selon un modèle EPC clé en main, exploite pleinement les ressources hydrauliques du Nil et a considérablement renforcé la capacité locale d'approvisionnement en électricité. Dans le domaine de la géothermie, la centrale géothermique Orpower 22, première phase du projet de développement géothermique de Menengai, investie, construite et exploitée par le groupe chinois Kaishan, fonctionne pendant plus de 8 000 heures par an et contribue aux efforts du Kenya pour atteindre son objectif de produire 100 % de son électricité à partir d'énergies propres d'ici 2030.

32 Empower Africa (2025). Le déficit énergétique de l'Afrique : 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité. <https://empowerafrica.com/africa-by-the-numbers-600-million-africans-still-lack-electricity-2024/>.

33 AIE (2025). Financer l'accès à l'électricité en Afrique. <https://www.iea.org/reports/financing-electricity-access-in-africa>.

Encadré 5 *Plan directeur des énergies renouvelables sur le continent africain*

De nombreux pays africains accélèrent actuellement l'élaboration de plans nationaux en matière d'énergies renouvelables. En Afrique du Nord, par exemple, le Maroc a adopté une stratégie nationale en faveur des énergies renouvelables, avec pour objectif de porter à 52 % d'ici 2030 la part des énergies renouvelables dans les capacités installées. L'Égypte a publié la *Stratégie intégrée pour une énergie durable à l'horizon 2035*, qui vise à porter à 42 % d'ici 2030 la part des énergies renouvelables dans la production d'électricité. L'Afrique du Sud a mis à jour en 2025 son *Plan intégré des ressources* (Integrated Resource Plan). Tout en développant les capacités solaires photovoltaïques et éoliennes, le pays a ajouté un objectif de 5,2 GW de capacité nucléaire et prévoit de réduire progressivement la part de la production d'électricité à partir du charbon. En Afrique de l'Est, le Kenya, s'appuyant sur ses ressources géothermiques, vise à atteindre 100 % d'approvisionnement en électricité propre d'ici 2030. L'Ouganda et l'Éthiopie élaborent pour leur part leurs propres trajectoires énergétiques en s'appuyant respectivement sur leurs ressources hydroélectriques, géothermiques et solaires photovoltaïques. En Afrique de l'Ouest, le Nigeria a publié son *Plan de transition énergétique*, avec l'objectif d'atteindre la neutralité carbone d'ici 2060. Le Ghana a lancé un *Plan directeur des énergies renouvelables*, qui vise à porter les capacités installées d'énergies renouvelables à 1 363 MW d'ici 2030 et à couvrir 1 000 communautés hors réseau.

Ces dernières années, l'association du photovoltaïque et du stockage d'énergie est progressivement devenue une solution clé pour l'Afrique afin de remédier à l'intermittence de la production photovoltaïque et de parvenir à un approvisionnement stable en électricité à grande échelle. Elle contribue également à l'entrée de l'industrie photovoltaïque africaine dans une phase d'expansion rapide. Grâce à une chaîne industrielle photovoltaïque chinoise relativement mature, l'Afrique dispose d'un soutien matériel essentiel au développement du solaire photovoltaïque, la Chine étant devenue sa principale source d'importation de modules solaires. En 2025, l'Afrique a ajouté environ 4,5 GW de capacités photovoltaïques, soit une forte hausse de 54 % sur un an, les dix principaux marchés africains représentant environ 90 % des nouvelles capacités installées.³⁴ Au cours de

la même période, l'Afrique a importé de Chine 18,8 GW de modules solaires, contre 12,7 GW en 2024, soit une hausse de 48 %.³⁵ Les importations égyptiennes de modules solaires chinois ont doublé pour atteindre 2,3 GW, tandis que celles de l'Algérie ont été multipliées par six, à 2,1 GW. L'Afrique du Sud, le Nigeria et la République démocratique du Congo ont chacun importé plus de 1 GW de panneaux solaires chinois.³⁶ Parallèlement, la baisse du coût des modules est en train de modifier l'équation économique de l'accès à l'électricité en Afrique. Au Nigeria, par exemple, un module de 420 watts coûte environ 60 dollars et peut produire quelque 550 kWh par an, tandis qu'une quantité équivalente de diesel, au prix de 0,66 dollar le litre, ne permettrait de produire qu'environ 275 kWh. Le délai de retour sur investissement est d'environ six mois, en considérant

34 GSC (2026). Conseil mondial de l'énergie solaire : l'Afrique enregistre sa plus forte croissance annuelle de l'énergie solaire, avec une hausse de 54 % des nouvelles installations par rapport à l'année précédente. https://www.globalsolarcouncil.org/news/global-solar-council-africa-records-its-fastest-year-of-solar-growth-as-installations-rise-54-year-on-year/?utm_campaign=nigeria-s-solar-push-gains-scale-amid-grid-instability&utm_medium=referral&utm_source=www.234digest.com.

35 Ember (2026). Global Electricity Review 2026. <https://ember-energy.org/latest-insights/global-electricity-review-2026/>.

36 Ecofin Agency (2026). Les importations africaines de panneaux solaires chinois bondissent de 48 % en 2025. <https://www.ecofinagency.com/news/2304-54935-african-imports-of-chinese-solar-panels-jump-48-in-2025/>.

uniquement le coût du module.³⁷ Cette évolution rend ainsi commercialement viables à la fois le photovoltaïque distribué, les micro-réseaux hors réseau et les grandes centrales photovoltaïques centralisées, offrant à l'Afrique une voie concrète pour réduire son déficit d'accès à l'électricité en s'appuyant sur ses propres ressources vertes. Toutefois, la baisse du prix des équipements ne se traduit pas automatiquement par une hausse des capacités installées. Le coût du financement en Afrique reste deux à trois fois supérieur à celui des marchés développés, tandis qu'environ 82 % des financements

consacrés aux énergies propres proviennent de fonds publics et de financements de développement. Cette structure ne correspond pas pleinement aux besoins des marchés décentralisés, qui nécessitent des financements de faible montant, à court terme et en monnaie locale. L'écart entre l'offre d'équipements et l'offre de financements constitue précisément un espace dans lequel la Chine et l'Afrique peuvent approfondir leur coopération en matière de financement vert, de capacités de production localisées et de renforcement des capacités de développement de projets.

Cas 1 China Energy Engineering Corporation et China Gezhouba Group : construction de la plus grande centrale photovoltaïque individuelle d'Afrique du Sud

La centrale photovoltaïque de Mooi Plaats, d'une capacité de 240 MW, située en Afrique du Sud et construite par le consortium formé par China Energy Engineering Corporation (Energy China) et China Gezhouba Group, est officiellement entrée en exploitation commerciale en mars 2026. Il s'agit de la plus grande centrale photovoltaïque individuelle construite par des entreprises chinoises en Afrique du Sud. Située à proximité de Noupoot, dans la province du Cap-du-Nord, la centrale comprend un parc photovoltaïque de 240 MW, une sous-station élévatrice, un poste de sectionnement ainsi que 11,2 kilomètres de lignes de transport d'électricité. Plus de 410 000 panneaux photovoltaïques ont été installés, tous équipés de modules bifaciaux à haut rendement de type N d'une puissance de 680 Wp, permettant ainsi de maximiser l'exploitation de l'abondant potentiel solaire local. Une fois pleinement opérationnelle, la centrale devrait produire environ 700 millions de kWh d'électricité verte par an, soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 200 000 foyers sud-africains, contribuant ainsi à atténuer les pénuries d'électricité auxquelles l'Afrique du Sud est confrontée depuis longtemps. Elle permettra également de réduire les émissions de CO₂ d'environ 400 000 tonnes par an, apportant une contribution importante à l'optimisation du mix énergétique sud-africain et à sa transition verte et bas carbone.

Micro-réseaux et solutions « photovoltaïque + stockage d'énergie »

Dans les vastes zones rurales d'Afrique, l'extension des grands réseaux électriques se heurte à de multiples obstacles, notamment des coûts élevés et des conditions géographiques complexes. L'alimentation électrique centralisée présente ainsi une rentabilité économique

limitée, faisant des énergies renouvelables distribuées une voie importante pour élargir l'accès à l'électricité. Parmi ces solutions, les micro-réseaux et les systèmes photovoltaïques hors réseau permettent une alimentation électrique autonome sans dépendre du réseau principal. Leur installation est relativement rapide, leurs coûts d'exploitation et de maintenance sont relativement faibles et leur capacité peut être augmentée de manière flexible

³⁷ Ember (2025). Les premiers signes d'un véritable essor de l'énergie solaire en Afrique. <https://ember-energy.org/latest-insights/the-first-evidence-of-a-take-off-in-solar-in-africa/>.

en fonction des besoins des utilisateurs. Ils constituent ainsi une solution complémentaire importante pour répondre aux défis énergétiques de l'Afrique.

L'expertise technologique de la Chine dans les domaines du photovoltaïque distribué, des micro-réseaux et du stockage d'énergie répond étroitement aux besoins de l'Afrique. Les solutions d'énergie propre modulaires, peu coûteuses et évolutives disposent ainsi d'un vaste potentiel d'application. Aujourd'hui, les solutions « photovoltaïque + stockage » sont déjà déployées dans différents contextes africains, en fonction des réalités locales. Le projet de village solaire pilote au Mali, réalisé par China Geo-Engineering Corporation, a permis d'installer 1 195 systèmes solaires domestiques hors réseau, offrant à plus de 10 000 habitants un accès stable aux services électriques de base. Au Cameroun, grâce au soutien

technologique et aux ressources d'entreprises chinoises, près de 500 centrales photovoltaïques rurales hors réseau ont été construites, permettant de desservir un grand nombre de populations non raccordées au réseau principal. StarTimes a également développé des activités de micro-installations photovoltaïques hors réseau au Kenya, en Zambie et dans d'autres pays africains, fournissant à des dizaines de milliers de foyers africains des services d'éclairage et d'électricité de base. JA Solar Energy, à travers sa filiale spécialisée dans le stockage d'énergie JA Solar Storage, a mis en œuvre au Kenya un projet de micro-réseau combinant solaire photovoltaïque, stockage et groupes électrogènes diesel, permettant aux exploitations agricoles et aux boulangeries locales de réaliser une autoconsommation proche de 100 % et de réduire d'environ 50 % le coût de l'électricité par kWh.

Cas 2 SANY Silicon Energy : investissement et construction d'un micro-réseau hybride photovoltaïque-stockage-diesel pour la mine de Reda en Zambie

Le projet de micro-réseau hybride photovoltaïque-stockage-diesel de la mine de Reda, en Zambie, construit par SANY Silicon Energy, est le premier projet de micro-réseau minier combinant photovoltaïque, stockage d'énergie et diesel en Afrique, ainsi que le plus important du continent en termes de capacité sur un site minier. Il vise à mettre en place un nouveau modèle d'approvisionnement énergétique fiable, vert et efficace pour les zones minières. La première phase du projet a été raccordée au réseau fin décembre 2024. Elle comprend une installation photovoltaïque de 13 MWp, un système de stockage d'énergie de 39 MWh ainsi qu'un système de production diesel de secours. La deuxième phase a porté sur la mise en place d'une architecture de micro-réseau comprenant 12 MWp de photovoltaïque, 36 MWh de batteries de stockage et un groupe électrogène diesel de 2,4 MW. Après le raccordement des deux phases, la capacité totale du projet atteint 20 MWp de photovoltaïque et 60 MWh de stockage. L'électricité verte représente plus de 95 % de la production totale, avec une production annuelle d'environ 30 millions de kWh. Le projet permet à l'exploitant minier de réduire ses coûts d'électricité à environ un tiers de leur niveau initial, soit une économie annuelle d'environ 40 millions de yuans, et assure un approvisionnement énergétique vert, stable et fiable à l'ensemble de la chaîne d'activités minières, de l'extraction au traitement du minerai. En janvier 2025, une délégation du gouvernement local de Kasempa s'est rendue sur le site du projet et a salué sa conception, son efficacité de construction et la qualité des travaux. Grâce à des projets tels que celui de Reda, SANY Silicon Energy est devenue l'un des principaux investisseurs privés chinois dans les énergies renouvelables en Zambie.

3.1.2 Extension de l'industrie des véhicules à énergies nouvelles et des batteries vers un hub vert en Afrique

Développement et transformation des minerais stratégiques verts

L'Afrique détient environ 30 % des réserves mondiales de minéraux critiques et occupe une place prépondérante dans plusieurs catégories de minerais stratégiques, notamment le cobalt, le manganèse, les métaux du groupe du platine et le lithium. Ces minerais constituent précisément des matières premières essentielles pour les batteries des véhicules à énergies nouvelles, les systèmes de stockage d'énergie et les équipements liés aux énergies propres.³⁸ Les pays africains accélèrent leur transition, passant de l'exportation de minerais bruts à la transformation locale à valeur ajoutée dans le secteur vert. La République démocratique du Congo et le Zimbabwe ont déjà mis en place des restrictions ou des interdictions sur l'exportation de minerais bruts. En février 2025, lors de son 38e sommet, l'Union africaine a adopté la *Stratégie africaine pour les minerais verts*, qui vise à favoriser la transition de l'Afrique d'une économie fondée sur l'exportation de ressources vers une économie progressant dans les chaînes de valeur. Dans ce processus de transformation, le rôle des entreprises chinoises évolue également : elles passent de simples acheteurs de minerais à des partenaires de l'industrialisation verte de l'Afrique. Dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route », elles participent au développement de plusieurs pôles, notamment dans la ceinture cuprifère et cobaltifère de la RDC et les gisements de lithium du Zimbabwe, contribuant ainsi à faire progresser les chaînes de valeur, de l'extraction vers la séparation, la métallurgie et la transformation.

Localisation de la chaîne de valeur des véhicules à énergies nouvelles

Les entreprises chinoises de véhicules à énergies nouvelles accélèrent la localisation de leurs chaînes de valeur en Afrique, en étendant progressivement leur présence de la transformation des ressources en amont à la fabrication de matériaux pour batteries, à l'assemblage des véhicules et aux services de recharge. Dans le domaine de la transformation des ressources en amont, Huayou Cobalt a construit au Zimbabwe la première usine de traitement du sulfate de lithium d'Afrique, faisant évoluer l'exploitation des ressources en lithium locales de l'exportation de concentrés de lithium vers la transformation à plus forte valeur ajoutée en matières premières pour batteries. Dans les domaines des matériaux pour batteries et de la fabrication de cellules, le Maroc, grâce à sa position géographique, à ses politiques industrielles et à ses conditions d'exportation, devient progressivement l'un des principaux pôles de développement des entreprises chinoises de l'industrie des énergies nouvelles en Afrique. Il a ainsi attiré des entreprises telles que Gotion High-Tech, CNGR Advanced Material et Huayou Cobalt, qui y développent des projets dans les matériaux à base de LFP (lithium-fer-phosphate) et dans la fabrication de cellules. Parmi ces projets, l'unité de production de 40 000 tonnes de matériaux pour batteries de la première phase de la base de matériaux pour énergies nouvelles de CNGR au Maroc est déjà entrée en production. La base sera construite par étapes, avec une capacité finale planifiée équivalente à environ 70 GWh de batteries par an. Dans le domaine de l'assemblage complet des véhicules, Geely a inauguré en Égypte sa première usine d'assemblage CKD (Complete Knock Down) au Moyen-Orient et en Afrique. Au Nigeria, le groupe a signé un accord avec Shanghai Launch Automotive Technology Co., Ltd pour construire deux sites de production de véhicules électriques à Lagos et Abuja, avec une capacité annuelle cumulée de 70 000 véhicules. Dongfeng Motor a par

38 UNU-INRA (2026). L'Afrique redéfinit les minerais stratégiques pour un avenir partagé : la solidarité Sud-Sud en action. <https://unu.edu/inra/report/new-unu-inra-report-critical-minerals>.

ailleurs coopéré avec l'entreprise kényane ePureMotion pour lancer le véhicule particulier électrique ePureCitie, actuellement principalement importé sous forme de véhicules complets, tout en prévoyant de développer l'assemblage local dans l'usine AVA de Mombasa. Dans le domaine des infrastructures connexes, BYD coopère avec la compagnie publique sud-africaine d'électricité Eskom et prévoit de construire 200 à 300 stations de recharge rapide d'ici fin 2026. Ainsi, les activités des entreprises chinoises de véhicules à énergies nouvelles en Afrique ne se bornent plus à l'exportation de véhicules complets, mais évoluent progressivement vers une implantation couvrant l'ensemble de la chaîne de valeur, de la transformation des ressources à la fabrication des matériaux, en passant par l'assemblage des véhicules et les services de recharge.

Compte tenu de l'instabilité de l'approvisionnement électrique dans certains pays africains, de l'insuffisance des infrastructures de recharge et des fortes fluctuations des prix de l'électricité, les entreprises chinoises de véhicules à énergies nouvelles adoptent des stratégies de développement davantage adaptées aux conditions des marchés locaux. Sur le plan des produits, elles privilégient

dans un premier temps les modèles hybrides afin de réduire la dépendance des consommateurs à l'égard des infrastructures de recharge, tout en améliorant l'adaptation des véhicules aux conditions routières locales, aux coûts d'utilisation et aux besoins de service après-vente. Sur le plan des infrastructures, elles développent conjointement la « vente de véhicules + construction d'infrastructures de recharge » afin de répondre aux contraintes liées au déploiement des véhicules à énergies nouvelles. Sur le plan opérationnel, elles renforcent continuellement leurs capacités de production locale, de maintenance après-vente, d'approvisionnement en pièces détachées et de rayonnement vers les marchés régionaux. Dans l'ensemble, le modèle de développement des entreprises chinoises de véhicules à énergies nouvelles en Afrique évolue ainsi d'une simple exportation de produits vers une localisation de la chaîne de valeur et une implantation des activités sur les marchés locaux. Cette évolution contribue non seulement à renforcer la compétitivité des entreprises sur le marché africain, mais fournit également une base industrielle favorable au développement à grande échelle et durable du secteur africain des transports à énergie nouvelle.

Cas 3 BYD - Promouvoir la localisation de la chaîne industrielle des véhicules à énergies nouvelles en Afrique

BYD coopère avec des entreprises locales de plusieurs pays africains afin de promouvoir l'assemblage local de véhicules à énergies nouvelles, l'approvisionnement en batteries et le déploiement de réseaux de recharge. Au Kenya, BYD fournit des autobus électriques K6 en pièces semi-assemblées à l'opérateur local BasiGo, qui assure leur assemblage dans une usine locale avant leur mise en service dans le réseau de transport public électrique de Nairobi. En Afrique du Sud, BYD commercialise des véhicules particuliers à énergie nouvelle tels que l'ATTO 3 et fournit 120 autobus électriques à l'opérateur de transport public du Cap, Golden Arrow, tout en annonçant son projet de construire 200 à 300 nouvelles stations de recharge rapide d'ici fin 2026. Au Nigeria, BYD s'est associé à LOXEA, filiale de CFAO Mobility, pour commercialiser des véhicules électriques tels que l'ATTO 3 et la Dolphin. LOXEA en assure la distribution exclusive et met en place des infrastructures de recharge ainsi qu'un réseau de services après-vente standardisés. Au Rwanda, BYD est devenu l'un des principaux fournisseurs de batteries de l'entreprise locale de motos électriques Ampersand, contribuant ainsi à l'électrification des motos commerciales en Afrique. Ces coopérations apportent aux pays concernés des capacités locales d'assemblage, des infrastructures de recharge et des solutions d'approvisionnement en batteries, contribuant ainsi au développement du marché africain des véhicules à énergies nouvelles.

Encadré 6 Politiques des pays africains en faveur des véhicules à énergies nouvelles

Les pays africains accordent une importance croissante à la protection de l'environnement et à la transition énergétique. Plusieurs d'entre eux ont ainsi mis en place des politiques de soutien visant à promouvoir le développement des transports à énergies nouvelles et à accélérer la transition énergétique. L'Égypte prévoit de construire 42 000 stations de recharge et envisage d'investir 2,5 milliards de livres égyptiennes afin de coopérer avec des constructeurs automobiles étrangers à l'établissement de lignes de production nationales de véhicules électriques. Le Kenya a lancé en 2023 un programme national de « mobilité électrique » afin de promouvoir des transports plus verts et de réduire la pollution atmosphérique. L'Afrique du Sud a publié début 2024 son *Livre blanc sur les véhicules électriques*, qui prévoit des avantages fiscaux pouvant atteindre 150 % des dépenses consacrées localement à la recherche et au développement dans le domaine des véhicules électriques, tout en favorisant le développement d'industries connexes telles que les batteries et l'hydrogène vert. Le gouvernement nigérian a fait de l'ensemble de la chaîne de valeur des véhicules à énergies nouvelles une priorité nationale de développement et a réduit de 5 % à 0 % les droits de douane sur les importations de véhicules électriques. Le Maroc prévoit quant à lui de porter à 52 % la part des énergies renouvelables dans sa production d'électricité d'ici 2030.

3.2 Commerce électronique et paiements : refondation du commerce bilatérale et réseaux de finance inclusive

Les paiements mobiles et le commerce électronique se développent en Afrique à un rythme plus rapide que l'extension des réseaux bancaires traditionnels, devenant ainsi des vecteurs essentiels de la numérisation de l'économie. Les technologies et l'expérience des entreprises chinoises dans les domaines du paiement numérique et du commerce électronique répondent aux besoins des marchés africains. Les coopérations dans ces domaines couvrent notamment les infrastructures de paiement, les règlements transfrontaliers et les services de plateformes.

3.2.1 Paiements mobiles et finance numérique : plateformes de paiement mobile transfrontalières et innovations en matière de finance inclusive

Paiements transfrontaliers et crédit numérique : une innovation inclusive pour le financement des micro, petites et moyennes entreprises

L'Afrique se trouve à un moment charnière de sa transformation numérique et de son intégration économique régionale. En 2025, les technologies et services mobiles ont contribué à hauteur d'environ 240 milliards de dollars à l'économie africaine, soit 7,8 % du PIB, et ont soutenu près de 13 millions d'emplois. Parallèlement, environ 62 % des adultes en Afrique subsaharienne ne disposent pas de compte bancaire formel, tandis que 88 % n'ont jamais emprunté auprès d'un établissement financier formel. À l'échelle mondiale, le déficit de financement des micro et petites entreprises (MSE) atteint 4 900 milliards de dollars, un déficit particulièrement marqué en Afrique. Face à ces lacunes structurelles, la coopération sino-africaine dans

le domaine des technologies financières continue de s'approfondir. Plusieurs pratiques de grande ampleur, déployées dans plusieurs pays, ont notamment émergé pour améliorer l'efficacité des paiements transfrontaliers et l'accès au crédit numérique.

Dans le domaine des paiements transfrontaliers, le réseau d'acceptation d'UnionPay International couvre désormais 51 pays et territoires africains. Sur 15 marchés, notamment au Kenya et au Maroc, la couverture des commerçants et des distributeurs automatiques de billets (DAB) est pratiquement totale ; sur cinq marchés, dont le Ghana et le Kenya, le taux de couverture des DAB dépasse 70 %. Par ailleurs, plus de 6 millions de cartes UnionPay ont été émises dans 13 pays et territoires, notamment au Kenya, en Ouganda et à Maurice.³⁹ Alipay+ (Ant Group), de son côté, apporte aux portefeuilles numériques locaux africains ses capacités technologiques et opérationnelles. En Afrique du Sud, la super-application VodaPay de Vodacom a ainsi été développée dans le cadre de cette coopération, en intégrant, sur la base d'une architecture de mini-programmes, les services de paiement, de commerce et de la vie quotidienne. XTransfer (Shanghai Duochang Network Technology), classée parmi les 100 premières entreprises mondiales de paiement transfrontalier, se concentre sur les échanges B2B sino-africains et aide les importateurs africains à réduire les coûts de règlement liés aux intermédiaires bancaires, tout en permettant la cotation en monnaie locale et le règlement en renminbi. De son côté, PayEase a développé des solutions de paiement et d'encaissement spécialement adaptées au marché africain, permettant des transferts rapides, avec un règlement des fonds généralement effectué dans la journée ouvrée (T) et des opérations de change sans plafond de montant.

39 China UnionPay (2025). Protéger le développement de l'Afrique dans le cadre du G20 : UnionPay construit un pont financier pour fluidifier les paiements entre la Chine et l'Afrique. <https://cn.unionpay.com/upowhtml/cn/templates/newInfo-nosub/7885004da382485e8bde5a0ba000fdd3/20251122145155.html>.

Cas 4 XTransfer - Mettre en place une infrastructure de paiements transfrontaliers pour le commerce entre les PME chinoises et africaines

XTransfer accélère continuellement son développement en Afrique, avec des activités principalement axées sur les services de paiements transfrontaliers destinés aux petites et moyennes entreprises. En septembre 2023, XTransfer a lancé un service d'encaissement sur des comptes locaux en Afrique, puis a proposé des comptes de collecte locaux au Nigeria, permettant aux acheteurs africains de payer directement dans leur monnaie locale, sans avoir à convertir leurs fonds en dollars américains. En février 2025, XTransfer a signé un protocole d'accord avec Ecobank, banque panafricaine. En s'appuyant sur le vaste réseau de paiement d'Ecobank en Afrique, les deux parties fournissent aux PME africaines engagées dans le commerce extérieur des services de finance transfrontalière et de gestion des risques, contribuant ainsi à faciliter les échanges commerciaux entre la Chine et les pays africains. Selon les données communiquées par l'entreprise, les encaissements de paiements liés au commerce extérieur avec l'Afrique de XTransfer ont augmenté de 273 % en 2025 sur un an, tandis qu'au premier trimestre 2026, le volume des encaissements en provenance d'Afrique a progressé de 115 % sur un an. Jeremy Awori, directeur général d'Ecobank, a indiqué qu'en intégrant les solutions avancées de XTransfer à la plateforme panafricaine de paiement d'Ecobank, les deux partenaires pouvaient simplifier les processus de paiement et réduire les coûts de transaction, permettant ainsi aux entreprises africaines de mieux participer au commerce mondial.

Dans le domaine du crédit numérique, OPay compte environ 60 millions d'utilisateurs et des centaines de milliers de points de service physiques au Nigeria. Il s'adresse notamment aux commerçants individuels et aux professionnels du transport, auxquels il propose des microcrédits sans garantie fondés sur leurs flux

transactionnels. PalmPay, qui compte 35 millions d'utilisateurs enregistrés et 1,1 million d'agents, exploite de la même manière les données issues des paiements pour établir des profils de crédit numériques pour les propriétaires de micro et petites entreprises et leur accorder des prêts destinés à leurs activités.

Cas 5 PalmPay - Promouvoir les paiements mobiles et l'inclusion financière en Afrique

PalmPay est une plateforme de paiement mobile appartenant à Transssnet, une coentreprise de Transssion Holdings et de NetEase. En 2019, elle a obtenu de la Banque centrale du Nigeria une licence d'opérateur de monnaie mobile (Mobile Money Operator, MMO) et a officiellement lancé ses activités au Nigeria. PalmPay s'appuie sur les smartphones et les réseaux de magasins des marques de Transssion, notamment TECNO, Infinix et itel, pour promouvoir son application. Elle attire les utilisateurs grâce à des transferts à faibles frais, voire sans frais, ainsi qu'à des remises sur les recharges téléphoniques. Parallèlement, elle développe un réseau d'agents et de terminaux POS afin de répondre aux besoins de recharge en espèces, de retrait d'argent et de renforcer la confiance dans les transactions hors ligne. En 2024, PalmPay a lancé au Nigeria un service reposant sur des codes USSD afin de toucher les utilisateurs ne disposant pas de smartphones. En 2025, l'entreprise a coopéré avec Verve, le plus grand réseau national de cartes d'Afrique, pour lancer une carte de débit, faisant ainsi évoluer son modèle d'un simple portefeuille mobile vers une plateforme bancaire numérique offrant des services intégrés de paiement, d'épargne, de crédit, d'assurance et de cartes physiques. PalmPay a depuis reproduit ce modèle au Ghana, tout en pénétrant le marché tanzanien à travers des services de financement à tempérament pour smartphones, et en élargissant sa couverture du marché africain grâce au financement à tempérament de smartphones, aux services de banque numérique et aux services de paiement B2B. Grâce à des comptes numériques accessibles et à un réseau d'agents couvrant les zones urbaines comme rurales, PalmPay permet aux utilisateurs qui ne disposaient auparavant d'aucun compte bancaire d'accéder à des comptes numériques et à des services financiers de base. Toutefois, la tarification du crédit, l'utilisation des données et la protection des consommateurs par ce type de plateforme restent soumises aux cadres réglementaires locaux.

3.2.2 Commerce électronique transfrontalier : un véritable accélérateur des exportations de produits africains vers la Chine

L'essor fulgurant du commerce électronique transfrontalier en Afrique

Le marché africain du commerce électronique entre dans une phase de croissance fulgurante. Selon les prévisions de Statista, la taille du marché africain du commerce électronique devrait atteindre 56,03 milliards de dollars en

2029, avec un taux de croissance annuel composé de 8,46 % sur la période 2025-2029.⁴⁰ En 2025, le commerce électronique transfrontalier B2B en Afrique est entré dans une phase d'essor fulgurant : sa valeur totale des transactions a atteint 42,4 milliards de dollars sur l'année, soit une hausse de 31,5 % par rapport aux 32,2 milliards de dollars enregistrés en 2024, largement supérieure au taux de croissance moyen mondial de 18 %. Le nombre de commandes a atteint 170 millions, en progression de 48 % sur un an. Les quatre principaux marchés - l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Kenya et le Nigeria - ont représenté à eux seuls plus de 65 % de la valeur totale

40 StatTimes (2025). Le commerce électronique en Afrique : ouvrir de nouvelles voies pour la croissance économique. <https://www.stattimes.com/e-commerce/e-commerce-in-africa-unlocking-new-paths-for-economic-growth-1354446>.

des transactions.⁴¹ Environ 34 % des vendeurs de Jumia, la plateforme locale leader du commerce électronique en Afrique, sont originaires de Chine et contribuent à un tiers des ventes de produits réalisées sur la plateforme.⁴²

De « vendre des produits fabriqués en Chine aux Africains » à « vendre des produits du terroir africain aux Chinois »

La mise en place et le perfectionnement du système de commerce électronique transfrontalier numérique ont permis d'établir une voie royale pour la circulation des marchandises entre la Chine et l'Afrique dans les deux sens. Pendant longtemps, la structure des échanges sino-africains a été déséquilibrée : la Chine exporte principalement des produits manufacturés, tandis que les exportations africaines vers la Chine sont essentiellement constituées de produits primaires, avec des circuits de consommation relativement limités pour les produits africains de qualité distinctive. Avec le perfectionnement continu des mécanismes de coopération économique et commerciale sino-africaine, un modèle d'échanges bilatéraux permettant aux produits africains de qualité distinctive d'accéder au marché chinois par l'intermédiaire du commerce électronique se met progressivement en place. En tant que zone pilote Chine-Afrique de la coopération économique et commerciale approfondie,

le Hunan met continuellement en place des plateformes et des activités dédiées. Au premier semestre 2025, la province a organisé la « Saison des achats en ligne de produits africains de qualité »,⁴³ avec une série d'activités telles que des boutiques éphémères, des opérations de mise en rayon dans les grandes surfaces, des campagnes de livestreaming et des expositions générales. Grâce à une synergie entre les canaux en ligne et hors ligne, ces initiatives ont favorisé l'entrée de produits africains de qualité sur le marché de la consommation chinois. À la fin de 2025, les ventes en ligne et hors ligne de ces produits avaient atteint près de 20 millions de yuans. En mai 2026, l'Exposition économique et commerciale Chine-Afrique a lancé le projet « Entrepôt de marques africaines », permettant à plus de 120 références de marques africaines d'accéder au marché chinois, dans des catégories aussi diverses que le café, le vin, les fruits à coque, le piment séché et l'huile de sésame.⁴⁴ Par ailleurs, des étudiants africains et des créateurs de contenu africains utilisent régulièrement les nouveaux médias, notamment les vidéos courtes et le livestreaming commercial, pour promouvoir les produits. La notoriété sur le marché chinois de produits agricoles africains emblématiques, tels que le café éthiopien, le thé noir kényan, les produits à base de cacao ghanéen et les fruits à coque mozambicains, ne cesse ainsi de s'accroître.

41 www.10100.com (2026). Bilan annuel 2025 du commerce électronique transfrontalier B2B en Afrique : trois avancées majeures dans les infrastructures, les catégories de produits et l'écosystème - la dynamique chinoise redessine le nouvel eldorado de la croissance mondiale. <https://www.10100.com/article/45175893>.

42 Foire chinoise du commerce électronique transfrontalier (2026). L'Afrique, le dernier marché encore inexploité du commerce électronique transfrontalier. <https://www.kuajiaohuexpo.com/1451.html>.

43 La marque publique « Produits africains de qualité » a été sélectionnée parmi les cas pratiques nationaux exemplaires de l'initiative « e-commerce de la Route de la soie », tandis que la « Saison des achats en ligne de produits africains de qualité » a été retenue parmi les cas pratiques de commerce électronique transfrontalier présentés lors de la Conférence mondiale sur l'Internet 2025.

44 Gouvernement populaire de la province du Hunan (2025). Coopération économique et commerciale sino-africaine : un engagement réciproque pour construire ensemble le rêve de la modernisation. http://www.hunan.gov.cn/hnszf/hnyw/zwdt/202506/t20250612_33707275.html.

Cas 6 Alibaba - L'eWTP stimule le commerce numérique africain et les exportations de produits agricoles

L'initiative de Plateforme mondiale pour le commerce électronique (eWTP), lancée par Alibaba, s'appuie sur le Rwanda - premier pays africain à participer à sa construction conjointe - et l'Éthiopie comme points d'ancrage. À travers les plateformes de commerce électronique, la logistique transfrontalière, les paiements numériques et la formation des talents, elle aide les petites et moyennes entreprises africaines à accéder aux marchés mondiaux. Dans le domaine des exportations agricoles, l'eWTP a permis au café rwandais d'être commercialisé sur Tmall Global. Les piments « Volcano Hunter », après une première transformation locale, sont ensuite transformés par Freshippo en sauce pimentée. Ce dispositif a permis de doubler les revenus des producteurs de piment. Le café éthiopien est non seulement commercialisé sur Tmall Global, mais également distribué directement aux consommateurs par l'intermédiaire des magasins Freshippo X Member, créant une situation gagnant-gagnant : les consommateurs peuvent acheter le café à un prix inférieur de 30 % au prix du marché, tandis que les revenus des caféiculteurs augmentent de 30 %. Ce modèle réduit les intermédiaires du commerce traditionnel et permet aux producteurs locaux de passer progressivement de la vente de matières premières à la transformation des produits finis, au marketing des marques et à la production sur commande. Le président rwandais Paul Kagame a estimé que l'eWTP avait permis aux jeunes et aux agriculteurs rwandais d'établir un lien direct avec les consommateurs.

3.3 Technologies : infrastructures numériques locales et transformation numérique des secteurs traditionnels

La nouvelle révolution technologique converge avec les besoins de transformation numérique de l'Afrique. Des infrastructures numériques aux technologies agricoles, la chaîne relativement complète de l'industrie numérique chinoise et son expérience en matière d'applications à grande échelle offrent à l'Afrique des pistes concrètes et reproductibles pour développer ses capacités technologiques endogènes.

3.3.1 Infrastructures numériques locales : orientation des investissements allant des réseaux de communication aux capacités de calcul locales

Construction des réseaux de communication : tracer les « autoroutes de l'information » de la digitalisation africaine

Les entreprises chinoises, en partenariat avec leurs homologues africaines, accélèrent le développement des infrastructures numériques en Afrique, fournissant ainsi une base réseau nécessaire à la généralisation des paiements mobiles, du commerce électronique et des services numériques. Le *Plan d'action de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (2025-2027)* fait de l'économie numérique un domaine prioritaire de coopération et l'accompagne du *Plan d'action pour construire ensemble une communauté de destin dans le cyberspace Chine-Afrique (2025-2026)*, qui prévoit un déploiement systématique dans le domaine des infrastructures de communication. Ce plan d'action prévoit notamment d'encourager les entreprises chinoises de fabrication d'équipements de télécommunication et de construction de réseaux à renforcer leur coopération avec les entreprises africaines concernées, de soutenir la participation des opérateurs

chinois de télécommunications de base à l'investissement et à la construction de projets de câbles sous-marins internationaux en Afrique, et d'encourager activement les entreprises chinoises à coopérer avec les opérateurs africains de télécommunications dans le domaine de la 5G. Il vise ainsi à promouvoir le déploiement des réseaux 5G et l'innovation dans leurs applications en Afrique, afin d'améliorer le niveau de numérisation des pays africains ainsi que leur connectivité internationale.

Les projets de câbles sous-marins et de réseaux terrestres dorsaux auxquels participent des entreprises chinoises ont permis d'accroître la capacité de bande passante internationale de l'Afrique ainsi que ses capacités de transport de données à l'intérieur du continent. Lancé en 2020 et construit conjointement par plusieurs partenaires internationaux, dont China Mobile International, le projet de câble sous-marin intercontinental « 2Africa » a achevé son système principal en novembre 2025. Le câble relie l'Asie, l'Afrique et l'Europe et forme pratiquement une boucle autour du continent africain. Il peut fournir à plusieurs dizaines de pays situés sur son tracé des solutions de bande passante de bout en bout, à faible latence

et de haute qualité, réduisant ainsi considérablement les barrières infrastructurelles au développement de l'économie numérique africaine. Parallèlement, les entreprises chinoises favorisent activement la coopération avec les opérateurs africains de télécommunications dans le domaine de la 5G. Par exemple, Huawei a conçu et construit pour le Nigeria le « réseau dorsal Galaxy » et participe également à la construction de son réseau 5G. Des entreprises telles que ZTE ont par ailleurs présenté lors du salon GITEX AFRICA Morocco 2026 organisé au Maroc des solutions telles que des réseaux 5G privés. Dans le cadre du mécanisme du Forum sur la Coopération sino-africaine, jusqu'en 2023, les entreprises chinoises avaient contribué à la construction et à la modernisation d'environ 150 000 kilomètres de réseaux dorsaux de télécommunications en Afrique, dont les services couvraient près de 700 millions d'utilisateurs. Elles avaient également participé à la construction de plus de 50 % des stations de télécommunications sans fil et des réseaux mobiles à haut débit du continent, ainsi qu'au déploiement de plus de 200 000 kilomètres de câbles à fibre optique, fournissant des services à plus de 900 millions de personnes en Afrique.

Cas 7 Huawei - Déploiement de réseaux 5G en Afrique du Sud

Huawei développe progressivement son réseau 5G en Afrique du Sud en construisant des réseaux en partenariat avec les opérateurs locaux, avec une couverture qui s'étend à la fois au haut débit grand public et aux réseaux privés destinés aux secteurs industriels. En 2019, l'opérateur de données Rain a lancé le premier réseau 5G commercial d'Afrique du Sud en utilisant des équipements Huawei de bout en bout et la bande de fréquences de 3,6 GHz. En 2020, les deux partenaires ont mis en service au Cap le premier réseau 5G SA commercial d'Afrique, prenant en charge le découpage du réseau (network slicing) et l'informatique en périphérie (mobile edge computing). Par la suite, Huawei et Telkom ont lancé conjointement en 2022 un réseau Internet haut débit 5G, proposant dans un premier temps des services d'accès fixe sans fil 5G (5G Fixed Wireless Access). En 2025, Huawei, MTN et China Telecom ont lancé dans la province du Cap-Nord un projet de réseau privé 5G destiné au secteur minier africain, permettant notamment la surveillance du personnel, le suivi des véhicules et l'exploitation de camions autonomes. En 2026, Huawei et Rain ont également lancé le déploiement de réseaux 5G Massive MIMO dans les basses fréquences. Cette technologie est désormais déployée à grande échelle dans les principales villes sud-africaines. Par rapport aux équipements traditionnels 4T4R, elle permet d'améliorer respectivement de 5 dB et de 3 dB la couverture en liaison montante et en liaison descendante, tandis que la capacité du réseau peut être multipliée jusqu'à trois fois. Ces différentes initiatives contribuent non seulement à élargir la couverture du haut débit à haut débit pour les particuliers et les entreprises, mais aussi à accélérer la transformation des secteurs clés de l'Afrique du Sud, notamment l'industrie minière, vers des modèles plus intelligents et plus sûrs.



Cas 8 PEACE - Un câble sous-marin reliant l'Asie, l'Afrique et l'Europe, une « Route de la soie numérique »

Le câble sous-marin PEACE (Pakistan and East Africa Connecting Europe) constitue l'une des principales infrastructures de télécommunications intercontinentales au monde. Il s'agit également d'un projet emblématique de la « Route de la soie numérique », illustrant la participation approfondie des entreprises chinoises au développement des câbles sous-marins internationaux. HMN Technologies, filiale de Hengtong Optic-Electric, en est le fournisseur du système. L'investissement total dans le projet dépasse 2,8 milliards de yuans. Le système principal initial s'étend sur environ 12 000 kilomètres ; en incluant les extensions et les branches ajoutées ultérieurement, sa longueur totale atteint environ 21 500 kilomètres. Partant du Pakistan, le câble traverse plusieurs pays d'Afrique, notamment Djibouti, l'Égypte et le Kenya. Sa branche est-africaine dessert le port de Mombasa, au Kenya, avant de rejoindre finalement Marseille, en France. Le câble utilise la technologie de transmission par multiplexage en longueur d'onde de 200 G développée par Huawei, avec une capacité nominale de 16 Tbit/s par paire de fibres. Il réduit considérablement la latence des communications et le coût de la bande passante entre l'Asie, l'Afrique et l'Europe, tout en fournissant aux pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique du Nord des capacités de communication internationales à haut débit et stables. Il constitue ainsi un appui solide au développement de l'économie numérique africaine.

Centres de données et déploiement local des puissances de calcul

Les centres de données, qui constituent des infrastructures essentielles pour les applications de cloud computing, de big data et d'intelligence artificielle, deviennent un nouveau point focal de la coopération numérique sino-africaine. Depuis 2022, ZTE a participé à la construction de 10 centres de données dans 8 pays africains, dont le centre de supercalcul de Tunisie et les centres de données des ministères du gouvernement algérien.⁴⁵ En mai 2024, Huawei Cloud a mis en ligne son centre de données certifié Tier III dans le parc Smart Village en Égypte, devenant ainsi le premier nœud de cloud public de Huawei en Afrique du Nord. En s'appuyant sur le réseau de télécommunications égyptien, il fournit des services de cloud computing aux entreprises et aux jeunes d'Afrique du Nord, de l'Ouest et du Centre, avec une couverture s'étendant à plus de 60 pays dans le monde.⁴⁶ En juin 2024, le centre national de données du Botswana, construit par Jiangxi International et premier centre de données national du pays, est entré en exploitation. Il répond aux besoins de stockage massif de données des utilisateurs gouvernementaux et commerciaux, tout en réduisant les coûts d'échange de données pour les utilisateurs locaux d'Internet.⁴⁷ À l'heure actuelle, les centres de données africains ne représentent que 0,6 % de la capacité mondiale des centres de données.⁴⁸ Leur capacité reste donc nettement inférieure à ce que laisseraient supposer le poids démographique et économique du continent, qui se trouve encore dans une

phase initiale d'expansion.

3.3.2 Technologies agricoles : applications de l'Internet des objets et des systèmes SaaS dans l'agriculture traditionnelle

Ces dernières années, la Chine et les pays africains ont développé diverses formes de coopération dans la numérisation de l'agriculture. En Zambie, Huawei a déployé des équipements de l'Internet des objets dans les zones de culture du coton, permettant une gestion numérique de l'ensemble du processus, de l'ensemencement à la récolte. Dans les zones reculées du nord de la Côte d'Ivoire, Huawei fournit également la solution RuralStar, permettant aux agriculteurs d'utiliser le réseau pour consulter des informations sur le crédit agricole et commercialiser leurs produits agricoles. En mai 2025, l'Agence chinoise de coopération internationale pour le développement et le Fonds international de développement agricole des Nations Unies ont signé un accord pour mettre en œuvre le projet « Promouvoir une agriculture résiliente au climat en Tanzanie grâce à des solutions numériques satellitaires ». Ce projet bénéficie directement à 5 000 petits exploitants agricoles et pourrait, indirectement, couvrir jusqu'à un million d'agriculteurs dans l'ensemble de la Tanzanie.⁴⁹ En octobre de la même année, la première conférence de l'Alliance sino-africaine pour l'innovation scientifique et technologique dans l'agriculture s'est tenue au siège de l'Union africaine à Addis-Abeba. Ses 91 institutions

45 ZTE Telecom Review Africa (2025). Darren Zhao de ZTE sur la transformation numérique de l'Afrique grâce à la connectivité, aux capacités de calcul et à l'intelligence artificielle. <https://www.telecomreviewafrica.com/articles/general-news/11390-ztes-darren-zhao-on-driving-africas-digital-transformation-with-connectivity-computing-power-and-ai>.

46 Developing Telecoms (2024). Telecom Egypt et Huawei Cloud annoncent une première en Afrique du Nord. <https://developingtelecoms.com/telecom-technology/telecom-cloud-virtualization/16741-telecom-egypt-and-huawei-cloud-announced-a-first-for-north-africa.html>.

47 Jiangxi International (2026). Le Quotidien du Peuple met en lumière le projet de centre national de données du Botswana réalisé par Jiangxi International. http://drc.jiangxi.gov.cn/jxsfzhggwyh/col/col14688/content/content_2015982276663316480.html.

48 Africa Data Centres Association (2026). Centres de données en Afrique 2026 : rapport économique. <https://africadca.org/en/data-centres-in-africa-2026-the-economic-report>.

49 Le Quotidien du Peuple / Le Quotidien des travailleurs (2025) Point de vue international | Les pays africains accélèrent leur transformation numérique de l'agriculture. <https://www.worker.cn/c/2025-08-06/8575410.shtml>.

membres fondatrices couvrent 23 pays répartis dans les cinq sous-régions de l'Afrique.⁵⁰ À cette occasion, ont été publiés le *Plan d'action triennal de l'Alliance sino-africaine pour l'innovation scientifique et technologique dans l'agriculture* ainsi qu'une première série de projets de coopération, axés notamment sur la robotique agricole, les équipements intelligents, la protection phytosanitaire écologique et l'innovation numérique.

Parallèlement à l'amélioration continue des mécanismes de coopération au niveau national, les collectivités territoriales explorent également des voies adaptées pour en assurer la mise en œuvre. Le Hubei, en Chine, en est un exemple : la province a mis en place une coopération scientifique et technologique agricole avec l'Afrique à plusieurs niveaux. S'appuyant sur le Centre national de coopération sino-africaine pour l'innovation, établi à Wuhan, elle rassemble des ressources nationales en matière de coopération avec l'Afrique dans le domaine de l'innovation et a créé six centres secondaires en Afrique afin de soutenir la coopération scientifique et technologique sino-africaine à l'échelle nationale. Hubei Ceres figure parmi les entreprises agricoles innovantes

partenaires clés de la plateforme. Son parc scientifique et technologique Hubei Ceres a introduit l'intelligence artificielle dans l'amélioration variétale, réduisant le cycle traditionnel de sélection de huit à trois ans, tout en menant des travaux de sélection de variétés adaptées aux conditions climatiques africaines. L'Université du Hubei a obtenu l'autorisation de créer le Laboratoire conjoint Chine-Afrique du Sud sur l'amélioration moléculaire des produits agricoles de qualité dans le cadre de l'Initiative « la Ceinture et la Route ». En collaboration avec l'Université de technologie de Tshwane en Afrique du Sud, elle mène des recherches sur l'amélioration moléculaire et le développement durable de l'agriculture. L'Université de technologie du Hubei, quant à elle, a créé conjointement avec l'Université Eduardo Mondlane du Mozambique et l'Université Al-Azhar d'Égypte des laboratoires conjoints consacrés à l'agriculture photovoltaïque nouvelle génération ainsi qu'à l'identification et à l'exploitation des ressources en peptides bioactifs naturels. Ces initiatives constituent un pont important permettant au Hubei de développer de manière systématique sa coopération scientifique et technologique agricole avec l'Afrique.

50 Académie chinoise des sciences agricoles / Académie africaine des sciences (2025) L'Alliance sino-africaine établit une nouvelle étape majeure pour l'innovation agricole lors de l'Assemblée générale de la CAASTIA. <https://ciar.caas.cn/en/NewsRoom/LatestNews/b143b1230c7b498e8bbf98e4e77e045e.htm>.

Cas 9 StarWin et ses partenaires - Fournir des services satellitaires IoT aux zones reculées d'Afrique du Sud

En décembre 2025, l'entreprise chinoise StarWin a conclu un partenariat tripartite avec Guodian Gaoke et le prestataire sud-africain de services numériques Q-KON. StarWin fournit des solutions performantes de terminaux terrestres pour l'Internet des objets (IoT) par satellite, conformes aux exigences strictes de la réglementation sud-africaine des télécommunications, afin de permettre le déploiement fluide des services de la constellation Tianqi en Afrique. Cette coopération vise à fournir une connectivité de données fiable dans huit secteurs clés en Afrique du Sud, notamment l'agriculture, l'exploitation minière et la logistique. À ce jour, 30 % des exploitations agricoles pilotes en Afrique du Sud sont déjà connectées à ce système de terminaux, couvrant une grande diversité de cultures, des agrumes destinés à l'exportation aux céréales produites pour le marché intérieur. Grâce aux capteurs IoT, les exploitations équipées peuvent recueillir en temps réel des données sur l'humidité et la température des sols, leur pH, ainsi que sur l'état de santé de chaque culture, optimisant ainsi l'irrigation et la fertilisation et améliorant sensiblement l'efficacité de la production agricole. L'association des technologies de géolocalisation et de l'IoT par satellite permet également de suivre en temps réel les équipements agricoles à grande échelle et le bétail, ainsi que de gérer les clôtures et les déplacements. Elle contribue ainsi à renforcer de manière globale la sécurité et l'efficacité des opérations agricoles.

3.4 Intelligence artificielle : technologies de pointe au service de la modernisation de l'Afrique

L'intelligence artificielle (IA) est en train de devenir l'un des moteurs potentiels permettant à l'Afrique de surmonter ses obstacles structurels au développement et de réaliser une croissance exponentielle. De la mise en commun de technologies de modèles d'IA open source et de la construction d'infrastructures numériques au déploiement de solutions d'agriculture intelligente et de logistique intelligente, l'expérience accumulée par la Chine dans les technologies, l'industrie et les applications de l'IA répond de plus en plus aux besoins de transformation numérique et de développement industriel de l'Afrique, notamment grâce au partage de technologies open source et à leur adaptation aux réalités locales.

3.4.1 Infrastructures numériques et intelligentes : promouvoir le développement des grands modèles et des écosystèmes de plateformes

Les grands modèles d'IA chinois accélèrent leur déploiement en Afrique. En ce qui concerne l'adaptation linguistique de l'IA, Huawei a lancé en Égypte un grand modèle en langue arabe, spécialement adapté à la reconnaissance vocale et au traitement automatique du langage en arabe. Alibaba Cloud a conclu un partenariat stratégique approfondi avec la plateforme africaine de services intégrés Hakuna Matata et, en s'appuyant sur Qwen3.5 comme socle technologique, a lancé le premier grand modèle africain spécialisé dans un domaine vertical, avec une compréhension sémantique renforcée pour des langues africaines locales telles que le swahili, le français et le haoussa. En ce qui concerne la démocratisation de

L'IA, DeepSeek, grâce à son coût d'utilisation open source extrêmement faible, a considérablement abaissé les barrières d'accès aux applications d'IA en Afrique. Des grands modèles tels que Qwen d'Alibaba, grâce à leurs capacités multilingues et à leur adaptation aux réalités locales, atteignent également les utilisateurs africains en s'appuyant sur les réseaux de distribution de Transsion Holdings, qui dispose d'une forte présence sur le marché africain des smartphones.

Parallèlement, les grands modèles chinois commencent à être intégrés dans des secteurs clés en Afrique, notamment la santé, l'agriculture et l'éducation. Le Troisième Hôpital de l'Université de Beijing et l'École d'intelligence artificielle de l'Université de Beijing, entre autres, ont développé conjointement, en fonction des besoins du secteur de la santé en Afrique, le grand modèle médical « Xihe-1 ». Le modèle Pangu de Huawei a été déployé en partenariat

avec une organisation non gouvernementale malgache pour développer Mitao Forecast, un modèle de prévision météorologique de précision. En Ouganda, le modèle Sunflower, développé à partir de Qwen d'Alibaba, prend en charge la traduction dans les langues locales ainsi que la génération de ressources éducatives. Robert Lisinge, directeur de la Division de la technologie, de l'innovation, de la connectivité et des infrastructures de la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, souligne que les modèles open source chinois réduisent considérablement le coût d'accès aux données pour les universités et les instituts de recherche africains. Ils permettent ainsi aux scientifiques locaux d'innover plus efficacement et de concevoir des solutions numériques pratiques adaptées aux besoins de secteurs tels que l'agriculture, l'éducation et les soins de santé, apportant des bénéfices socio-économiques concrets aux populations des régions reculées du continent africain.



Cas 10 DeepSeek - accélérer la démocratisation de l'IA en Afrique grâce à un modèle open source et à faible coût

DeepSeek est un grand modèle d'IA développé par l'entreprise chinoise DeepSeek. Misant principalement sur l'open source et des API à faible coût, il accélère sa diffusion sur le marché africain. Son prix est inférieur de plus de 90 % à celui des principaux modèles internationaux propriétaires tels que GPT, ce qui réduit considérablement les barrières d'accès à l'IA pour les PME, les développeurs et les organismes de recherche africains. Des entrepreneurs africains soulignent que les grands modèles chinois sont non seulement abordables, mais aussi plus pratiques à utiliser, tandis que leur caractère open source permet aux équipes locales de réduire fortement leurs dépenses.⁵¹ À la fin de 2025, DeepSeek représentait 11 à 14 % de l'utilisation des chatbots en Afrique, avec des parts de marché atteignant 16 à 20 % en Éthiopie et en Tunisie. Grâce à des licences open source relativement souples, les développeurs africains peuvent télécharger gratuitement les poids des modèles et le code d'inférence, puis effectuer eux-mêmes des opérations d'affinage (fine-tuning) et adapter les modèles à différents scénarios d'utilisation. Ils peuvent également les combiner avec des données locales afin de les adapter à des langues africaines telles que le swahili, le haoussa et l'amharique. Dans la pratique, des start-up nigérianes ont déjà développé, à partir de DeepSeek, des solutions d'IA capables de raisonner et de prendre des décisions dans des langues africaines. Des entreprises de technologies éducatives utilisent également des grands modèles chinois pour développer des applications intelligentes. Ces initiatives montrent que les modèles à faible coût et open source ne se contentent pas d'abaisser les barrières d'accès à l'IA : ils contribuent également à faire émerger un écosystème local de développeurs et permettent à l'Afrique de passer progressivement de la simple « utilisation de technologies importées » au développement autonome d'applications.

Le déploiement à grande échelle des grands modèles ne peut se faire sans le soutien des puissances de calcul et des plateformes numériques. En ce qui concerne les infrastructures cloud et de la construction de villes intelligentes, Huawei Cloud a successivement déployé un nœud de cloud public à Johannesburg, dans la région d'Afrique australe, ainsi que le premier nœud de cloud public d'Afrique du Nord au Caire. L'entreprise a également réalisé des projets d'envergure nationale, notamment le centre de données cloud à double activité (dual-active) du Cap-Vert et le centre de données cloud du ministère des Finances de la République démocratique du Congo, en mettant à disposition des services complets de cloud et d'IA pour accompagner la transformation numérique des services publics et des

services à la population. En 2024, Huawei a coopéré avec le groupe égyptien Talaat Moustafa Group afin de promouvoir la construction de l'infrastructure cloud d'une ville intelligente centrée sur Noor City. En 2025, Huawei a lancé au Maroc sa solution Galaxy AI Network, destinée à renforcer l'intelligence des réseaux de campus, des réseaux étendus et des réseaux de centres de données en Afrique du Nord. La même année, l'entreprise a lancé Huawei Cloud Stack 8.6, adapté au marché de l'Afrique subsaharienne. En ce qui concerne la santé numérique, en 2019, l'Hôpital de Chine occidentale de l'Université du Sichuan a mis en place au Centre hospitalier central de Maputo, au Mozambique, la première plateforme chinoise de téléconsultation médicale en Afrique. Celle-ci permet notamment d'organiser des téléconsultations, des

51 Global Times (Huanqiu.com) (2025). Regards économiques : les grands modèles chinois portent le rêve entrepreneurial africain dans le domaine de l'IA. <https://3w.huanqiu.com/a/de583b/4PCHr0zSakx?agt=77>.

formations médicales à distance et des discussions de dossiers médicaux. En 2024, Tigermed et Purpose Africa ont signé un protocole d'accord visant à promouvoir conjointement les essais cliniques à distance sino-africains ainsi que la construction de plateformes numériques, en s'appuyant sur les infrastructures cloud pour favoriser le partage des ressources médicales et la coopération dans la recherche clinique en Afrique.

3.4.2 IA au service des secteurs : favoriser le déploiement de l'IA dans des scénarios d'application locaux

Agriculture intelligente : l'IA au service de l'identification des cultures et de la prévision météorologique

Ces dernières années, la coopération agricole entre la Chine et l'Afrique évolue progressivement du transfert de technologies agricoles traditionnelles vers l'agriculture intelligente. Le système chinois de navigation par satellite BeiDou et les produits qui lui sont associés sont désormais déployés dans un nombre croissant de pays africains, devenant ainsi un nouveau moteur de la coopération

agricole sino-africaine. La Chine a mis en place des centres de démonstration d'agriculture intelligente au Mozambique, au Sénégal et dans d'autres pays africains, et a formé plus de 2 000 techniciens agricoles locaux, notamment aux technologies de pilotage des drones et d'analyse des données. Dans le cadre de plusieurs projets de coopération agricole sino-africaine, les drones de protection des cultures sont largement utilisés pour la cartographie des terres agricoles, les semis de riz, la pulvérisation d'herbicides et d'autres opérations de protection phytosanitaire. En Zambie, les drones agricoles de XAG utilisent la cartographie 3D et la navigation assistée par IA pour effectuer des pulvérisations de précision, permettant d'obtenir des rendements de blé supérieurs de près de 7% à ceux obtenus avec les méthodes traditionnelles de pulvérisation par tracteur. Au Mozambique, le parc agricole Wanbao Mozambique utilise largement des drones de protection des cultures reposant sur la technologie de navigation BeiDou pour la cartographie des terres agricoles, les semis de riz et la pulvérisation de pesticides. La superficie cumulée traitée a atteint 90 000 mu (environ 6 000 hectares). Grâce à ce modèle d'agriculture de précision combinant « BeiDou + drones », la production agricole locale gagne à la fois en qualité et en efficacité.

Cas 11 Huawei - Une plateforme d'« agriculture intelligente » au service de la transformation numérique de l'agriculture en Côte d'Ivoire

L'agriculture représente environ 15 % du produit intérieur brut (PIB) de la Côte d'Ivoire et emploie près de 46 % de la population active. La transformation numérique est considérée comme un levier essentiel pour accroître les rendements, renforcer la résilience face au changement climatique et améliorer la compétitivité des filières agricoles sur les marchés. En 2023, Huawei a lancé sa plateforme numérique d'« agriculture intelligente » à l'occasion du Salon international de l'agriculture et des ressources animales d'Abidjan (SARA). En mai 2026, l'entreprise a tenu des échanges avec le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières de Côte d'Ivoire afin de promouvoir un déploiement élargi de la plateforme. Cette plateforme s'appuie sur les technologies numériques pour cartographier et surveiller les parcelles agricoles, suivre en temps réel l'évolution des cultures et transmettre aux agriculteurs des informations actualisées sur la météo, les intrants agricoles et les rendements. Elle permet également d'assurer la traçabilité à l'origine de produits agricoles destinés à l'exportation, notamment le cacao et la noix de cajou. Cette solution intelligente revêt une importance particulière pour la Côte d'Ivoire, premier producteur mondial de cacao et de noix de cajou, dont les filières sont par ailleurs confrontées aux nouvelles exigences environnementales de conformité de l'Union européenne. Le ministre ivoirien de l'Agriculture, du Développement rural et des Productions vivrières, Bruno Nabagné KONU, a qualifié le projet de « levier stratégique pour accélérer la modernisation de l'agriculture ivoirienne ».

Logistique intelligente : l'IA au service de l'adaptation locale des réseaux logistiques

La logistique « coûteuse et peu efficace » constitue l'un des principaux goulets d'étranglement qui freinent le commerce et l'intégration économique en Afrique. En raison notamment des infrastructures limitées, de la multiplicité des étapes transfrontalières et de la longueur des procédures douanières, les coûts logistiques peuvent représenter jusqu'à 60 % du prix final des marchandises sur certains marchés africains, contre seulement 6 à 8 % dans les régions développées. Face à cette situation, les entreprises chinoises ne se bornent pas à la simple construction d'infrastructures physiques. Elles déploient également, grâce à l'intégration de technologies numériques et intelligentes, une gamme diversifiée de

solutions logistiques intelligentes en Afrique, couvrant notamment les entrepôts intelligents, la livraison par drones, les plateformes aéroportuaires et les zones commerciales et logistiques numériques. Au Kenya, Kilimall a mis en place des entrepôts intelligents à l'étranger, permettant une gestion des stocks avec un haut niveau de précision et la livraison le jour même. En Chine, l'aéroport international d'Ezhou Huahu, en coopération avec Ethiopian Airlines, développe une plateforme aérienne numérique destinée à faciliter les échanges entre la Chine et l'Afrique. En Tanzanie, un centre commercial et logistique construit avec la participation d'entreprises chinoises s'appuie sur le dédouanement numérique et la coordination avec le commerce électronique afin d'améliorer l'efficacité des échanges commerciaux dans la région.

Cas 12 Westwell Technology - Des poids lourds électriques intelligents au service de la transformation verte et intelligente des ports égyptiens

Westwell Technology, entreprise chinoise d'intelligence artificielle basée à Shanghai, a développé sous sa marque Qomolo le Q-Truck, un poids lourd électrique entièrement autonome, sans cabine de conduite, ainsi que l'E-Truck, un poids lourd électrique connecté et intelligent conçu pour évoluer progressivement du niveau d'autonomie L2 au niveau L4. Ces solutions sont principalement destinées au transport horizontal intelligent et écologique dans les zones portuaires. En décembre 2025, le terminal à conteneurs de la mer Rouge du port de Sokhna (RSCT), situé à l'entrée sud du canal de Suez, a lancé sa phase d'exploitation à titre d'essai. L'E-Truck de Westwell a réalisé la première opération de manutention de conteneur du terminal. En janvier 2026, le terminal a officiellement ouvert ses portes. Quarante E-Truck, constituant les premiers équipements intelligents du terminal, y ont été déployés et mis en service, participant à l'ensemble des opérations de manutention et de transport portuaires. Fonctionnant entièrement à l'électricité, les poids lourds de Westwell permettent d'éviter environ 50 tonnes d'émissions de CO₂ par véhicule et par an. Associés aux portiques électriques de quai, aux portiques automatisés sur rails et à d'autres équipements du terminal, ils contribuent à faire de ce hub logistique de la mer Rouge un site portuaire plus vert et plus sobre en carbone, tout en favorisant la création d'emplois locaux et le développement des compétences.

Au-delà des scénarios de transport terrestre et portuaire, le transport aérien à basse altitude devient également un nouveau maillon complémentaire des systèmes logistiques africains. Les drones peuvent offrir des capacités de livraison complémentaires dans les zones où les infrastructures routières sont limitées. À ce stade, la plupart de ces projets restent toutefois en phase pilote. Lors du Sommet Aviation Africa 2025, le premier aéronef électrique à décollage et atterrissage verticaux (eVTOL) habité et sans pilote de Chine à avoir obtenu les « trois certificats de navigabilité » délivrés par l'Administration de l'aviation civile de Chine a effectué au Rwanda sa première démonstration en vol sur le continent africain.

Des entreprises chinoises telles que XAG et DJI ont déjà déployé leurs technologies dans plusieurs pays africains, notamment au Ghana, au Kenya, en Afrique du Sud, en Zambie et au Malawi, dans des domaines tels que la protection phytosanitaire, le transport d'intrants agricoles, la désinfection sanitaire, l'exploration minière et les opérations de secours en cas de catastrophe. Elles proposent également des formations techniques afin de contribuer à la formation de talents locaux spécialisés dans l'utilisation et la maintenance des drones. Des entreprises telles qu'EHang explorent elles aussi de nouveaux scénarios d'application des drones dans la logistique africaine.



04

Vision à long terme et innovation des modèles : les pratiques durables des entreprises chinoises en Afrique

Ce chapitre se concentre sur trois modèles représentatifs d'investissement chinois en Afrique : les investissements orientés vers l'emploi, ceux axés sur la création de valeur ajoutée et ceux guidés par la soutenabilité. En suivant le fil conducteur « modèle

d'investissement – cas emblématique – retours africains », il met en lumière l'évolution des entreprises chinoises en Afrique, qui passent d'une logique de projets à court terme à une approche d'implantation et de développement à long terme.

4.1 Modèle axé sur l'emploi : création d'emplois et diffusion des compétences grâce à l'ancrage local des activités

4.1.1 Analyse du modèle : le mécanisme de création d'emplois fondé sur l'exploitation locale des parcs industriels

Les investissements actuels des entreprises chinoises dans les parcs industriels en Afrique présentent une caractéristique particulièrement marquée : l'orientation vers la création d'emplois. Leur modèle de développement, fondé sur l'emploi à grande échelle de la main-d'œuvre locale, répond directement à la structure démographique du marché du travail africain. L'Afrique possède la population la plus jeune du monde et voit arriver chaque année des dizaines de millions de nouveaux actifs sur le marché du travail. Toutefois, la création d'emplois dans le secteur formel local reste inférieure à l'augmentation de la population active, ce qui se traduit par un déficit structurel

d'emplois pour les jeunes. Dans ce contexte, les projets d'investissement étrangers capables de créer un grand nombre d'emplois locaux deviennent une priorité pour de nombreux pays africains dans leurs politiques d'attraction des investissements. Parallèlement, les exigences imposées aux investisseurs étrangers par les pays africains se renforcent. La formation professionnelle et le transfert de compétences au profit de la main-d'œuvre locale sont de plus en plus intégrés aux conditions d'approbation des investissements et à l'octroi d'avantages préférentiels. Les objectifs des pays africains - élargir les possibilités d'emploi et développer un vivier local de compétences techniques - s'alignent ainsi parfaitement avec la trajectoire de transformation adoptée par des entreprises chinoises, qui passent d'une simple logique d'embauche de travailleurs locaux à une démarche plus systématique

de formation et de développement des compétences des salariés locaux.

Les entreprises chinoises qui opèrent dans les parcs industriels en Afrique ont progressivement mis en place une chaîne complète de création d'emplois fondée sur l'ancrage local, couvrant le recrutement local, la formation professionnelle, la localisation de la gestion et la localisation des fournisseurs. Cette démarche suit une progression par étapes : dans un premier temps, les entreprises recrutent et forment localement les salariés occupant les postes de production de première ligne ; elles favorisent ensuite progressivement l'accès des travailleurs locaux aux fonctions d'encadrement intermédiaire et de supervision. À mesure que la production et la gestion se localisent davantage, une demande stable en approvisionnements locaux encourage les PME de la chaîne de valeur à

s'implanter autour des parcs industriels, favorisant ainsi la localisation des chaînes d'approvisionnement. Ce modèle d'ancrage local, fondé sur une progression par niveaux, peut générer un effet multiplicateur important sur l'emploi : pour chaque emploi direct créé par une entreprise phare, plusieurs emplois indirects peuvent être générés en amont et en aval de la chaîne de valeur ainsi que dans les services. Cet effet est particulièrement marqué dans les pays africains où les écosystèmes industriels et les chaînes d'approvisionnement locales restent relativement peu développés. Ces dernières années, plusieurs zones de coopération économique et commerciale à l'étranger de niveau national, investies et exploitées par des entreprises chinoises, ont ainsi progressivement concrétisé ce modèle d'investissement axé sur la création d'emplois.



4.1.2 Analyse de cas : création d'emplois directs et indirects grâce à la construction conjointe de parcs industriels sino-africains

Cas 13 Zone franche d'Ogun-Guangdong - favoriser l'emploi local et le développement des compétences en industrie au Nigeria

La Zone de coopération économique et commerciale Nigeria-Guangdong, également appelée Zone franche d'Ogun-Guangdong, est l'une des premières zones nationales de coopération économique et commerciale chinoises établies en Afrique, ainsi que l'une des plus grandes zones franches du Nigeria et, plus largement, d'Afrique de l'Ouest. Exploitée par Guangdong New South Group, elle est située à Igbesa, dans l'État d'Ogun, à proximité de Lagos, le principal centre économique du Nigeria, et à environ 55 kilomètres du port d'Apapa, l'un des ports les plus actifs d'Afrique de l'Ouest. Son emplacement est stratégique, alors que la région souffrait auparavant d'un manque de parcs industriels d'envergure et d'infrastructures permettant de structurer les chaînes de valeur. La zone a été approuvée en 2008 et a commencé ses activités en 2009. En 2013, Guangdong New South Group en a repris la gestion. Sa filiale China-Africa Investment Company détient 82 % des parts et en assure alors la gestion complète. En 2016, China-Africa Investment Free Trade Zone Management Company est devenue la nouvelle équipe de gestion. La zone couvre une superficie planifiée de 100 km², avec une durée de concession foncière de 99 ans. Axée principalement sur les secteurs de l'industrie légère, de l'ameublement, des matériaux de construction, de la quincaillerie, de la transformation du bois et de l'industrie pharmaceutique, elle a su s'inspirer avec succès de l'expérience de développement du Guangdong dans le contexte de la réforme et de l'ouverture de la Chine, tout en mettant en œuvre la stratégie de « formation et industrialisation à l'international », qui vise à répondre au déficit local de compétences grâce à une intégration étroite entre formation et industrie. À fin 2025, la zone accueillait plus de 170 entreprises, dont Wang Kang Ceramics, China Glass, Huarui Industrial et Hewang Packaging, couvrant notamment les secteurs de la céramique, du verre, des matériaux de construction et des produits papetiers. Les investissements cumulés y dépassaient 2 milliards de dollars, pour une valeur annuelle des importations et exportations d'environ 1 milliard de dollars. La zone employait près de 10 000 travailleurs locaux et stimulait parallèlement le développement des services de logistique, d'emballage et de commerce. Une institution relevant de la présidence du Nigeria a qualifié la zone de « véritable réussite en matière de zone franche » et indiqué que le gouvernement envisageait de s'en servir comme modèle à reproduire à l'échelle nationale afin de contribuer à la réindustrialisation du Nigeria.

Cas 14 Parc Industriel Oriental - promouvoir l'emploi local et la montée en compétences en Éthiopie

Le Parc Industriel Oriental d'Éthiopie a été créé grâce à l'investissement de Jiangsu Yongyuan Investment Co., Ltd. Il constitue la première zone nationale chinoise de coopération économique et commerciale à l'étranger établie en Éthiopie, ainsi que le premier parc industriel du pays. Le gouvernement éthiopien a intégré le parc à son *Plan de développement durable et de réduction de la pauvreté*, l'a inscrit parmi les projets prioritaires du plan national de développement industriel et, en s'appuyant sur son expérience, a élaboré la *Loi sur les parcs industriels*. Grâce à la construction d'infrastructures, à l'attraction d'investissements et aux services de production et d'exploitation, le parc combine l'expérience chinoise en matière de développement de zones industrielles avec les conditions locales en matière de main-d'œuvre, de matières premières et de marché. Au début de 2026, le parc accueillait plus de 100 entreprises, dont Huajia Aluminium, Oriental Steel, Yangfan Automobile et Lida Garments, couvrant notamment les secteurs des matériaux de construction, de la sidérurgie, de l'assemblage automobile, de la transformation des métaux et du textile. Il avait ainsi créé environ 23 000 emplois locaux, tout en contribuant au remplacement des importations et à l'augmentation des recettes en devises de l'Éthiopie. Le parc organise également des formations destinées aux techniciens locaux et aux cadres de gestion. Par ailleurs, les entreprises qui y sont implantées stimulent le développement des activités locales d'agence, d'approvisionnement et de services auxiliaires. Certains entrepreneurs éthiopiens se rendent en Chine pour se former, acquérir des équipements et nouer des partenariats avec des entreprises chinoises en vue d'investir dans la création d'usines. Le Parc Industriel Oriental a ainsi progressivement constitué une chaîne complète de création d'emplois, allant de l'emploi de base à la transmission des compétences, puis à la promotion vers des fonctions de gestion et à l'entrepreneuriat local. Il offre ainsi une expérience concrète pour la formation d'une main-d'œuvre industrielle en Éthiopie, le renforcement des capacités manufacturières et l'accélération de l'industrialisation du pays.

Cas 15 Zone de coopération économique et commerciale TEDA Suez - renforcer l'emploi local et les compétences techniques en Égypte

La Zone de coopération économique et commerciale sino-égyptienne TEDA Suez est développée et exploitée conjointement par Tianjin TEDA Investment Holding Co., Ltd. et le Fonds de développement Chine-Afrique. Située dans la zone portuaire de Sokhna, dans le gouvernorat de Suez, en Égypte, elle fait partie des zones nationales chinoises de coopération économique et commerciale transfrontalières établies par la Chine en Égypte. La zone était auparavant constituée en grande partie de terrains désertiques peu développés, avec des infrastructures industrielles limitées et une forte pression sur l'emploi des jeunes. Pour répondre à ces défis, la zone s'appuie sur un modèle de développement à double moteur, fondé sur les services et l'écosystème industriel. Premièrement, elle a mis en place une plateforme de services intégrés à guichet unique, couvrant l'ensemble du processus, de l'enregistrement et du dédouanement jusqu'à la production, permettant ainsi de réduire les coûts d'implantation des entreprises à l'étranger. Deuxièmement, elle a constitué un cluster industriel « 1+8 », regroupant la logistique et l'entreposage sous douane ainsi que huit grands secteurs manufacturiers, notamment les nouveaux matériaux de construction, les équipements pétroliers, la fabrication mécanique et les nouvelles énergies. Troisièmement, la zone approfondit la localisation de ses activités : la proportion de main-d'œuvre locale dépasse 95 %, tandis que des programmes systématiques de formation permettent de constituer un vivier de techniciens qualifiés et de cadres de gestion. Quatrièmement, elle s'appuie sur la numérisation et les technologies intelligentes en lançant notamment le projet « un cloud, un réseau, une plateforme », qui comprend un cloud dédié à la zone, un réseau de communication par fibre optique et une plateforme numérique de services et d'accompagnement. À fin 2025, la zone TEDA Suez avait attiré plus de 200 entreprises, pour un investissement effectif atteignant 3,8 milliards de dollars et un chiffre d'affaires cumulé supérieur à 6,6 milliards de dollars. Elle avait créé directement des dizaines de milliers d'emplois locaux et versé au total 310 millions de dollars d'impôts et de taxes. Le Premier ministre égyptien Moustafa Madbouli s'est rendu à neuf reprises dans la zone de coopération, la qualifiant de « modèle idéal du développement des parcs industriels en Égypte ».

4.1.3 Retour d'expérience du point de vue africain

Les zones de coopération présentées ci-dessus constituent un microcosme des investissements chinois en Afrique axés sur la création d'emplois. À l'heure actuelle, les investissements chinois ont déjà contribué à

créer un nombre considérable d'emplois sur le continent. Selon les statistiques publiques disponibles, les zones de coopération économique et commerciale sino-africaines ont généré plus de 400 000 emplois locaux. À fin 2025, les 33 zones recensées avaient réalisé un investissement cumulé de plus de 13 milliards de dollars, généré une valeur de production cumulée de plus de 55,5 milliards

de dollars, versé plus de 3,5 milliards de dollars d'impôts et créé 90 000 emplois directs en Afrique.⁵² Une fois achevé, le Parc industriel sino-tanzanien, développé conjointement par United Construction Group et Shengfei Integrated Industrial Park, devrait créer environ 50 000 emplois directs et 250 000 emplois indirects. Les zones nationales de coopération économique et commerciale chinoises à l'étranger officiellement reconnues par le ministère chinois du Commerce sont actuellement implantées notamment en Zambie, au Nigeria, en Égypte et en Éthiopie. Axées principalement sur des modèles de développement combinant transformation et fabrication, commerce et logistique, valorisation des ressources ainsi que développement intégré des villes et des industries, ces zones produisent un effet multiplicateur significatif sur l'emploi et bénéficient de la reconnaissance des gouvernements de nombreux pays africains.

François Ango Ndoutoume, quatrième vice-président du Parlement panafricain de l'Union africaine, a déclaré : « La

Chine est un partenaire fiable. Grâce à ses investissements, elle a créé de nombreuses opportunités d'emploi pour les populations africaines. » Il estime également que « la Chine est progressivement devenue l'un des partenaires les plus importants des pays africains aujourd'hui, notamment sur le plan économique et commercial ». Bouras DJAMEL, ancien président du Parlement panafricain de l'Union africaine, souligne pour sa part que la coopération sino-africaine est en pleine transformation : elle évolue du modèle traditionnel de « vente et achat de produits finis » vers celui de « fabriquer en Afrique », créant ainsi de nombreuses opportunités d'emploi pour la jeunesse locale et permettant de parvenir à une situation gagnant-gagnant. Gerd Müller, directeur général de l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), estime quant à lui que la riche expérience de la Chine dans la construction et le développement de parcs industriels constitue une source d'inspiration positive pour d'autres pays en développement.

Encadré 7 Parcours d'une employée locale : de technicienne à cadre dirigeante

En 2013, Dina Mahmoud Hassan, fraîchement diplômée de l'université, a rejoint la Jushi Egypt Fiberglass Industry Co., Ltd., implantée dans la Zone de coopération économique et commerciale sino-égyptienne TEDA Suez, à un moment clé du démarrage et du développement de la zone. Elle faisait alors partie des rares femmes employées dans la zone et a entamé sa carrière comme simple planificatrice de production. Après dix années d'expérience et de progression professionnelle, Dina est devenue directrice adjointe du département de planification et de logistique, où elle est chargée de l'ensemble du système de planification de la production et de la coordination logistique. Elle a également reçu les distinctions d'« employée exemplaire » et de « cadre intermédiaire exemplaire ». « D'une seule ligne de production à quatre lignes fonctionnant aujourd'hui simultanément, chaque étape est le fruit de l'intelligence collective de notre équipe », confie Dina avec émotion. Elle n'est pas seulement témoin du développement de l'entreprise : elle en est également une actrice à part entière. Le parcours de Dina est loin d'être un cas isolé. Au sein de la Zone TEDA Suez, de nombreux cadres locaux ont, comme elle, progressé depuis des postes opérationnels jusqu'à des fonctions de

52 Voir China Business News (2026), Données chiffrées sur la coopération sino-africaine https://www.comnews.cn/m/content/2026-05/06/content_63711.html?f_link_type=f_linkinlinenote&flow_extra=eyJkb2NfcG9zaXRpb24iOiAsImRvY19pZCI6IjY1YjUxNjNiZThiY2ZkZDUtZjU3OGUzYzg1ZmM0NDAxOSI-smlubGluZV9kaXNwbGF5X3Bvc2l0aW9uIjowfQ%3D%3D ; The Paper (2026), Liu Yuxi, ambassadeur chargé des affaires du Forum sur la coopération sino-africaine : les investissements chinois en Afrique sont très bien accueillis, et les droits de douane nuls favorisent la « fabrication africaine ». https://www.thepaper.cn/newsDetail_forward_33199424.

management. De « donner du poisson » à « apprendre à pêcher », les entreprises chinoises en Afrique ne contribuent pas seulement à construire des chaînes de valeur industrielles complètes : elles contribuent également à bâtir des parcours durables de développement des compétences et des talents locaux.⁵³

4.2 Modèle axé sur la création de valeur : passer de l'exportation de matières premières à une transformation locale approfondie et à une montée en gamme dans les chaînes de valeur

4.2.1 Analyse du modèle : innovation d'adaptation et appropriation locale dans le cadre des transferts technologiques transnationaux

Lors du Sommet de Beijing 2024 du Forum sur la Coopération sino-africaine (FOCAC), le *Plan d'action de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (2025-2027)* a explicitement inscrit parmi les domaines prioritaires de coopération le soutien au développement des chaînes de valeur locales en Afrique, au développement de l'industrie manufacturière et à la transformation en profondeur des minerais stratégiques. Les investissements chinois dans les ressources africaines commencent ainsi à s'étendre aux activités de transformation sur place. Il s'agit d'intégrer les étapes de transformation et de fabrication directement dans les zones de production des ressources afin de mettre en place une chaîne de valeur complète, allant de « l'extraction des ressources → la transformation locale → l'exportation à plus forte valeur ajoutée ». Cette approche permet ainsi de transformer les avantages liés aux ressources naturelles en moteur de montée en gamme industrielle.

Les transferts technologiques associés aux investissements axés sur la création de valeur et le renforcement des capacités comportent trois niveaux

progressifs : le transfert des équipements matériels (introduction de machines et de lignes de production destinées notamment à l'exploitation minière et à la métallurgie), le transfert des savoir-faire techniques (transmission des procédés de production, de la formulation, du contrôle qualité et d'autres savoir-faire), et le transfert des capacités organisationnelles (mise en place de systèmes modernes de gestion de la production, de gestion de la chaîne d'approvisionnement et d'exploitation des marchés). Ce type de modèle nécessite généralement que les entreprises implantent des capacités de transformation à proximité des sites miniers, ainsi que les infrastructures électriques et de transport nécessaires, et qu'elles concluent avec les gouvernements des pays hôtes des accords portant notamment sur la fiscalité, les changes et le contenu local. Les investissements initiaux sont donc relativement importants. Toutefois, une fois la chaîne de valeur intégrée mise en place, ce modèle peut générer des effets durables en matière de création de valeur. À l'heure actuelle, les entreprises chinoises s'appuient sur les importantes ressources africaines en minerais critiques pour concrétiser ce modèle à travers des pratiques couvrant l'extraction, la transformation et la fabrication de matériaux.

53 Xinhua (2025). Construire des rêves au bord de la mer Rouge. <https://www.news.cn/20250627/5de06e0fa2a840a899b9fdb6796b8031a/c.html>.

4.2.2 Analyse de cas : pratique de la montée en gamme de la chaîne de valeur, passant de l'exportation de matières premières à leur transformation sur place

Cas 16 Huayou Cobalt - construire au Zimbabwe une chaîne de valeur intégrée du lithium, allant de « l'extraction à la concentration puis au raffinage »

Le Zimbabwe est le premier producteur de lithium d'Afrique. En 2025, sa production de concentré de lithium représentait environ 10 % de la production mondiale. Pendant longtemps, les ressources en lithium du pays ont été principalement exportées sous forme de minerai brut, ne générant localement que les revenus de base liés à l'extraction minière. Afin d'accroître la part de valeur ajoutée générée localement par les exportations de ressources, le Zimbabwe a progressivement durci sa politique d'exportation du minerai de lithium et exigé que sa transformation en profondeur soit réalisée sur place. En accord avec cette orientation, Huayou Cobalt a mis en place au Zimbabwe une chaîne de valeur intégrée du lithium couvrant « l'extraction, la concentration et le raffinage ». En avril 2022, Huayou Cobalt a acquis pour environ 422 millions de dollars la totalité des parts du projet de mine de lithium d'Arcadia. Le gisement dispose de réserves estimées à environ 2,45 millions de tonnes équivalent carbonate de lithium, avec une teneur en oxyde de lithium de 1,34 %. Sur cette base, l'entreprise a développé deux capacités de production clés. Premièrement, l'usine de concentration de PLZ, capable de traiter 4,5 millions de tonnes de minerai brut par an et de produire environ 450 000 tonnes de concentré de lithium par an. Deuxièmement, l'usine de sulfate de lithium Huajing Technology (projet ATZ), dotée d'une capacité annuelle de production de 50 000 tonnes de sulfate de lithium. Ces deux maillons permettent de mettre en place une capacité de production intégrée, allant de l'extraction du minerai brut jusqu'à la production de sels de lithium. Polite Kambamura, ministre zimbabwéen des Mines et du Développement minier, a évalué l'exemple donné par Huayou Cobalt, estimant que l'entreprise avait « montré l'exemple » et démontré la faisabilité concrète de la vision du gouvernement en matière de transformation locale à valeur ajoutée. Il a également appelé les autres entreprises du secteur du lithium à suivre cet exemple et à investir dans les activités de concentration et de transformation. Cette chaîne de valeur intégrée permet ainsi au Zimbabwe de passer progressivement de l'exportation de minerais bruts à l'exportation de sels de lithium à plus forte valeur ajoutée, tout en augmentant les revenus tirés de ses ressources, en créant des emplois locaux et en formant des talents techniques locaux. Elle s'inscrit ainsi dans la tendance à la valorisation locale des ressources africaines.

Cas 17 CMOC Group Limited - faire progresser la chaîne de valeur du cuivre et du cobalt en RDC grâce à l'exploitation locale et aux énergies vertes

Présente depuis de nombreuses années en République démocratique du Congo (RDC), CMOC a progressivement mis en place une approche de développement durable fondée sur trois piliers : « ressources + industrie + communautés ». Sur le plan des capacités de production, l'entreprise détient des participations majoritaires dans deux mines de cuivre et de cobalt de classe mondiale, TFM et KFM. TFM exploite cinq lignes de production et dispose d'une capacité annuelle de production de cuivre supérieure à 450 000 tonnes, tandis que KFM dispose d'une ligne de production et d'une capacité annuelle de production de cuivre supérieure à 150 000 tonnes. Une fois la deuxième phase du projet pleinement opérationnelle, celle-ci devrait ajouter une capacité annuelle moyenne de 100 000 tonnes de cuivre. En 2025, les deux projets ont produit au total 741 100 tonnes de cuivre et 117 500 tonnes de cobalt. Sur le plan de la localisation des activités, plus de 90 % des employés de l'entreprise sont recrutés localement en RDC. L'entreprise a également créé la « Ban-Mo Académie » et les « Ateliers de chinois », qui proposent des formations combinant langue chinoise et compétences professionnelles. Sur le plan énergétique, face aux contraintes d'approvisionnement en électricité, CMOC élabore une stratégie multidimensionnelle visant à garantir l'approvisionnement énergétique et à faire évoluer progressivement l'exploitation minière d'une production d'électricité principalement fondée sur le diesel vers un approvisionnement plus vert et plus stable. Sur le plan communautaire, TFM a investi au total environ 325 millions de dollars dans des projets d'éducation, de santé et d'infrastructures, tandis que KFM a mis en place un programme de responsabilité sociale doté de 8 millions de dollars sur cinq ans. Grâce à son implantation complète de la chaîne industrielle locale, CMOC a obtenu en 2025 la plus grande part du quota d'exportation de cobalt de la RDC, soit environ 35,9 %, consolidant ainsi sa position stratégique au sein de la chaîne d'approvisionnement mondiale en cobalt. La mine TFM est par ailleurs devenue le premier projet minier d'Afrique à obtenir la mention « entièrement satisfaisant » dans tous les domaines évalués par Copper Mark. Lors de sa visite à TFM, le ministre congolais des Mines a salué la mine, la qualifiant de « modèle exemplaire pour les entreprises minières » en matière de création de recettes fiscales pour l'État et de retombées positives du développement pour les communautés locales.

Cas 18 CNGR - construction au Maroc de la première base africaine de production de matériaux pour batteries de véhicules électriques

En juin 2025, le projet COBCO, coentreprise entre l'entreprise chinoise de matériaux pour batteries au lithium CNGR et le fonds d'investissement marocain Al Mada, est entré en production à Jorf Lasfar. Il s'agit du premier projet de la chaîne industrielle chinoise des batteries pour véhicules à énergies nouvelles à entrer en production en Afrique, ainsi que de la première base mondiale de production de matériaux pour les énergies nouvelles à entrer en exploitation en Afrique. Le projet représente un investissement total d'environ 2 milliards de dollars, avec une participation chinoise majoritaire. La première phase prévoit une capacité annuelle de 40 000 tonnes de précurseurs de matériaux de batteries à base de nickel. À terme, le projet devrait atteindre une capacité annuelle de 120 000 tonnes de précurseurs ternaires, 60 000 tonnes de matériaux cathodiques à base de phosphate de fer lithié (LFP), ainsi qu'une capacité complète de recyclage des batteries usagées. À pleine capacité, le site pourra répondre aux besoins en matériaux de batteries de près d'un million de véhicules électriques. L'usine s'appuie sur les importantes ressources marocaines en phosphates et en cobalt pour réaliser la transformation directement sur place. Elle prévoit également d'utiliser exclusivement de l'électricité verte produite localement d'ici fin 2026, et devrait créer à terme environ 1 800 emplois techniques directs, ainsi que des emplois indirects associés. Par ailleurs, le projet tire parti des ressources minières du Maroc, de son potentiel en énergies vertes et de son réseau d'accords de libre-échange pour accompagner l'évolution de l'industrie automobile locale, de l'assemblage de véhicules vers la fabrication de matériaux pour batteries et le recyclage. En collaboration avec des universités et des institutions techniques marocaines, le projet contribue également à former des professionnels pour l'industrie et à constituer progressivement un vivier local de talents dans le secteur des batteries. La base de production adopte en outre des technologies de dessalement de l'eau de mer, de recyclage des eaux industrielles et des procédés de production à faibles émissions de carbone, tout en augmentant progressivement la part des énergies vertes utilisées. Elle constitue ainsi un soutien essentiel au développement par le Maroc d'une chaîne industrielle des énergies nouvelles tournée vers les marchés européens et américains. La Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a classé ce projet parmi les plus importants investissements annoncés dans le secteur des énergies propres en Afrique, considérant par ailleurs le Maroc comme une nouvelle plateforme industrielle de la chaîne de valeur mondiale de la mobilité électrique.

4.2.3 Retour des acteurs africains

Si les investissements axés sur la création de valeur et le renforcement des capacités constituent aujourd'hui une orientation majeure de la montée en gamme de la coopération sino-africaine en matière de capacités de production, c'est avant tout parce qu'ils répondent à une aspiration de long terme du continent africain à un développement autonome. *L'Agenda africain des mines à*

l'horizon 2030 de l'Union africaine préconise explicitement de « promouvoir la transformation locale des ressources minières, d'allonger les chaînes de valeur et d'accroître la valeur ajoutée des ressources ». La Banque africaine de développement place elle aussi la transformation à valeur ajoutée au cœur de sa stratégie d'industrialisation de l'Afrique. Son ancien président, Akinwumi Adesina, a souligné à plusieurs reprises que « l'exportation de matières premières est la porte ouverte vers la pauvreté,

tandis que l'exportation de produits à valeur ajoutée est l'autoroute vers la richesse » et que l'Afrique ne doit en aucun cas rester enfermée au bas des chaînes de valeur mondiales. Les investissements chinois qui intègrent les activités de transformation et de fabrication directement dans les zones de production des ressources s'inscrivent précisément dans cette orientation. Des entreprises telles que Huayou Cobalt, CMOC Group Limited, Sinomine Resource Group et Zijin Mining ont mis en place, à des points stratégiques comme les mines de lithium au Zimbabwe et la ceinture cuprifère et cobaltifère de la RDC, des chaînes d'approvisionnement verticalement intégrées couvrant l'extraction, le raffinage et la transformation. Dans le secteur agricole, des entreprises telles que Weihai International, Xiangnong International et Yuan's Seed ont établi en République du Congo, au Rwanda et à Madagascar des systèmes intégrés couvrant la production, la récolte, la transformation et la commercialisation de produits agricoles tels que le manioc, le piment et le riz. De leur côté, Jianglai Food et Sinolight Nanning accompagnent, au Kenya et en Côte d'Ivoire notamment, la transformation locale de produits agricoles tels que les noix de macadamia et le cacao, contribuant ainsi à faire évoluer les exportations

africaines de la « vente de matières premières » vers la « vente de produits finis » et à transformer concrètement les retombées liées aux ressources en capacités industrielles locales.

Ahunna Eziakonwa, Secrétaire générale adjointe des Nations unies et Directrice du Bureau régional du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) pour l'Afrique, a également souligné que les investissements chinois en Afrique s'étendent aujourd'hui rapidement à des secteurs diversifiés, notamment à l'industrie manufacturière, contribuant fortement à la production de produits africains à plus forte valeur ajoutée et au développement de l'ensemble des chaînes de valeur. Ces déclarations montrent que la transformation locale à valeur ajoutée figure parmi les orientations prioritaires auxquelles accordent de l'attention les institutions multilatérales africaines. Les investissements chinois dans ce domaine centrent en résonance avec les objectifs d'industrialisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, contribuant ainsi à faire évoluer la coopération sino-africaine d'une relation commerciale traditionnelle vers un partenariat fondé sur le renforcement des capacités et la synergie industrielle.

Encadré 8 Appréciations des acteurs africains

« La mise en service de la première phase de l'usine de traitement de 30 millions de tonnes de New Tonkolili, construite par China Railway First Group, revêt une importance positive et durable pour le développement global de la Sierra Leone. L'exportation de concentrés à forte valeur ajoutée permettra d'optimiser la structure des échanges commerciaux locaux, tout en stimulant le développement des secteurs connexes tels que l'électricité et la logistique, créant ainsi de nombreux emplois et améliorant les conditions de vie de la population. »

— Julius Maada Bio, président de la République de Sierra Leone

« L'arrivée des entreprises chinoises du secteur du caoutchouc a favorisé la montée en gamme de l'ensemble de l'industrie de transformation du caoutchouc en Côte d'Ivoire. Elle a non seulement accru la valeur ajoutée des produits agricoles, mais aussi créé de nombreux emplois. La Côte d'Ivoire accueille favorablement les investissements des entreprises chinoises afin de soutenir la transition de son agriculture, de l'exportation de matières premières vers leur transformation primaire. »

— Kobenan Kouassi Adjoumani, ministre d'État et ministre de l'Agriculture et du Développement Rural de Côte d'Ivoire

« Les investissements chinois dans les secteurs minier, de la concentration des minerais et de l'énergie au Zimbabwe montrent que la recherche stratégique d'investissements intégrés dans les secteurs minier et énergétique peut, dans les pays africains riches en ressources mais confrontés à des pénuries d'énergie, contribuer à accroître la valeur ajoutée produite localement. »

— L'Institut Sud-africain des Affaires Internationales (SAIIA), groupe de réflexion indépendant sud-africain spécialisé dans les politiques publiques⁵⁴

4.3 Investissements axés sur la soutenabilité : infrastructures vertes et mécanismes de partage des bénéfices avec les communautés

4.3.1 Analyse du modèle : « EPC + O&M (exploitation et maintenance) », et mécanismes de partage avec les communautés dans les infrastructures bas carbone

Le *Plan d'action de Beijing (2025-2027)* adopté lors du Sommet de Beijing 2024 du Forum sur la Coopération sino-africaine fait explicitement du « soutien au développement vert et à la transition énergétique de l'Afrique » un domaine prioritaire de coopération. Parallèlement, la multiplication des législations nationales en faveur de la localisation et les attentes croissantes des communautés locales en matière de droits et de retombées du développement imposent aux entreprises investisseuses des exigences accrues en matière d'intégration au tissu local. Dans ce contexte, les investissements chinois en Afrique axés sur la soutenabilité font l'objet d'expérimentations de plus en plus nombreuses sur le continent.

Le modèle d'investissement axé sur la soutenabilité intègre les normes environnementales et les mécanismes de partage des bénéfices avec les communautés tout au long du cycle de vie des projets. Il permet ainsi aux investissements de générer simultanément une

valeur économique, des bénéfices environnementaux et des retombées sociales, traduisant une évolution d'une logique centrée exclusivement sur le rendement commercial vers une approche fondée sur la création de valeur économique, environnementale et sociale. Cette évolution est étroitement liée à la transformation du modèle de construction des infrastructures chinoises en Afrique. Dans les premières années, les entreprises chinoises intervenaient principalement selon le modèle EPC (Engineering, Procurement and Construction - conception, approvisionnement et construction). Une fois le projet achevé et livré, son exploitation était prise en charge par le maître d'ouvrage, tandis que l'intervention de l'entreprise chinoise s'arrêtait à la livraison des travaux. Ces dernières années, un nombre croissant d'entreprises chinoises se tournent vers un modèle intégré de financement, de construction et d'exploitation, faisant passer la durée d'implication dans les projets de quelques années à plusieurs décennies. Cette évolution renforce l'incitation des entreprises chinoises à accorder une attention accrue à la soutenabilité de l'exploitation à long terme, notamment à la performance environnementale et aux relations avec les communautés locales.

⁵⁴ SAIIA (2026). Analyse des investissements chinois intégrés dans les secteurs minier et énergétique au Zimbabwe. <https://saiaa.org.za/research/examining-integrated-chinese-mining-energy-investments-in-zimbabwe/>

4.3.2 Analyse de cas : interaction avec les communautés et intégration culturelle dans les projets d'énergies nouvelles et de centrales photovoltaïques

Cas 19 Laboratoire conjoint Chine-Zambie de l'Initiative « la Ceinture et la Route » pour le développement vert et sûr des ressources minérales

En 2025, la construction du Laboratoire conjoint Chine-Zambie de l'Initiative « la Ceinture et la Route » pour le développement vert et sûr des ressources minérales a commencé a été lancée. Il est développé conjointement par l'Université des sciences et technologies de Beijing(USTB), l'Université de Zambie, China Nonferrous Mining Group Co., Ltd., Tongling Nonferrous Metals Group Co., Ltd. et JCHX Mining Management Co., Ltd. Le laboratoire s'inscrit activement dans le cadre de l'Action pour un partenariat en faveur du développement vert, l'une des dix Actions de partenariat du Forum sur la Coopération sino-africaine, et s'appuie sur les progrès scientifiques et technologiques pour approfondir la coopération pragmatique sino-africaine dans le secteur minier. China Nonferrous Mining Group a mis en application une série de résultats de recherche développés par l'Université des sciences et technologies de Beijing, répondant ainsi aux besoins exprimés par les pays africains riches en ressources naturelles en matière d'amélioration de l'efficacité de l'extraction minière et d'accroissement de la valeur ajoutée des ressources. La mine de cuivre de Chambishi est ainsi devenue le premier site minier chinois à l'étranger à être équipé d'un système intelligent de remblayage en pâte. Celui-ci permet de remblayer jusqu'à 1,5 million de mètres cubes par an. Le taux de récupération des ressources de la mine est ainsi passé de 50 % à 83 %. Cette technologie permet également de réduire à la source les volumes de résidus miniers à traiter et de mettre en place un système en circuit fermé pour le recyclage des eaux usées issues de la production minière. Elle a ainsi permis de valoriser des gisements auparavant difficiles à exploiter et de faire de Chambishi la première mine numérique d'Afrique. Après avoir été éprouvé par une longue période de mise en pratique, ce modèle mature d'exploitation minière verte a progressivement été reproduit et déployé à plus grande échelle. Le projet a obtenu plusieurs premiers prix dans le cadre de récompenses scientifiques et technologiques du secteur. Il a également permis de former conjointement plus de 50 étudiants chinois et africains de troisième cycle dans le domaine minier, tout en assurant la diffusion continue de technologies pratiques pour l'exploitation minière. Il contribue ainsi à une exploitation plus efficace et moins carbonée des ressources minérales locales et à l'accroissement de la valeur de la chaîne industrielle des ressources.

Cas 20 China Gezhouba Group Co., Ltd. (Energy China) - le barrage hydroélectrique de Caculo Cabaça en Angola, « les Trois-Gorges de l'Afrique »

En juin 2015, China Energy Engineering Corporation (Energy China), par l'intermédiaire de China Gezhouba Group Co., Ltd., a entrepris la construction de la centrale hydroélectrique de Caculo Cabaça en Angola selon un modèle d'entreprise générale de construction et d'exploitation-maintenance. D'un montant contractuel de 4,532 milliards de dollars, il s'agit du plus grand projet hydroélectrique réalisé par une entreprise chinoise en Angola, souvent présenté comme les « Trois-Gorges de l'Afrique ». Doté d'une capacité installée totale de 2 172 MW, le projet devrait produire environ 8 566 GWh d'électricité par an, couvrant plus de 50 % des besoins en électricité de l'Angola. Il permettra également de réduire chaque année les émissions de gaz à effet de serre d'environ 7,2 millions de tonnes, ainsi que la consommation de ressources non renouvelables, notamment le pétrole et le charbon, à hauteur de 2,733 millions de tonnes, tout en améliorant considérablement les conditions d'exploitation des ressources en eau. Au cours de la construction, le projet a organisé plus de 200 sessions de formation professionnelle, bénéficiant à plus de 5 000 personnes, et créé plus de 3 000 emplois. Au pic des travaux, plus de 6 000 postes ont été proposés. De nombreux employés angolais ont ainsi acquis les compétences nécessaires pour devenir des techniciens locaux spécialisés dans l'exploitation et la maintenance des installations hydroélectriques. Conformément aux dispositions contractuelles, une fois le projet achevé, China Gezhouba Group sera chargé pendant quatre ans de l'exploitation, de la maintenance et de la formation du personnel technique. Ce dispositif assure une transition ordonnée entre la construction et l'exploitation-maintenance, tout en garantissant la mise en œuvre stable des normes techniques et des systèmes d'exploitation. L'équipe du projet a également participé à des initiatives d'intérêt public, notamment dans le cadre de projets de développement rural et de programmes d'éducation et de formation, traduisant concrètement l'engagement de l'entreprise en matière de responsabilité sociale. Ces actions ont suscité une large reconnaissance de la part du gouvernement et de la population angolais. João Borges, ministre angolais de l'Énergie et de l'Eau, a estimé que le projet était « d'une importance capitale pour l'économie nationale », qu'il contribuerait à résoudre les pénuries d'électricité en Angola et favoriserait activement la création d'emplois dans le pays.

Cas 21 PowerChina - le projet éolien d'Adama en Éthiopie, du « tout-hydraulique » à une percée dans l'énergie éolienne

Le projet éolien d'Adama a été réalisé conjointement par le China Hydropower Engineering Consulting Group, filiale de PowerChina, et un consortium formé avec China Geo-Engineering Corporation (CGC). Le projet a été développé en deux phases, pour une capacité installée totale de 204 MW et 136 éoliennes : la première phase, d'une capacité de 51 MW, a été achevée en décembre 2012, tandis que la deuxième phase, d'une capacité de 153 MW, a été achevée en mai 2015 et mise en service en juin 2016. Le projet a été conçu et construit selon des normes chinoises, avec notamment la fourniture des éoliennes par Sany Renewable Energy. La conception, la construction, la fourniture des équipements et la formation à l'exploitation ont été assurées dans le cadre d'un même système technique, permettant ainsi de transférer de manière complète à l'équipe de l'Ethiopian Electric Power les normes techniques et les procédures d'exploitation et de maintenance. Premier parc éolien moderne mis en service en Éthiopie, le projet était, au moment de son achèvement, le plus grand projet éolien d'Afrique subsaharienne. Il a contribué à réduire la dépendance du pays à l'hydroélectricité et à atténuer les tensions d'approvisionnement en électricité liées à la baisse de la production hydroélectrique pendant la saison sèche. Le projet constitue ainsi l'un des projets emblématiques du Plan de croissance et de transformation de l'Éthiopie. Sur plusieurs années, la partie chinoise a formé plus d'une centaine de techniciens de l'Ethiopian Electric Power. Aujourd'hui, la centrale est exploitée et entretenue de manière autonome par des équipes locales et a contribué à la création d'environ 1 200 emplois. Par ailleurs, la deuxième phase du projet d'Adama permet chaque année d'économiser environ 139 800 tonnes de charbon standard et de réduire les émissions de dioxyde de carbone d'environ 348 300 tonnes. Elle a été reconnue comme « meilleure pratique en matière de développement vert dans le cadre de la coopération énergétique internationale ». Le projet constitue ainsi un exemple réussi de coopération sino-éthiopienne dans le domaine de la protection de l'environnement et a permis d'accumuler une expérience précieuse pour le développement ultérieur des projets chinois dans le secteur des énergies nouvelles en Afrique.

Cas 22 China General Nuclear Power Corporation (CGN) - le projet photovoltaïque TFC en Afrique du Sud, modèle intégré « mine-électricité » pour remédier aux pénuries d'énergie

Face aux pénuries d'électricité en Afrique du Sud ainsi qu'aux difficultés rencontrées par les entreprises minières en matière d'approvisionnement électrique et de coûts élevés, China General Nuclear Power Corporation (CGN), en partenariat avec le Fonds de développement Chine-Afrique et l'investisseur sud-africain KONA Holdings, a investi dans la construction du projet photovoltaïque TFC dans la province du Limpopo. Le projet fournit directement de l'électricité à la fonderie de ferrochrome TFC de Samancor, filiale de Sinosteel, mettant ainsi en place un modèle intégré « mine-électricité ». Il s'agit du premier projet énergétique développé et investi par une entreprise chinoise en Afrique du Sud après le Sommet de Beijing 2024 du Forum sur la Coopération sino-africaine, ainsi que du premier projet de centrale électrique captive développé par une entreprise chinoise en Afrique du Sud dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité privé (PPA). Le projet dispose d'une capacité installée totale de 100 MW, dont 60 MW pour la première phase. Une fois achevé, il devrait fournir environ 147 millions de kWh d'électricité propre par an, permettant d'éviter l'émission d'environ 200 000 tonnes de CO₂. Grâce à un accord d'achat et de vente d'électricité à long terme, le projet fournit à la fonderie une électricité propre dédiée, réduisant ainsi sa dépendance au réseau électrique national sud-africain et les risques de coupures d'électricité. WU Peng, ambassadeur de Chine en Afrique du Sud, a déclaré que le projet photovoltaïque TFC constituait « un projet emblématique de la coopération entre les entreprises chinoises des secteurs minier et énergétique » et une tentative importante pour résoudre les difficultés auxquelles sont confrontés les projets miniers à long terme. Le projet n'assure pas seulement un approvisionnement électrique stable à Samancor Chrome, mais contribue également à s'attaquer à la racine des contraintes qui pèsent sur le développement à long terme des projets miniers. Il constitue ainsi un modèle de référence pour la transition énergétique et le développement durable de l'Afrique du Sud et, plus largement, des pays africains dont l'économie repose sur les ressources minières.

4.3.3 Retour des acteurs africains

Les pratiques chinoises d'intégration du financement, de la construction et de l'exploitation dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'éolien et du photovoltaïque répondent aux deux préoccupations majeures de l'Afrique en matière de transition énergétique et d'amélioration des conditions de vie. Lors de la réalisation des projets, des infrastructures complémentaires telles que l'approvisionnement en eau, l'électricité et les routes sont mises en place, tandis que des ressources sont consacrées à l'éducation, à la santé et à d'autres services publics. Ces infrastructures et services bénéficient également aux communautés environnantes. Au stade de l'exploitation, les solutions de production économe

en énergie et d'approvisionnement en électricité verte contribuent à réduire les émissions de carbone tout en maintenant la viabilité économique des projets et en s'inscrivant dans les objectifs de transition énergétique et d'action climatique des pays hôtes. Cette approche intégrée a reçu des appréciations positives de la part des gouvernements des pays hôtes et des organisations internationales. En novembre 2025, le projet chinois de production annuelle de 480 000 tonnes d'engrais verts et de centrale géothermique associée, développé selon un modèle intégré de financement, de construction et d'exploitation au Kenya, a officiellement démarré. Lors de la cérémonie de lancement, le président de la République du Kenya William Ruto a déclaré qu'investir dans les énergies renouvelables était une démarche «

efficace, fiable et durable ». Selon lui, le projet contribuera non seulement à renforcer la sécurité alimentaire du Kenya, mais permettra également au pays d'économiser d'importantes réserves de change actuellement consacrées à l'importation d'engrais, tout en consolidant la position du Kenya en tant que leader africain de la croissance verte et de l'innovation fondée sur le climat. Gerd Müller, Directeur général de l'Organisation des

Nations unies pour le développement industriel (ONUDI), a également souligné que la position de premier plan de la Chine dans des domaines tels que l'énergie solaire et les technologies des batteries permettait aux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine de disposer de solutions durables plus accessibles et moins coûteuses pour accompagner leur transition verte.



Conclusion et perspectives

L'année 2026 marque à la fois le 70^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et les pays africains et une année charnière, au cours de laquelle le *Plan d'action de Beijing (2025-2027)* du Forum sur la Coopération sino-africaine passe d'une phase de déploiement global à une phase de mise en œuvre approfondie. Au cours des 70 dernières années, les relations sino-africaines ont résisté aux évolutions de la conjoncture internationale et ont progressivement donné naissance à une dynamique de coopération caractérisée par un approfondissement continu de la confiance politique mutuelle, un resserrement des liens économiques et commerciaux, une convergence croissante des priorités de développement et une intensification des échanges entre les peuples. Depuis la création du FOCAC, la coopération pragmatique dans des domaines tels que les infrastructures, les investissements industriels, la facilitation des échanges, l'agriculture, la santé et le développement des ressources humaines a apporté un soutien important au développement économique et social de l'Afrique, tout en jetant des bases solides pour la participation à long terme des entreprises chinoises au processus de modernisation du continent.

Les recherches menées dans le présent rapport montrent que les investissements des entreprises chinoises en Afrique connaissent trois changements structurels majeurs :

Les domaines de coopération s'étendent des infrastructures traditionnelles, de l'exploitation des ressources et de l'ingénierie à des secteurs émergents tels que les industries vertes, numériques et intelligentes ; Les modes de coopération évoluent de l'exportation de

produits et de la livraison de projets vers des modèles combinant investissement, construction, exploitation, transfert de technologies et développement de fournisseurs locaux ; Les objectifs de coopération passent progressivement de la recherche d'une expansion quantitative à la création d'emplois, l'augmentation de la valeur ajoutée, le renforcement des capacités de développement autonome de l'Afrique et l'établissement de partenariats durables.

Parallèlement, l'incertitude entourant la croissance économique mondiale, les pressions liées à la dette et aux taux de change, le changement climatique, la fracture technologique et la recomposition des chaînes d'approvisionnement s'entremêlent. De plus, les différents pays africains présentent des différences significatives en matière de taille des marchés, de base industrielle, de capacités de gouvernance, d'infrastructures et de conditions de financement.

À l'horizon 2027 et au-delà, la coopération sino-africaine en matière d'investissement ne pourra reposer sur un modèle unique ni sur une expansion à court terme. Elle devra accorder une attention accrue aux spécificités de chaque pays, à la viabilité commerciale, à l'inclusion sociale et à la gouvernance des risques, afin de transformer l'ouverture des marchés en développement industriel, la coopération technologique en renforcement des capacités locales, et les projets individuels en une confiance durable :

Premièrement, il convient de tirer pleinement parti des avantages liés à la suppression des droits de douane afin de passer de l'ouverture des marchés

à l'amélioration des capacités commerciales et industrielles. À compter du 1er mai 2026, la Chine a étendu le traitement tarifaire à droit de douane nul, qui couvrait déjà 100 % des lignes tarifaires pour 33 pays africains les moins avancés, à 20 autres pays africains non-PMA ayant avec elle des relations diplomatiques, portant ainsi la couverture à l'ensemble des 53 pays africains ayant avec elle des relations diplomatiques.⁵⁵ Cette mesure crée de nouvelles conditions institutionnelles favorables à l'augmentation des exportations africaines vers la Chine, à la diversification des échanges commerciaux et à l'attraction d'investissements productifs. Toutefois, l'exonération des droits de douane ne signifie pas que les entreprises bénéficient automatiquement de ces avantages. L'accès au marché, les procédures d'inspection et de quarantaine, les normes et certifications, la stabilité de l'approvisionnement, l'entreposage et la chaîne du froid, les règlements transfrontaliers ainsi que les canaux de commercialisation continueront de déterminer l'efficacité de la mesure. Le présent rapport recommande de s'appuyer sur les mécanismes de coopération économique et commerciale du Forum sur la Coopération sino-africaine, sur les canaux de dialogue existants entre la Chine et le Secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), ainsi que sur les zones pilotes Chine-Afrique de coopération économique et commerciale approfondie, afin que les autorités chinoises et africaines compétentes en matière de commerce, de douanes et de normalisation, en collaboration avec les organisations professionnelles, élaborent des orientations par pays et par catégorie de produits. Il conviendrait notamment de renforcer la diffusion et la vérification des règles d'origine, l'accès des produits agricoles et alimentaires aux marchés, la comparaison des normes, ainsi que les capacités en matière d'essais, de certification et d'évaluation de la conformité, tout en renforçant

l'articulation entre le dispositif chinois d'exonération tarifaire et les règles commerciales régionales africaines. Les pays africains pourraient, pour leur part, renforcer leurs infrastructures qualité, leurs services à l'exportation et leurs politiques de transformation autour de leurs produits présentant des avantages comparatifs, afin d'aider les agriculteurs, les coopératives, les PME, les entreprises de transformation et les exportateurs à établir des relations d'approvisionnement stables. L'objectif serait d'encourager davantage de produits à faire l'objet d'un tri, d'une transformation, d'un conditionnement et d'une valorisation de marque sur place. Les entreprises chinoises, les institutions financières, les entreprises de logistique et les plateformes de commerce électronique pourraient accroître les commandes à long terme et les projets de transformation en coentreprise, tout en proposant des services de financement du commerce, d'assurance-crédit à l'exportation, de gestion du risque de change, d'entreposage à l'étranger et de chaîne du froid, afin de faire évoluer les salons et expositions commerciales vers des activités régulières d'approvisionnement et de commercialisation. L'évaluation de l'impact de ces politiques ne devrait pas se limiter au volume total des échanges commerciaux. Elle devrait également prendre en compte le nombre d'entreprises bénéficiant effectivement des mesures préférentielles, les nouvelles catégories de produits autorisées à l'exportation, la part des produits transformés, la participation des PME, le nombre de commandes renouvelées et les emplois créés. Cela permettrait d'éviter que les bénéfices de la mesure ne se concentrent excessivement sur un nombre limité de produits de base, de pays ou de grandes entreprises.

Deuxièmement, il convient de renforcer les nouveaux moteurs de croissance des investissements et accélérer le passage de l'application des

55 Le Comité des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État, dans son Avis relatif à la mise en œuvre d'un régime de droits de douane nuls pour les pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine (Avis n° 5 du Comité des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État, 2026), prévoit que les mesures d'exonération des droits de douane applicables à 20 nouveaux pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine, mais ne figurant pas parmi les pays les moins avancés (PMA), seront mises en œuvre du 1er mai 2026 au 30 avril 2028. Avec les 33 pays africains les moins avancés déjà concernés par le dispositif, cette mesure porte à 53 le nombre total de pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine bénéficiant de ce régime de droits de douane nuls. Voir également l'Avis du ministère chinois des Finances et le site du gouvernement chinois.

technologies au renforcement des capacités de production et d'innovation. Les industries vertes, le commerce électronique et les paiements numériques, ainsi que les technologies et l'intelligence artificielle, sont en train de devenir de nouveaux pôles de croissance de la coopération sino-africaine en matière d'investissement. Cette évolution s'inscrit à la fois dans le prolongement des atouts industriels et technologiques de la Chine et répond aux besoins concrets de l'Afrique en matière d'augmentation de l'offre énergétique, d'industrialisation, de réduction de la fracture numérique, d'amélioration de la productivité agricole et de baisse des coûts logistiques. Le *Plan d'action de Beijing (2025-2027)* du Forum sur la Coopération sino-africaine a déjà inscrit parmi les priorités de coopération le développement des chaînes de valeur locales, l'industrie manufacturière, la transformation des minerais stratégiques, la transition numérique et le développement vert. Afin d'éviter que les « nouveaux moteurs de croissance » ne se limitent à l'exportation d'équipements ou à des projets isolés, le présent rapport recommande de s'appuyer sur les initiatives de partenariat consacrées notamment à la coopération le long des chaînes de valeur et au développement vert, et d'encourager les autorités chinoises et africaines compétentes, les communautés économiques régionales et les institutions financières à identifier conjointement les projets prioritaires par pays et par secteur. Des stratégies différenciées devraient ensuite être adoptées en fonction des conditions propres à chaque pays : les pays disposant d'une base manufacturière relativement solide pourraient accueillir des fonctions de production et de R&D à vocation régionale ; les pays riches en ressources pourraient privilégier la transformation locale et la constitution de réseaux de fournisseurs ; les pays à forte vocation agricole pourraient se concentrer sur les technologies agricoles, l'entreposage et la transformation à plus forte valeur ajoutée ; quant aux petites économies et aux économies vulnérables, elles pourraient commencer par des projets répondant à des besoins clairement identifiés, tels que les énergies décentralisées, les petites unités de transformation et les services publics numériques. La conception des projets devrait privilégier

une approche systémique. La coopération verte devrait intégrer de manière coordonnée l'approvisionnement énergétique, les réseaux électriques et le stockage, la production locale et l'exploitation-maintenance à long terme. La coopération numérique devrait progresser simultanément sur les infrastructures, l'interopérabilité des règles, la sécurité des données et les compétences numériques. Dans les domaines de l'agriculture, de la santé et de la logistique intelligentes, la priorité devrait être donnée à des solutions adaptées aux réalités locales, faciles à maintenir et reproductibles à grande échelle. Les entreprises chinoises pourraient s'associer aux entreprises et fournisseurs africains locaux et construire des chaînes de valeur régionales grâce à des contrats d'achat à long terme, un accompagnement en matière de qualité, des formations techniques et des activités conjointes de R&D. Les zones de coopération économique et commerciale pourraient ainsi évoluer vers des écosystèmes industriels intégrant production, recherche et développement, formation, logistique et services financiers. Parallèlement, les institutions financières publiques, de développement et commerciales devraient renforcer les études de faisabilité en amont, les financements conjoints, les mécanismes d'assurance et les investissements échelonnés. Pour les projets faisant appel à des fonds publics ou portant sur des infrastructures majeures, il conviendrait également de procéder simultanément à des évaluations de la soutenabilité budgétaire, des impacts environnementaux et sociaux, de la performance ainsi que des mécanismes de sortie. Les projets relevant des nouveaux moteurs de croissance devraient être évalués en priorité au regard de leur capacité à assurer le transfert de technologies, le développement des fournisseurs locaux, l'exploitation-maintenance à long terme, l'accessibilité financière des services et les bénéfices environnementaux.

Troisièmement, il convient d'inscrire la coopération dans une logique de long terme afin de passer de la mise en œuvre des projets à la création de valeur locale et au développement durable. Le long-termisme ne consiste pas seulement à prolonger la durée des investissements ou à accroître les apports en capitaux.

Il suppose également d'articuler les activités des entreprises avec les objectifs des pays hôtes en matière d'industrialisation, d'emploi, de transformation à valeur ajoutée, de services publics et de développement des communautés. Les travaux consacrés aux chaînes de valeur régionales ainsi que les normes internationales en matière de financement du développement montrent que la création de valeur locale, les droits des travailleurs, la participation des parties prenantes, la gouvernance environnementale et les mécanismes de recours constituent des fondements essentiels pour préserver l'acceptabilité sociale et assurer la pérennité des projets transfrontaliers.⁵⁶ Le présent rapport recommande de mettre en place un mécanisme de coopération à long terme articulant la responsabilité des entreprises, les garanties institutionnelles des pays hôtes et les services publics chinois. Les entreprises chinoises devraient intégrer les exigences de localisation et de durabilité dans leurs décisions d'investissement, leurs budgets de projet et leurs systèmes d'évaluation de la performance. Avant l'investissement, elles devraient mener des études de diligence raisonnable portant sur le pays, le marché, la conformité, l'environnement et les enjeux sociaux. Pendant la construction, elles devraient accroître le recrutement et les achats locaux et mettre en œuvre des programmes de formation professionnelle. Durant la phase d'exploitation, elles devraient progressivement accroître la localisation des postes techniques et de gestion, développer les fournisseurs locaux ainsi que les services de maintenance. Au moment du transfert ou du retrait du projet, les responsabilités relatives au personnel, aux actifs, à la restauration environnementale et aux communautés devraient être clairement définies. La responsabilité sociale des entreprises devrait parallèlement évoluer de dons ponctuels vers des mécanismes durables de partage des bénéfices. Les gouvernements africains devraient, pour leur part, renforcer la continuité et la transparence des politiques

en matière d'investissement, de fiscalité, de change, de foncier, de travail et d'environnement, tout en améliorant les services interministériels destinés aux investisseurs. Pour les exigences relatives au contenu local, au transfert de technologies et à la transformation locale des ressources, des règles claires, des périodes de transition raisonnables et des mécanismes de coordination et de règlement des différends devraient être établis. Le gouvernement chinois, ses représentations à l'étranger, les institutions financières et d'assurance, les chambres de commerce et associations professionnelles ainsi que les prestataires de services spécialisés pourraient s'appuyer sur les groupes de travail consacrés aux investissements et à la coopération économique, les services économiques et commerciaux des représentations diplomatiques et les mécanismes existants de protection des investissements pour renforcer l'accès à l'information par pays, la formation à la conformité, les services juridiques et comptables, l'alerte sur les risques, les garanties d'assurance et la coopération d'urgence. Il conviendrait également d'encourager la participation des institutions multilatérales aux projets transfrontaliers dans les domaines des infrastructures, de la santé publique et de l'adaptation au changement climatique. Dans le respect du secret des affaires, il est recommandé de mettre en place un cadre d'évaluation et de publication à long terme des projets, portant notamment sur les achats locaux, l'emploi des jeunes et des femmes, la formation professionnelle, la localisation des postes de direction, le développement des fournisseurs, la performance environnementale, les investissements au bénéfice des communautés et le traitement des mécanismes de recours. En 2026-2027, il pourrait être donné la priorité à l'élaboration de guides d'exploitation par pays, d'engagements de localisation des projets et de mécanismes de réponse aux risques, afin que les rendements commerciaux reposent durablement sur le développement local, l'acceptabilité sociale et la confiance institutionnelle.

56 Voir la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique, La ZLECAf comme catalyseur du développement industriel (« The AfCFTA as a Catalyst for Industrial Development »), ainsi que la Société financière internationale, Normes de performance en matière de durabilité environnementale et sociale (« Performance Standards on Environmental and Social Sustainability »).

La suppression des droits de douane ouvre de nouveaux espaces de marché, les nouveaux moteurs de croissance élargissent les frontières industrielles, tandis que le long-termisme offre une base stable capable de résister aux cycles économiques. Ces trois dimensions se renforcent mutuellement et contribuent ensemble à faire évoluer la coopération sino-africaine, d'une juxtaposition de projets individuels vers un partenariat de modernisation interconnecté. Afin de favoriser la mise en œuvre de ces recommandations, il convient de s'appuyer sur les mécanismes de suivi et de mise en œuvre des acquis du Forum sur la Coopération sino-africaine ainsi que sur les plateformes existantes de coopération bilatérale et régionale, afin de suivre respectivement l'utilisation effective des mesures de suppression des droits de douane, la contribution locale des nouveaux projets porteurs de croissance et la performance en matière de durabilité des projets de long terme, tout en tirant rapidement les enseignements de l'expérience et en ajustant les outils de mise en œuvre. Le présent rapport encourage davantage d'entreprises chinoises à investir en

Afrique en se fondant sur les besoins réels du continent et sur leurs propres capacités de développement à long terme. Il appelle également à soutenir l'accès accru des entreprises africaines et des produits africains de qualité au marché chinois, et invite les gouvernements chinois et africains à poursuivre l'amélioration de la coordination des règles, de la facilitation des investissements, des services financiers et des mécanismes de gestion et de couverture des risques. La China-Africa Business Council (CABC) entend continuer à jouer son rôle en tant que pont, à l'écoute des gouvernements, des entreprises et des communautés africaines, en mobilisant des ressources dans les domaines des politiques publiques, de l'industrie, de la finance, du droit et de la recherche. Elle entend ainsi favoriser l'émergence de pratiques de coopération responsables, durables et reproductibles, afin que les flux bidirectionnels de marchés, de capitaux, de technologies, de talents et d'expériences en matière de développement se transforment en opportunités de développement créées et partagées conjointement par la Chine et l'Afrique.



Index

Encadrés

Encadré 1 Parc industriel sino-ougandais de Mbale : un « modèle de référence de la coopération sino-africaine » pour l'industrialisation de l'Afrique de l'Est..... 12

Encadré 2 Au Sommet des BRICS à Johannesburg, la Chine propose trois initiatives pour soutenir l'industrialisation et la modernisation de l'agriculture en Afrique..... 18

Encadré 3 Les « premières » importations africaines bénéficiaires de l'exonération totale des droits de douane chinoise se multiplient à travers le pays..... 30

Encadré 4 Principales initiatives des pays africains après la mise en œuvre de l'exonération totale des droits douaniers..... 42

Encadré 5 *Plan directeur des énergies renouvelables* sur le continent africain..... 45

Encadré 6 Politiques des pays africains en faveur des véhicules à énergies nouvelles..... 50

Encadré 7 Parcours d'une employée locale : de technicienne à cadre dirigeante..... 72

Encadré 8 Appréciations des acteurs africains..... 77

Cas

Cas 1 China Energy Engineering Corporation et China Gezhouba Group : construction de la plus grande centrale photovoltaïque individuelle d'Afrique du Sud..... 46

Cas 2 SANY Silicon Energy : investissement et construction d'un micro-réseau hybride photovoltaïque-stockage-diesel pour la mine de Reda en Zambie..... 47

Cas 3 BYD - Promouvoir la localisation de la chaîne industrielle des véhicules à énergies nouvelles en Afrique..... 50

Cas 4 XTransfer - Mettre en place une infrastructure de paiements transfrontaliers pour le commerce entre les PME chinoises et africaines..... 52

Cas 5 PalmPay - Promouvoir les paiements mobiles et l'inclusion financière en Afrique..... 53

Cas 6 Alibaba - L'eWTP stimule le commerce numérique africain et les exportations de produits agricoles..... 55

Cas 7 Huawei - Déploiement de réseaux 5G en Afrique du Sud..... 57

Cas 8 PEACE - Un câble sous-marin reliant l'Asie, l'Afrique et l'Europe, une « Route de la soie numérique »..... 57

Cas 9 StarWin et ses partenaires - Fournir des services satellitaires IoT aux zones reculées d'Afrique du Sud 60

Cas 10 DeepSeek - accélérer la démocratisation de l'IA en Afrique grâce à un modèle open source et à faible coût 62

Cas 11 Huawei - Une plateforme d'« agriculture intelligente » au service de la transformation numérique de l'agriculture en Côte d'Ivoire 64

Cas 12 Westwell Technology - Des poids lourds électriques intelligents au service de la transformation verte et intelligente des ports égyptiens 65

Cas 13 Zone franche d'Ogun-Guangdong - favoriser l'emploi local et le développement des compétences en industrie au Nigeria 69

Cas 14 Parc Industriel Oriental - promouvoir l'emploi local et la montée en compétences en Éthiopie 70

Cas 15 Zone de coopération économique et commerciale TEDA Suez - renforcer l'emploi local et les compétences techniques en Égypte 71

Cas 16 Huayou Cobalt - construire au Zimbabwe une chaîne de valeur intégrée du lithium, allant de « l'extraction à la concentration puis au raffinage » 74

Cas 17 CMOC Group Limited - faire progresser la chaîne de valeur du cuivre et du cobalt en RDC grâce à l'exploitation locale et aux énergies vertes 75

Cas 18 CNGR - construction au Maroc de la première base africaine de production de matériaux pour batteries de véhicules électriques 76

Cas 19 Laboratoire conjoint Chine-Zambie de l'Initiative « la Ceinture et la Route » pour le développement vert et sûr des ressources minérales 79

Cas 20 China Gezhouba Group Co., Ltd. (Energy China) - le barrage hydroélectrique de Caculo Cabaça en Angola, « les Trois-Gorges de l'Afrique » 80

Cas 21 PowerChina - le projet éolien d'Adama en Éthiopie, du « tout-hydraulique » à une percée dans l'énergie éolienne 81

Cas 22 China General Nuclear Power Corporation (CGN) - le projet photovoltaïque TFC en Afrique du Sud, modèle intégré « mine-électricité » pour remédier aux pénuries d'énergie 82

Figures

Figure 1 Réunions ministérielles et sommets successifs du Forum sur la coopération sino-africaine 2

Figure 2 Évolution du stock et des flux d'investissements directs chinois en Afrique (2003-2025) 10

Figure 3 Principales étapes de l'élargissement de la politique chinoise de zéro tarif à l'égard de l'Afrique 24

Figure 4 Évolution des échanges commerciaux sino-africains (2021-2025) 26

Figure 5 Évolution des importations chinoises
en provenance d'Afrique (janvier 2025 - juillet
2026).....26

Figure 6 Schéma de la montée en valeur
ajoutée d'une chaîne de valeur agricole type
(exemple du cacao).....41

Tableaux

Tableau 1 Comparaison des thèmes liés
à l'investissement dans les résultats des
différentes éditions du FOCAC (perspective
de l'investissement).....6

Tableau 2 Plateformes de coopération avec
l'Afrique et avancées récentes dans certaines
provinces chinoises.....8

Tableau 3 Structure des importations
chinoises en provenance d'Afrique par
catégorie de produits.....28

Tableau 4 Exemples d'évolution des droits de
douane applicables aux principaux produits
exportés d'Afrique vers la Chine.....29

Tableau 5 Analyse régionale : panorama de
l'exonération totale des droits de douane
pour les 53 pays africains ayant établi des
relations diplomatiques avec la Chine.....31



Information d'entreprises / Zones économiques

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
Entreprises présentées dans la rubrique d'Encadré					
1	Tiantang Groupe (Ouganda)	Lugogo Plaza, Plot 62B, Lugogo Bypass Road, Kampala, Uganda	https://www.tiantang-group.com/	shawn_lee@tiantang-group.com	Uganda +256 707 932162
2	Unisteel Investment Uganda Limited	Plot 113-115, Tirinyi Road, Sino-Uganda Mbale Industrial Park, Mbale, Uganda	https://unisteelug.com/	info@unisteelug.com	+256 756 029 733; +256 708 322 222
3	Xinlong Textile and Garment Technology Co.Ltd	Plot 62B1, Lugogo Bypass Road	https://www.tiantang-group.com/	shawn_lee@tiantang-group.com	Uganda +256 707 932162
4	Nice Textiles Uganda Limited	Plot 62B1, Lugogo Bypass Road	https://www.tiantang-group.com/	shawn_lee@tiantang-group.com	Uganda +256 707 932162
5	Timber Paper Industry Uganda Company Limited	Plot 378, Tirinyi Road, Sino-Uganda Mbale Industrial Park, Mbale, Uganda	https://www.timberpaper.com/	timberpaper@outlook.com	+256 705 666 888
6	China Energy Engineering Corporation	Room 02, Unit 901, 9/F, Building 208, Ciyunsi Beili, Chaoyang District, Beijing, China	http://www.gjjt.ceec.net.cn/	zgnj3996@ceec.net.cn	+86 10 5952 5952
7	China Gezhouba Group	No. 558 Jiefang Avenue, Wuhan, Hubei Province, China	http://www.cggc.cn/	gzb@cggc.cn	+86 27 5927 1000
8	SANY Silicon Energy (Zhuzhou)	No. 333 Qingxia Road, Tongtangan Subdistrict, Shifeng District, Zhuzhou, Hunan Province, China	https://siliconenergy.sany.com.cn/	Silicon_Energy@sany.com.cn	400 8878 318 (Service client en Chine)

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
9	BYD	No. 3009 BYD Road, Pingshan District, Shenzhen, Guangdong Province, China	https://www.bydglobal.com/	db@byd.com.cn	+86 755 898 88888
10	Nigeria PalmPay Limited	-	https://www.palmpay.com/	palmpay-business@palmpay-inc.com	+234 201 888 6888
11	XTransfer (Shanghai)	Room 1208, No. 198 Jingzhou Road, Yangpu District, Shanghai, China	https://www.xtransfer.com/	helpdesk@xtransfer.com	400 998 9930 (Service client en Chine)
12	Alibaba Group Holding Limited	No. 960-1 Wenyi West Road, Yuhang District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://www.alibabagroup.com/	cathy.yan@alibaba-inc.com	+86 571 8894 3332
13	Huawei	Huawei Headquarters Office Building, Bantian, Longgang District, Shenzhen, China	https://www.huawei.com/	-	+86 755 287 80808
14	Hengtong Optic-Electric	No. 88 Hengtong Avenue, Qidu Town, Wujiang District, Jiangsu Province, China	https://www.htgd.com.cn/	yyglb@htgd.com.cn	+86 512 6380 1380
15	HMN Technologies Co., Limited	Building 1-A2, Xinzhi Center, Information Park, Sino-Singapore Tianjin Eco-City, 300467, Tianjin, China	https://www.hmntech.com/	public.customer-service@hmn-tech.com	+86 10 5659 2220
16	StarWin (Chengdu)	3/F, Building B, No. 2 Keyuan South 2nd Road, Chengdu High-tech Zone, Sichuan Province, China	http://www.xuny-sat.com/	xywt@xuny-sat.com	+86 28 8503 2808
17	Huawei Cloud	Huawei Cloud Data Center, Intersection of Qianzhong Avenue and Xinggong Road, Gui'an New Area, Guizhou Province, China	https://www.huaweicloud.com/	partner@huaweicloud.com	950808 puis appuyez sur 1 (Service client en Chine)
18	Westwell Technology (Shanghai)	Room 503-3, No. 398 Jiangsu Road, Changning District, Shanghai, China	https://www.westwell-lab.com/	hello@westwell-lab.com	-
19	Guangdong New South Group	No. 11 Shangdu Road, Haizhu District, Guangzhou, Guangdong Province, China	http://www.xnfht.com/	xnfhwztkg@gdxf.cn	+86 20 3414 1226
20	Goodwin Ceramic FZE	Igbesa, Ado-Odo/Ota LGA, Ogun State, Nigeria	https://www.goodwillceramic.com/About-us.html	goodwillceramicng@gmail.com	+234 706 733 1811

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
21	CNG Glass (Nigeria) FZE	Ogun Guangdong Free Trade Zone, Igbesa Region, Ogun State, Nigeria	https://www.chinaglassholdings.com/en/contact.aspx	office@cng-glassnigeria.com	+234 913 7173871
22	Huarui Industry FZE	Ogun Guangdong Free Trade Zone, Igbesa, Ogun State, Nigeria	http://ogftzgztqcqf.com/en/	china_afri-ca080@163.com	+234 813 3738099
23	Hewang Packaging & Printing FZE	Ogun Guangdong Free Trade Zone, Igbesa, Ogun State, Nigeria	http://ogftzgztqcqf.com/en/	china_afri-ca080@163.com	+234 813 3738099
24	Jiangsu Yongyuan Investment Co., Ltd.	Xiangshan Road, Nansha, Jintang Town, China	http://www.e-eiz.com/	caoun@139.com	+86 512 5837 1658
25	Ethiopiae Huajia Aluminum Industry Co., Ltd.	Eastern Industry Zone, Dukem, Oromia, Ethiopia	http://www.e-eiz.com/	caoun@139.com	+25 193 829 9999
26	East Steel PLC (Ethiopia)	Eastern Industry Zone, Dukem, Oromia, Ethiopia	https://www.eaststeelplc.com/	eaststeelplc163@gmail.com	+25 111 835 0750
27	Yangfan Motors PLC (Ethiopia)	Eastern Industry Zone, Dukem, Oromia, Ethiopia	http://www.e-eiz.com/	caoun@139.com	+25 193 829 9999
28	Lida (Ethiopia) Textile & Garment PLC	Eastern Industry Zone, Dukem, Oromia, Ethiopia	http://www.e-eiz.com/	caoun@139.com	+25 193 829 9999
29	Tianjin TEDA Investment Holding Co., Ltd.	Room 1201, No. 9 Shengda Street, Tianjin Economic-Technological Development Area, China	https://www.teda.com.cn/	bmdcx@teda.com.cn	+86 22 6628 6000
30	Egyptian Petroleum HH Rig Manufacturing Company	China-Egypt TEDA Suez Economic and Trade Cooperation Zone Expansion Area, Ain Sokhna, Suez, Egypt	https://eph.com.eg/	info@eph.com.eg	+20 2 2519 1252 ; +20 2 2519 1253
31	Midea (Egypt) Kitchen & Water Heater Appliances Co., Ltd.	China-Egypt TEDA Suez Economic and Trade Cooperation Zone Expansion Area, Ain Sokhna, Suez, Egypt	https://www.midea.com/eg	bmdcx@teda.com.cn	-
32	Xinxing Ductile Iron Pipes (Egypt) Co., Ltd.	China-Egypt TEDA Suez Economic and Trade Cooperation Zone Expansion Area, Ain Sokhna, Suez, Egypt	https://www.xinxing-pipes.com/	xinxing@xxcig.com	-
33	Huayou Cobalt (Zhejiang)	No. 79 Wuzhen East Road, Tongxiang, Jiaxing, Zhejiang Province, China	https://www.huayou.com/	information@huayou.com	+86 573 8858 9981

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
34	CMOC Group Limited	Along Huameishan Road, north of the Yi River, Chengdong New District, Luanchuan County, Luoyang, Henan Province, China	https://www.cmoc.com/	603993@cmoc.com	+86 379 6865 8029; +86 379 6865 8030
35	CNGR	Intersection of No. 2 Trunk Road and No. 1 Trunk Road, Dalong Economic Development Zone, Tongren, Guizhou Province, China	https://cngrgf.com.cn/	cngr@cngrgf.com.cn	+86 856 332 3580
36	PowerChina	9/F, Building 1, Yard 1, No. 1 Linglongxiang Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.powerchina.cn/	zgjdj601669@powerchina.cn	+86 10-88985570
37	China General Nuclear Power Corporation (CGN)	16/F, North Tower, CGN Building, No. 2002 Shennan Avenue, Futian District, Shenzhen, Guangdong Province, China	http://www.cgnei.com/	ei.public@cgnpc.com.cn	+86 755 488 616616
38	BasiGo Limited (Kenya)	Mkungu Close, Westlands, Nairobi, Kenya	https://www.basi-go.com/	info@basi-go.com	+254 718 966 591; +254 705 837 904
39	Golden Arrow Bus Services (Pty) Ltd (South Africa)	103 Bofors Circle, Epping Industria, Cape Town, South Africa	https://www.gabs.co.za/	information@gabs.co.za	+27 21 507 8800
40	CFAO Mobility Nigeria Limited	59 rue Yves Kermen 92100 Boulogne-Billancourt	https://www.cfaogroup.com/	-	+33 (01) 46 23 56 56
41	LOXEA Nigeria Limited	Plot 1437, Sanusi Fafunwa Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria	https://nigeria.loxea.com/en/	-	-
42	Ampersand Rwanda Ltd	KK 6 Av, Road to MAGERWA, Opposite NAEB, Rwanda	https://www.ampersand.energy/	info@ampersand.solar	-
43	Ecobank Transnational Incorporated (Togo)	The Pan African Centre, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261, Lomé, Togo	https://ecobank.com/group	-	+228 22 21 03 03; +228 22 21 31 68
44	TRANSSNET Group	NetEase Building, West Zone, Phase II, Zhongguancun Software Park, No. 10 Xibeiwang East Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.transsnnet.com/en	bd@transsnnet.com	+86 010 8255 8032

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
45	NetEase	No. 7, West Zone, Phase II, Zhongguancun Software Park, No. 10 Xibeiwang East Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.netease.com/	ir@service.netease.com	+86 10 82558163
46	Verve International Nigeria	Interswitch Limited, 1648C Oko-Awo Street, Victoria Island, Lagos, Nigeria	https://myverveworld.com/	dpo@interswitch-group.com	0700 906 5000
47	rain (Pty) Ltd (South Africa)	1st Floor, Cape Quarter Square, 27 Somerset Road, Cape Town, Western Cape 8001, South Africa	https://www.rain.co.za/	legal@rain.co.za	+27 81 610 1000
48	Telkom SA SOC Limited (South Africa)	61 Oak Avenue, Highveld, Centurion 0157, South Africa	https://www.telkom.co.za/	telkomir@telkom.co.za	-
49	Mobile Telephone Networks (Proprietary) Limited (South Africa)	216 14th Avenue, Fairland, Roodepoort 2195, South Africa	https://www.mtn.co.za/	customer-care@mtn.com	+27 11 912 3000
50	China Telecom Global Limited	28/F., Everbright Centre, 108 Gloucester Road, Wan Chai, Hong Kong, China	https://www.chinatelecom-global.com/	cs@chinatelecomglobal.com	+852 3100 0000
51	Guodian Gaoke (Beijing)	Room 101, 1/F, Building 6, Yard 3, No. 3 Fengxiu Middle Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.guodiangaoke.com/	postmaster@guodiangaoke.com	+86 10 5635 5655; 400 898 8688 (Service client en Chine)
52	Q-KON (Pty) Ltd (South Africa)	8 Pieter Street, Technopark, Centurion, South Africa	https://www.qkon.com/	connect@qkon.com	+27 12 665 0052
53	Deepseek	Room 1201, West Building 1, Huijin International Building, No. 169 Huancheng North Road, Gongshu District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://www.deepseek.com/	service@deepseek.com	+86 571 866 56960
54	Tenke Fungurume Mining S.A.	TFM Building, Route Aéroport, Commune Annexe, Lubumbashi, Haut-Katanga, Democratic Republic of the Congo	https://tfmoficial.com/	info@tfm.cmoc.com	-
55	CMOC Kisanfu Mining S.A.R.L.	Bayeke, Lubudi, Lualaba, Democratic Republic of the Congo	https://en.cmoc.com/html/Business/Congo-Cu-Co/	-	-

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
56	Al Mada (Holding) (Maroc)	60, rue d'Alger, 20070 Casablanca, Morocco	https://www.almada.ma/en	contact@al-mada.ma	+212 529 43 21 00
57	COBCO S.A. (Maroc)	Zone d'Accelération Industrielle Jorf Lasfar, Commune Moulay Abdellah, El Jadida, Morocco	https://cobco.ma/	public@cobco.tech	+212 703 19 58 92
58	China Railway First Group	No. 1 Yanta North Road, Beilin District, Xi'an, Shaanxi Province, China	http://www.crfeb.com.cn/	ztyjbgs@163.com	-
59	China Geo-Engineering Corporation (CGC)	1-3/F, Building 2, Yard 28, No. 28 Shangdi 6th Street, Haidian District, Beijing, China	http://www.cgcoc.com.cn/	office@cgcoc.com.cn	+86 10 84373600
60	Sany Renewable Energy	No. 8 Beiqing Road, Changping District, Beijing, China	https://www.sanyre.com.cn/	sanyremkt@sanygroup.com	+86 132 201 79865
61	Ethiopian Electric Power	Bireta Biret, Kotebe, Addis Ababa, Ethiopia	https://www.eep.com.et/	info@eep.com.et	011-5-58-06-07; 011-5-58-08-05
Entreprises mentionnées dans le corps du texte					
1	La Banque industrielle et commerciale de Chine (ICBC)	No. 55 Fuxingmen Inner Street, Xicheng District, Beijing, China	https://www.icbc.com.cn/	ir@icbc.com.cn	+86 21 95588
2	Standard Bank Limited d'Afrique du Sud	5 Simmonds Street, Johannesburg, 2001, Gauteng, South Africa	https://www.standardbank.com/	-	+27 11 636 1061
3	le Fonds pour la coopération sino-africaine sur les capacités de production	Room 530, 5/F, Tower B, Winland International Finance Center, No. 7 Financial Street, Xicheng District, Beijing, China	-	cafic@cafic.com.cn	+86 10 89190900
4	Banque de développement de Chine	No. 18 Fuxingmen Inner Street, Xicheng District, Beijing, China	https://www.cdb.com.cn/	webmaster@cdb.cn	+86 10 68306688
5	le Fonds de développement Chine-Afrique	No. 28 Fuxingmen Inner Street, Xicheng District, Beijing, China	https://www.cadfund.com/cadfund/index_pc.html	zonghebu@cadfund.com	+86 10 59892900; +86 10 59892800
6	la Banque d'import-export de Chine	No. 30 Fuxingmen Inner Street, Xicheng District, Beijing, China	http://www.eximbank.gov.cn/	EXIM@EXIM-BANK.GOV.CN	400 636 1616 (Service client en Chine)
7	la China Export & Credit Insurance Corporation (Sinosure)	Fenghui Times Building, No. 11 Fenghuiyuan, Xicheng District, Beijing, China	https://www.sinosure.com.cn/	khfw@sinosure.com.cn	+86 10 6658 2288

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
8	China Nonferrous Metal Mining (Group) Co., Ltd.	North Tower, China Nonferrous Metals Building, No. 10 Anding Road, Chaoyang District, Beijing, China	https://www.cnmc.com.cn/	cnmc@cnmc.com.cn	+86 10 8442 6666
9	SICOMINES S.A.	Kolwezi, Lualaba, Democratic Republic of the Congo	http://www.sicomines.com/cn/index.aspx	-	-
10	Hisense	No. 218 Qianwangang Road, Qingdao Economic and Technological Development Zone, Qingdao, Shandong Province, China	https://www.hisense.com/	huxiaoyang@hisense.com	+86 13792837739
11	Transsion Holdings	T33 Fulltime Center, No. 8 Xianyuan Road, Xili Subdistrict, Nanshan District, Shenzhen, Guangdong Province, China	https://www.transsion.com/	investor@transsion.com	+86 755 3397 9932
12	Le groupe Huajian,	Huajian Office Building, Shangaopo, Shigu Community, Nancheng Subdistrict, Dongguan, Guangdong Province, China	http://www.huajian.com/	server@huajian.com	+86 769 8863 9999
13	Xiaomi	Xiaomi Science and Technology Park, Anningzhuang Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.mi.com/global/	ir@xiaomi.com	950816 (Service client en Chine)
14	Groupe Meilan	15/F, Building S1, AUX Chuanghui Business Center, Yanghu Subdistrict, Yuelu District, Changsha, Hunan Province, China	https://www.chinamainland.com/zh	marketing@chinamainland.com	+86 155 760 91717
15	JinkoSolar	No. 1 Yingbin Avenue, Shangrao Economic and Technological Development Zone, Shangrao, Jiangxi Province, China	https://www.jinkosolar.com/	investor@jinkosolar.com	-
16	China Harbour Company (Hainan)	No. 9 Chunxiu Road, Dongzhimenwai, Dongcheng District, Beijing, China	https://www.chec.bj.cn/	-	+86 10 6415 4455
17	China International Water & Electric Corp.	Beitou Building, No. 8 Tongji Road, Tongzhou District, Beijing, China	https://www.cwe.cn/	cweheadoffice@ccccltd.cn	+86 010 561 30567
18	Longyuan South Africa	Cape Town, South Africa	https://lydl.chnenergy.com.cn/	p0004943@chnenergy.com.cn	-

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
19	StarTimes	Yard 5, No. 5 Kechuang 14th Street, Beijing Economic-Technological Development Area, Beijing, China	https://www.startimes.com.cn/	contact@startimes.com.cn	+86 10 5612 9200
20	JA Solar Storage	Room 1001, South Tower, 9/F, Building 4, Yard 1, Automobile Museum East Road, Fengtai District, Beijing, China	https://www.jasolar.com/	info@jasolar.com	+86 10 6361 1960
21	Gotion High-Tech	No. 566 Huayuan Avenue, Baohe District, Hefei, Anhui Province, China	https://www.gotion.com.cn/	emea_mkt@gotion.com	400 110 8181 (Service client en Chine)
22	Geely Auto Group	No. 1760 Jiangling Road, Binjiang District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://global.geely.com/	globalservice@geely.com	-
23	Shanghai Launch Automotive Technology Co., Ltd	No. 2072 Songjin Highway, Zhangyan Town, Jinshan District, Shanghai, China	https://www.launchdesign.com.cn/	IRLaunch@launchdesign.com.cn	+86 21 6764 9079
24	Dongfeng Motor	No. 1 Dongfeng Avenue, Wuhan Economic and Technological Development Zone, Wuhan, Hubei Province, China	https://www.dfmc.com.cn/	-	-
25	ePure Motion Limited (Kenya)	GTC Office Tower, 14th Floor, Westlands Road, Nairobi, Kenya	https://www.epuremotion.com/	epure@epuremotion.com	+254 714 519744
26	UnionPay	9/F, No. 1899 Guozhan Road, China (Shanghai) Pilot Free Trade Zone, Shanghai, China	https://www.unionpayintl.com/	-	+86 21 20265666
27	Alipay+ (Ant Group)	Room 517, 5/F, Building 2, Building 1, Nos. 543-569 Xixi Road (consecutive odd numbers), Xihu District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://www.antgroup.com/	Ant_Investor@antgroup.com	+86 571 2688 8888
28	PayEase (Beijing)	Room 1602, 16/F, No. 6 Jianguomenwai Street, Jianguo Road, Chaoyang District, Beijing, China	https://www.beijing.com.cn/2.0	cs@payease-net.com	400 698 0966 (Service client en Chine)

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
29	Nigeria OPay Digital Services Limited	Alexander House, Plot 9, Dr. Nurudeen Olowopopo Avenue, Alausa, Lagos, Nigeria	https://www.opayweb.com/	-	+234 916 599 8936;0700 8888 328/020 18888 328;0700 8888 329/020 18888 329
30	Jumia Nigeria	9 Canal View Layout, Ajao Estate, Lagos, Nigeria	https://www.jumia.com.ng/	-	020 188 81106
31	ZTE	ZTE Building, Keji South Road, High-Tech Industrial Park, Nanshan District, Shenzhen, China	https://www.zte.com.cn/	csr@zte.com.cn	+86 755 267 70000
32	Telecom Egypt S.A.E.	B7, Smart Village, K28 Cairo-Alexandria Road, Cairo, Egypt	https://te.eg/	customer.care@te.eg	+20 155 500 0111
33	Jiangxi International	No. 1198 Fenghe Middle Avenue, Honggutan New District, Nanchang, Jiangxi Province, China	https://www.cjic.cn/	jic@cjic.cn	+86 791 8637 3154
34	Kilimall International Limited	Office 18-Athi 55, Mombasa Road, Athi River, P.O. Box 29980-00100, Nairobi, Kenya	https://www.kilimall.co.ke/	cc@kilimall.com	+254 711 082 780
35	Ethiopian Airlines Group	Ethiopian Airlines Headquarters, Bole International Airport, Addis Ababa, Ethiopia	https://www.ethiopianairlines.com/	CustomerRelations@ethiopianairlines.com	+251 11 617 9900
36	XAG (Guangzhou)	Building C, No. 115 Gaopu Road, Tianhe District, Guangzhou, Guangdong Province, China	https://www.xa.com/	overseas@xa.com	+86 20 3921 8499
37	DJI (Shenzhen)	DJI Sky City, No. 55 Xianyuan Road, Nanshan District, Shenzhen, Guangdong Province, China	https://www.dji.com/	pr@dji.com	+86 755 266 56677
38	EHang Holdings Limited	EHang Future City (Group Headquarters), No. 118 Dongjiang Avenue, Huangpu District, Guangzhou, China, 510730	https://www.ehang.com/	service@ehang.com	+86 20 29028899
39	Jushi Egypt for Fiberglass Industry S.A.E.	3rd Sector of North-West Gulf of Suez Economic Zone, Ain Sokhna, Suez, Egypt	https://www.jushi.com/en/business/group-479.html	ahmed.galal@jushi.com	+20 109 367 3665

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
40	XD-EGEMAC High Voltage Electric Equipment Co., Ltd.	Economic and Industrial Development Zone at El-Ain El-Sokhna, North West of the Suez Gulf, Suez Governorate, Egypt	https://www.xdegemac.net/	sales@xdegemac.net	+20 62 3597078/79/80/81; +20 2 27244435
41	Sinosteel	No. 8 Haidian Street, Haidian District, Beijing, China	https://www.sinosteel.com/	office@sinosteel.com	+86 10 6268 6689
42	Samancor Chrome Limited (South Africa)	1st Floor, Block A, Cullinan Place, Cullinan Close, Morningside, Sandton 2196, South Africa	https://samancorcr.com/	webmaster@samancorcr.com	+27 11 245 1000
43	China Mobile International Limited	Level 30, Tower 1, Kowloon Commerce Centre, No. 51 Kwai Cheong Road, Kwai Chung, N.T., Hong Kong, China	https://www.cmi.chinamobile.com/	-	+852 3975 6688
44	Hubei Ceres	Room 703, Gaonong Building, No. 519 Luoshi South Road, Hongshan District, Wuhan, Hubei Province, China	https://www.hubeiceres.com/	info@hubeiceres.com	+86 27 8775 0615
45	Alibaba Cloud	Room 1-2-A06, Yungu Park, No. 1008 Dengcai Street, Sandun Town, Xihu District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://www.aliyun.com/	-	95187 puis appuyez sur 1 (Service client en Chine)
46	Talaat Moustafa Group Holding S.A.E.	34/36 Mussadak St., Cairo, Egypt	https://talaatmoustafa.com/	TMGH@tmg.com.eg	+20 2 3301 6701; +20 2 3331 2000
47	Tigermed (Hangzhou)	Rooms 601-610, 6/F, No. 508 Lujiatan Street, Puyan Subdistrict, Binjiang District, Hangzhou, Zhejiang Province, China	https://www.tigermedgrp.com/	clientservice@tigermedgrp.com	+86 571 2888 7227
48	Purpose Africa	Gaculiro, Plot 18, 3rd Floor KG 383 St., Kigali, Rwanda	https://www.purposeafrica.com/	info@purposeafrica.com	-
49	Eskom Holdings SOC Limited	1 Maxwell Drive, Megawatt Park, Sunninghill, Johannesburg 2000, South Africa	https://www.eskom.co.za/	-	+27 11 800 5025; 086 00 37566
50	Yihai Kerry Oils & Grains (Qingdao) Co., Ltd.	No. 99 Qianwangang Road, Qingdao Economic and Technological Development Zone, Shandong Province, China	https://www.yihaikerry.net.cn/	-	-
51	Sinomine Resource Group	39/F, Rayzone, No. 161 Jinze Road, Fengtai District, Beijing, China	https://www.sinomine.cn/	sinomine@sinomine.com	+86 10 8858 8188
52	Zijin Mining	No. 1 Zijin Avenue, Shanghang County, Fujian Province, China	https://www.zjky.cn/	zjky@zjky.cn	+86 597 383 3015

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
53	Weihai International	No. 16 Tongyi Road, Weihai, Shandong Province, China	http://www.wietc.com	qfb@wietc.com	+86 631 521 8791
54	Xiangnong International	Room 101, Factory Building 1, Huazhi Rice Bio-Tech Co., Ltd., No. 618 Heping Road, China (Hunan) Pilot Free Trade Zone, China	-	haic_office@hunancof.com	+86 731 8558 7668
55	Yuan's Seed	Dayutang Village, Chunhua Town, Changsha County, Hunan Province, China	www.yuanshiseed.com	38763474@qq.com	+86 731 8553 0709
56	Jianglai Food	Room 1-301, Building 3, Factory Buildings, east of Xiaoxiang Avenue, west of Xingsheng Road and north of Shuangtan Road, Yongzhou Economic and Technological Development Zone, Hunan Province, China	-		+86 180 7465 1177
57	Sinolight Nanning	No. 42 Xingguang Avenue, Nanning, Guangxi, China (within China Light Industry Nanning Design Engineering Co., Ltd.)	https://www.cndc-pl.com/	office@cndc-pl.com	+86 771 480 0448
58	Groupe Kaishan	No. 851 Feidu Road, Lin-gang Special Area, China (Shanghai) Pilot Free Trade Zone, Shanghai, China	https://www.kaishancomp.com/	kaishan@kaishangroup.com	400 8267 771 (Service client en Chine)
59	Vodacom Group Limited	Vodacom Corporate Park, 082 Vodacom Boulevard, Midrand 1685, South Africa	https://www.vodacom.com/	vodacomir@vodacom.co.za	+27 11 653 5000
60	Shengfei Integrated Industrial Park	5/F, Building 11, No. 6055 Jinhai Highway, Fengxian District, Shanghai, China	https://www.ariseipcn.com/	sandra.zou@arisenet.com	+86 21 3208 2655
61	China Communications Construction Company (CCCC)	No. 85 Deshengmen Outer Street, Xicheng District, Beijing, China	https://www.ccccltd.cn/	ir@ccccltd.cn	+86-10-82016562
62	China Road and Bridge Corporation (CRBC)	Room 1008, No. 88C Andingmen Outer Street, Dongcheng District, Beijing, China	https://www.crbc.com	cog@crbc.com	+86-10-64280055
63	China Railway Group	China Railway Building, Building 9, No. 69 Fuxing Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.crecg.com	-	-
64	China Railway Construction Corporation	East Yard, No. 40 Fuxing Road, Haidian District, Beijing, China	https://www.crcc.cn	ir@crcc.cn	+86-10-51888114

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
65	China Hongqiao Group	Room 5105, 51/F, Cheung Kong Centre, 2 Queen's Road Central, Central, Hong Kong	http://en-hongqiaochina.com/	luciyu@hongqiaochina.com	+852 2815 1080
66	Winning International Group	5 Shenton Way, UIC Building, #19-06, Singapore 068808	https://www.winninggroup.com.sg	info@winning-group.com.sg	+65 62260169 / +65 63230027
67	Port de Yantai	No. 1 Gangwan South Avenue, Zhifu District, Yantai, Shandong Province, China	https://www.yantaiport.com.cn	ytgbgs@163.com	+86 535 650 7111;400 008 5999 (Service client en Chine)
68	China Baowu	No. 1859 Shibo Avenue, China (Shanghai) Pilot Free Trade Zone, Shanghai, China	https://www.baowugroup.com	webmaster@baowugroup.com	+86-21-20658888
69	Groupe Aluminium Corporation of China (Chinalco)	18/F, 22/F and 28/F, No. 62 Xizhimen North Street, Haidian District, Beijing, China	https://www.chinalco.com.cn	zbs@chinalco.com.cn	+861 082 298080
70	Nigeria Lekki Free Zone Development Company	Opposite Tiye Town, Akodo Road, off Lekki-Epe Coastal Road, Lagos, Nigeria	https://lfzdc.org/	info@lfzdc.org	+234 707 427 0008;+234 704 329 4016
71	LONGi Green Energy Technology	No. 8369 Shangyuan Road, Xi'an Economic and Technological Development Zone, Shaanxi Province, China	https://www.longi.com/cn/	market@longi.com	4008 601012 (Service client en Chine)
72	Trina Solar	No. 2 Tianhe Road, Trina PV Industrial Park, Xinbei District, Changzhou, Jiangsu Province, China	https://www.trinasolar.com/cn/	sales@trina-solar.com	+86 519 8517 6109;400 689 0000 (Service client en Chine)
73	Sungrow	No. 1699 Xiyou Road, Hefei High-Tech Industrial Development Zone, Anhui Province, China	https://cn.sungrowpower.com/head-quarter.html	-	+86 551 6532 7878;+86 551 6532 7877

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
74	Huawei Digital Power	Room 01, R&D 39/F, Tower A, Antuoshan Headquarters Building, No. 33 Antuoshan 6th Road, Xiang'an Community, Xiangmihu Subdistrict, Futian District, Shenzhen, Guangdong Province, China	https://digitalpower.huawei.com/cn/contact-us	support@huawei.com	-
75	Development Reimagined	Room 2503-5, 21/F, Building 1, No. 12C Guanghua Road, Chaoyang District, Beijing, China	https://developmentreimagined.com/contact-us/	hannahryder@me.com	+86 183 102 31981
76	China Geo-Engineering Corporation	Building 2, Yard 92, Xiangshan South Road, Haidian District, Beijing, China	http://www.chinageo.com.cn/	admin@china-geo.com.cn	+86 10 82408500
Zones économiques spéciales et parcs industriels africains mentionnés dans le rapport					
1	Zone pilote de la coopération économique et commerciale approfondie entre la Chine et l'Afrique	Hunan Province, China	-	-	-
2	Ethiopie Eastern Industry Park	Dukem, Oromia Special Zone Surrounding Finfinne, Ethiopia	http://www.e-eiz.com/en/	eiztrip@gmail.com	+251 11 3726966
3	Sino-Uganda Mbale Industrial Park	Tirinyi Road, Mbale, Uganda	http://www.zwmip.com/english/	shawn_lee@tian-tang-group.com	+86 159 003 00299 / +256 759 988888
4	Nigeria Lekki Port LFTZ Enterprise Limited	C/O Lagos Free Trade Zone, Itoke Village, Ibeju-Lekki, Lagos, Nigeria	https://lekkiport.com/	lekkiport@lekkiport.com	+234 901 123 4560
5	Zambia-China Economic and Trade Cooperation Zone	Kitwe-Chingola Road, Chambishi, Zambia	www.zccz.cnmc.com.cn	mengzhiguo@zccz.cnmc.com.cn	+260-972-455 988
6	South Africa Hisense S.A. (PTY) Ltd.	Atlantis Industrial Park, Cape Town, South Africa	https://hisense.co.za/company/	huxiaoyang@hisense.com	+86 13792837739
7	Egypt TEDA Special Zone Development Company	Plot 3, North-West Suez Bay Special Economic Zone, Ain Sokhna, Suez Governorate, Egypt	https://en.setc-zone.com/	suez@setc-zone.com	+20 10 6665 2313
8	Zone franche d'Ogun-Guangdong	Igbesa, Ado-Odo/Ota Local Government Area, Ogun State, Nigeria	http://ogftzcgztcqf.com/en/	china_africa080@163.com	+234 813 3738099

N°	Nom d'entreprises	Adresse	Site	E-mail	Tél
9	Smart Villages Development and Management Company	Building B19, Smart Village Egypt, Giza 12577, Egypt	https://www.smart-villages.com/	info@smart-villages.com	-
10	Parc industriel du commerce électronique transfrontalier de Yiwu	Core Area, Yiwu Free Trade Zone, Yiwu, Jinhua, Zhejiang Province, China	-	-	-
11	Centre commercial et logistique d'Afrique de l'Est en Tanzanie	Ubungu, Dar es Salaam, Tanzania, adjacent to the BRT bus terminal	http://www.weihaihuatan.com/index.html	huatan@huatansupply-chain.com	+86 631 395 9599
12	Sino-Tan / Kwala Industrial Park	Core Area of Kwala Industrial Park, Kibaha, Coast Region, Tanzania	http://www.stindustrialpark.com/	sinotan_industrialpark@hotmail.com	+255 762 668 888; +255 757 176 668; +86 139 6717 3887
13	Nigeria Lekki ZLE	Opposite Tiye Town, Akodo Road, off Lekki-Epe Coastal Road, Lagos State, Nigeria	https://lfzdc.org/	marketing@lfzdc.org	+234 916 344 4472; +234 816 069 1001; +234 805 799 3346; +234 707 427 0008
14	La Zone de coopération économique et commerciale TEDA Suez Chine-Égypte	Plot 3, Ain Sokhna, Northwest Gulf of Suez Economic Zone, Suez Governorate, Egypt	https://en.setc-zone.com/	suez@setc-zone.com	+20 10 6665 2313
15	Egypt Smart Village	Building B19, Smart Village Egypt, Giza 12577, Egypt	https://www.smart-villages.com/	info@smart-villages.com	-
16	Parc scientifique et technologique Hubei Ceres	Group 7, Shahuling Village, Xinjie Town, Jiayu County, Xianning, Hubei Province, China	-	info@hubei-ceres.com	+86 27 87750615
17	Parc agricole Wanbao Mozambique	Along the Limpopo River, Xai-Xai, Gaza Province, Mozambique	-	-	-

Bibliographie

Groupe de la Banque africaine de développement (2024). *Perspectives économiques africaines 2024*. <https://www.afdb.org/en/documents/african-economic-outlook-2024>

Groupe de la Banque africaine de développement (2025). *Réunions annuelles 2025 : les corridors régionaux comme moteurs de l'intégration continentale*. <https://am.afdb.org/en/news/2025-annual-meetings-regional-corridors-drivers-continental-integration>

AGRA (2026). *Rapport sur les systèmes alimentaires en Afrique : moteurs du changement et innovations*. <https://agra.org/wp-content/uploads/2025/09/AFSR2025-FR.pdf>

Arizton (2026). *Les investissements dans le marché africain des centres de données devraient atteindre 8,76 milliards de dollars d'ici 2031, l'Afrique du Sud, le Kenya, le Nigeria et l'Égypte devenant des pôles stratégiques*. <https://www.prnewswire.com/news-releases/africa-data-center-market-investment-to-reach-usd-8-76-billion-by-2031--as-south-africa-kenya-nigeria-and-egypt-emerge-as-strategic-hubs--arizton-302809272.html>

DCD (2025). *Cassava Technologies introduit en Afrique du Sud un superordinateur d'intelligence artificielle alimenté par NVIDIA*. <https://www.datacenterdynamics.com/en/news/cassava-technologies-brings-nvidia-powered-ai-supercomputer-to-south-africa/>

Developing Telecoms (2024). *Telecom Egypt et Huawei Cloud annoncent une première en Afrique du Nord*. <https://developingtelecoms.com/telecom-technology/telecom-cloud-virtualization/16741-telecom-egypt-and-huawei-cloud-announced-a-first-for-north-africa.html>

U.S. International Development Finance Corporation (DFC) (2025). *Le PDG de la DFC, Ben Black, signe un accord de prêt pour le chemin de fer atlantique de Lobito afin de sécuriser les minerais critiques dans l'intérêt mutuel des États-Unis et de l'Afrique*. <https://www.dfc.gov/media/press-releases/dfc-ceo-ben-black-signs-loan-agreement-lobito-atlantic-railway-securing>

Ecofin Agency (2026). *Les importations africaines de panneaux solaires chinois bondissent de 48 % en 2025*. <https://www.ecofinagency.com/news/2304-54935-african-imports-of-chinese-solar-panels-jump-48-in-2025/>

Empower Africa (2025). *Le déficit énergétique de l'Afrique : 600 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'électricité*. <https://empowerafrica.com/africa-by-the-numbers-600-million-africans-still-lack-electricity-2024/>

Ember (2026). *Bilan mondial de l'électricité 2026*. <https://ember-energy.org/latest-insights/global-electricity-review-2026/global-electricity-insights/>

Commission européenne (2025). *Programme d'investissement Global Gateway UE-Afrique*. https://international-partnerships.ec.europa.eu/policies/global-gateway/initiatives-sub-saharan-africa/eu-africa-global-gateway-investment-package_en

Commission européenne (2025). *Corridor de Lobito : construire ensemble l'avenir*. https://international-partnerships.ec.europa.eu/lobito-corridor-building-future-together_en

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) (2003). *Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)*. <https://www.fao.org/4/y6831e/y6831e-03.htm>

Financial Afrik (2025). *La DFC engage 553 millions de dollars en faveur du corridor de Lobito aux côtés de l'Angola*. <https://www.financialafrik.com/en/2025/12/27/dfc-commits-553-million-to-lobito-corridor-alongside-angola/>

Global Development Policy Center (2026). *Ce que révèlent les nouvelles données sur les relations économiques entre la Chine et l'Afrique*. <https://www.bu.edu/gdp/2026/05/20/what-new-data-reveals-about-china-africa-economic-ties/>

Guo, Tongze, Guanpeng Dong, Dongyang Yang et Dexin Liu (2025). « L'investissement chinois a favorisé la croissance économique tout en réduisant les inégalités dans les pays africains ». *Journal of Geographical Sciences*, 35(6), p. 1263-1285. <https://doi.org/10.1007/s11442-025-2366-8>

iafrica (2026). *Sommet Huawei sur les centres de données dédiés à l'IA en Égypte*. <https://iafrica.com/huawei-hosts-ai-data-center-summit-in-egypt-releases-north-africa-reference-design-for-ai-infrastructure/>

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2026). *Perspectives mondiales pour les véhicules électriques 2026 – Tendances des voitures électriques*. <https://www.iea.org/reports/global-ev-outlook-2026/trends-in-electric-cars>

Agence internationale de l'énergie (AIE) (2025). *Financer l'accès à l'électricité en Afrique*. <https://www.iea.org/reports/financing-electricity-access-in-africa>

Nairametrics (2026). *Google prévoit un gain économique de 90,6 milliards de dollars et la création de 315 000 emplois en Afrique*. <https://nairametrics.com/2026/07/02/google-projects-90-6-billion-economic-boost-315000-jobs-across-africa/>

Nation (2024). *Sommet du FOCAC 2024 : principaux enseignements et ce qu'ils signifient pour l'Afrique*. <https://nation.africa/kenya/blogs-opinion/opinion/2024-focac-summit-takeaways-and-what-they-mean-for-africa-4762448>

Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et Banque africaine de développement (BAD) (2025). *Dynamiques de l'urbanisation en Afrique 2025*. https://www.oecd.org/en/publications/2025/03/africa-s-urbanisation-dynamics-2025_005a8aa0.html

P.M. News Nigeria (2025). *Le réseau électrique du Nigeria franchit des records en 2025*. <https://pmnewsnigeria.com/2025/08/12/nigerias-electricity-grid-hits-record-breaking-milestones-in-2025/>

SAP (2025). *L'intelligence artificielle devrait générer 1 500 milliards de dollars en Afrique d'ici 2030*. <https://news.sap.com/africa/2025/06/ai-projected-to-add-15-trillion-in-africa-by-2030/>

SAIIA (2026). *Examen des investissements chinois intégrés dans les secteurs minier et énergétique au Zimbabwe*. <https://saiia.org.za/research/examining-integrated-chinese-mining-energy-investments-in-zimbabwe/>

StatTimes (2025). *Le commerce électronique en*

Afrique : ouvrir de nouvelles voies pour la croissance économique. <https://www.stattimes.com/ecommerce/e-commerce-in-africa-unlocking-new-paths-for-economic-growth-1354446>

Tom's Hardware (2026). *Le centre de données de Microsoft au Kenya, d'un milliard de dollars, suspendu en raison de désaccords sur la capacité électrique*. <https://www.tomshardware.com/tech-industry/microsofts-1-billion-kenya-data-center-stalls-over-disagreements-on-power-capacity>

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) (2024). *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique*. <https://unctad.org/publication/economic-development-africa-report-2024>

Institut des ressources naturelles d'Afrique de l'Université des Nations Unies (UNU-INRA) (2026). *L'Afrique redéfinit les minerais critiques pour un avenir partagé : la solidarité Sud-Sud en action*. <https://unu.edu/inra/report/new-unu-inra-report-critical-minerals>

Banque mondiale (2026). *Valeur ajoutée manufacturière (% du PIB) – Afrique subsaharienne (NV.IND.MANF.ZS)*. <https://data.worldbank.org/indicator/NV.IND.MANF.ZS?locations=ZG>

ZTE Telecom Review Africa (2025). *Darren Zhao de ZTE sur la transformation numérique de l'Afrique grâce à la connectivité, à la puissance de calcul et à l'intelligence artificielle*. <https://www.telecomreviewafrica.com/articles/general-news/11390-ztes-darren-zhao-on-driving-africas-digital-transformation-with-connectivity-computing-power-and-ai>

www.10100.com (2026). *Bilan annuel 2025 du commerce électronique transfrontalier B2B en Afrique : percées dans les infrastructures, les catégories de produits et l'écosystème - la puissance chinoise redessine le nouvel eldorado de la croissance mondiale*. <https://www.10100.com/article/45175893>

Direction des transports de la province du Hunan (2026). *Le corridor de transport combiné rail-mer Hunan-Guangdong-Afrique retenu parmi les premiers cas exemplaires de transport multimodal de la province du Hunan*. https://jtt.hunan.gov.cn/jtt/xxgk/gzdt/szdt1/202605/t20260522_33983357.html

Portail du gouvernement populaire de la province du Hunan (2025). *Agir ensemble entre la Chine et l'Afrique pour construire l'avenir de la modernisation : les entreprises du Hunan favorisent la valorisation de la filière africaine du caoutchouc*. https://searchs.hunan.gov.cn/hnszf/hnyw/zwdt/202506/t20250608_33702004

html

Portail du gouvernement populaire de la province du Hunan (2025). *La coopération économique et commerciale sino-africaine : un engagement réciproque pour construire ensemble l'avenir de la modernisation*. http://www.hunan.gov.cn/hnszf/hnyw/zwdt/202506/t20250612_33707275.html

www.mrjxw.com (2026). *Deux mois après la mise en œuvre de la politique chinoise de « zéro droit de douane » pour l'Afrique, des résultats significatifs sont enregistrés*. <https://cn.dailyeconomic.com/2026/07/04/151549.html>

Plateforme intégrée de services de Shanghai pour les entreprises chinoises investissant à l'étranger (2026). *Le « train express du zéro droit de douane » transporte à pleine charge les produits africains vers la Chine*. <https://segg.sh.gov.cn/ydyl/rdzt/20260630/2cd041bbf3384c5a80fa071f9faa9376.html>

CNR.cn (2026). *La Chine et la Namibie signent un accord-cadre sur le partenariat économique pour un développement partagé*. https://news.cnr.cn/native/gd/20260715/t20260715_527712231.shtml

CABC (2025). *Rapport 2025 sur l'investissement des entreprises chinoises en Afrique : symbiose bidirectionnelle - les investissements sino-africains favorisent conjointement l'intégration régionale de l'Afrique*. <https://www.cabc.org.cn/report-cn-2025.pdf>

Chambre chinoise de commerce pour l'importation et l'exportation des produits alimentaires, des produits indigènes et des sous-produits animaux (2026). *Aperçu du commerce des produits agricoles entre la Chine et les pays africains, de janvier à avril 2026*. <https://www.cccfna.org.cn/maoyitongji/guobiemaoyi/ff8080819e6998d6019ec8ea69541312.html>

Salon chinois du commerce électronique transfrontalier (2026). *L'Afrique, le dernier grand marché inexploité du commerce électronique transfrontalier*. <https://www.kuajiaohuexpo.com/1451.html>

China Economic Net (2025). *La coopération sino-africaine dans les chaînes industrielles s'approfondit et donne des résultats concrets*. http://www.ce.cn/xwzx/gnsz/gdxw/202506/t20250620_2333359.shtml

WORKERCN.cn (2025). *Point de vue international | Les pays africains accélèrent leur transformation numérique de l'agriculture*. <https://www.workercn.cn/c/2025-08-06/8575410.shtml>

China UnionPay (2024). *UnionPay International accélère*

le développement de ses activités en Afrique et soutient les échanges économiques et commerciaux ainsi que les déplacements de personnes entre la Chine et l'Afrique dans les deux sens. <https://cn.unionpay.com/upowhtml/cn/templates/newInfo-nosub/7885004da382485e8bde5a0ba000fdd3/20240903094846.html>

Portail de la Ceinture et de la Route (2024). *Forum sur la Coopération sino-africaine | Entretien de haut niveau : le sommet de Beijing du FOCAC donnera un nouvel élan aux relations sino-africaines — entretien avec le président rwandais Paul Kagame*. <https://www.yidaiyilu.gov.cn/p/0N40RSJ4.html>

Ministère des Affaires étrangères de la République populaire de Chine (2024). *Plan d'action de Beijing du Forum sur la Coopération sino-africaine (2025-2027)*. https://www.mfa.gov.cn/web/ziliao_674904/1179_674909/202409/t20240905_11485697.shtml

Ministère des Finances de la République populaire de Chine (2026). *Avis de la Commission tarifaire du Conseil des affaires d'État sur la mise en œuvre de mesures de droits de douane nuls à l'égard des pays africains ayant établi des relations diplomatiques avec la Chine*. https://gss.mof.gov.cn/gzdt/zhengcefabu/202604/t20260428_3988616.htm

Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (2025). *Bulletin statistique 2024 sur les investissements directs chinois à l'étranger*. https://www.mofcom.gov.cn/cms_files/filemanager/1077459795/attach/20255/b62b8a78eadd4f92898d27286fd5209b.pdf

Réseau d'information de l'OMC/APE du Ministère du Commerce de la République populaire de Chine (2021). *Les zones de libre-échange, une étape majeure de l'intégration économique africaine*. <https://chinawto.mofcom.gov.cn/article/e/t/202101/20210103030310.shtml>

Bureau d'information du Conseil des affaires d'État de la République populaire de Chine (2025). *Conférence de presse consacrée à la quatrième Exposition économique et commerciale Chine-Afrique et à la coopération économique et commerciale sino-africaine*. <http://www.scio.gov.cn/live/2025/36045/tw/>

Ambassade de la République populaire de Chine en République fédérale démocratique d'Éthiopie (2024). *Xi Jinping rencontre Moussa Faki Mahamat, président de la Commission de l'Union africaine*. https://et.china-embassy.gov.cn/gnyw/202409/t20240903_11484076.htm

Remerciements

L'année 2026 marque le 70^e anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et les pays africains. Au cours des 70 ans écoulés, la Chine et l'Afrique, toujours attachées à un esprit de coopération fondé sur l'amitié sincère, l'égalité et le bénéfice mutuel, continuent d'élargir leur coopération concrète dans des domaines tels que le commerce et l'investissement, le développement industriel, les infrastructures, la transition verte et l'économie numérique. La présente édition 2026 de la série de rapports, intitulée « Stimuler de nouveaux moteurs de développement et adopter une vision de long terme : vers un partenariat sino-africain pour la modernisation mutuellement bénéfique », présente de manière systématique les nouvelles tendances, les nouveaux modèles et les nouvelles pratiques de l'investissement des entreprises chinoises en Afrique.

Le présent rapport a été coordonné par la China-Africa Business Council (CABC) et élaboré conjointement avec l'Institut d'études africaines de l'Université du Hunan. Sa réalisation a été rendue possible grâce au travail assidu de nombreux experts, chercheurs, entreprises et équipes de soutien, qui ont contribué aux différentes étapes de la recherche, des entretiens, de la collecte de données, de la vérification des faits, de la relecture, de la traduction, de la conception et de la publication. Nous tenons par la présente à exprimer notre profonde gratitude à tous celles et tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce rapport.

Compte tenu de l'actualisation continue des données, des politiques et des informations relatives aux entreprises, ce rapport pourrait encore contenir des éléments nécessitant

une vérification plus approfondie. Nous invitons donc nos lecteurs à nous faire part de toute correction ou remarque.

Membres principaux

Le présent rapport a été rédigé et coordonné conjointement par WANG Xiaoyong, XIAO Hao, BAI Xiaofeng, ZHOU Yufang, LI Zijin, FAN Zijie, ZENG Ziyang, JIANG Yelei, ZHAO Jinyang et Joseph Olivier Mendo'o. Nous leur adressons nos sincères remerciements pour leur expertise, leur temps et leurs efforts consacrés à ce projet. Nous remercions également YANG Long pour leur soutien à la conception du rapport.

Publication du rapport

Nous remercions TBEA Co., Ltd., Shenzhen Qianhai Yisanda Investment Development Group Co., Ltd. et Mme YU Xiaoyi pour leur soutien à l'édition, à la traduction, à la conception, à l'impression et à la diffusion des versions chinoise, anglaise, française et autres versions linguistiques du présent rapport.

Études de cas

Le présent rapport comprend au total 23 études de cas consacrées à des entreprises et à des zones industrielles. Les informations présentées dans ces études de cas proviennent principalement des enquêtes menées auprès de 143 entreprises, ainsi que des documents officiels fournis par les entreprises et de sources publiques. Elles couvrent notamment des secteurs tels que l'agriculture, les mines et l'énergie, les infrastructures, l'industrie manufacturière, l'économie numérique et l'industrie pharmaceutique. Nous adressons nos sincères remerciements aux entreprises et aux équipes de projet ayant participé aux enquêtes et aux entretiens, fourni des

documents et contribué à la vérification des informations.

Nous adressons nos sincères remerciements aux entreprises membres de la China-Africa Business Council (CABC) , ainsi qu'à ses différentes branches et comités spécialisés, pour leur précieux soutien aux enquêtes menées auprès des entreprises et à la coordination des informations et des documents.

Institutions concernées

Au cours des travaux de recherche, de nombreux services gouvernementaux, organisations internationales, instituts de recherche, établissements financiers et partenaires ont fourni des avis, des documents de référence et des données pour la rédaction du présent rapport. Nous remercions tout particulièrement Beijing Wellhope Translation Co., Ltd. et David Ferguson pour leur soutien apporté à la traduction du présent rapport..

Experts et universitaires

L'équipe du projet tient à exprimer sa sincère gratitude aux experts et universitaires issus des milieux académiques, industriels et institutionnels qui ont formulé des commentaires et suggestions constructifs au cours de la rédaction et de la relecture du rapport, en particulier HAO Rui, TANG Xiaoyang et LIU Jisen.

Équipe de travail

Enfin, nous aimerons remercier nos collègues de la China-Africa Business Council (CABC) et des institutions partenaires, notamment WANG Jiang, FENG Qiang, CHEN Shupeng, LI Xuwei, ZHAO Dan, WANG Yan, CHEN Dongli, ZHU Ziwei, JI Tong, ZHU Xiaolei, WU Honghong, CHEN Xuanning, YANG Zhiqi, ZHOU Yuan et YAN Huixin, ainsi que YI Xuanya pour leur travail acharné dans les domaines de l'étude des entreprises, de la vérification des données, de la recherche documentaire, de la traduction, de la relecture, de la mise en page et de la publication.

**Groupe de recherche des rapports Investissements
de la Chine en Afrique 2026
Beijing, octobre 2026**

